

Dis-moi
ce que tu veux



et je te dirai
jusqu'où tu iras

**Les caractéristiques des étudiantes et des étudiants
à la rescousse de la compréhension
de la persévérance aux études**

Analyse des données des enquêtes ICOPE

1^{er} VOLET

LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

DANIELLE PAGEAU ET JOHANNE BUJOLD

Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle
Université du Québec, octobre 2000

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE	5
QUESTIONS DE PROFILS ET DE CHEMINEMENTS	11
LES CARACTÉRISTIQUES ACADÉMIQUES	11
LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	16
LES CONDITIONS DE VIE	25
L'ÉTAT DE LA PRÉPARATION	36
LES INTENTIONS	43
LES MOTIVATIONS ET L'INTÉRÊT POUR LE PROGRAMME	52
LES LIENS AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL	63
LES CONNAISSANCES À PROPOS DU PROGRAMME D'ÉTUDES	69
LES TEMPS CHANGENT, MAIS PAS TOUS LES ÉTUDIANT-E-S : ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES	73
LA RENCONTRE DE DEUX MONDES : LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS ET CEUX À TEMPS PARTIEL	75
LES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT	77
CONCLUSION	84
QUELQUES PISTES D'INTERVENTION	85
ANNEXE 1 : COMPARAISON ENTRE LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ET CELLES DES RÉPONDANTS	
ANNEXE 2 : RECHERCHE SUR L'ACCÈS AU DIPLÔME UNIVERSITAIRE (LE QUESTIONNAIRE)	

INTRODUCTION

C'est au milieu des années quatre-vingt que les universités québécoises ont commencé à s'intéresser à la question de la persévérance aux études et à prendre conscience de l'ampleur du phénomène des abandons ou, plus précisément, des départs institutionnels¹. C'est à partir de cette période que certaines d'entre elles, dont l'Université du Québec, se sont dotées de systèmes de données permettant d'analyser les cheminements scolaires. Aux États-Unis, des analyses de données longitudinales démontraient déjà, depuis les années soixante-dix, l'importance du phénomène de l'attrition de l'effectif étudiant à l'université. Toutefois, ce n'est qu'à partir des années quatre-vingt, dans la foulée des études de Vincent Tinto², entre autres, que des modèles explicatifs de l'abandon des études ont été développés. Les données américaines, semblables aux données québécoises, montraient à ce moment non seulement l'importance des abandons, mais également qu'il ne s'agissait pas là d'un phénomène nouveau.

Ce n'est toutefois que récemment que les universités québécoises ont consacré des ressources à l'amélioration de la persévérance dans les études. Ainsi, avec le déclin des populations étudiantes amorcé au début des années quatre-vingt-dix, le phénomène des abandons d'études s'est vu accorder une attention toute particulière. En fait, à partir du moment où il y a moins d'étudiantes et d'étudiants qui se présentent à la porte d'entrée, les universités ont encore plus intérêt à mettre en œuvre une série de moyens pour garder celles et ceux qui y entreprennent un programme d'études. En outre, avec la diversification des populations étudiantes, c'est plus globalement un intérêt pour les réalités entourant la question des effectifs étudiants qui s'est installé plus solidement dans la culture des administrations universitaires.

L'ACCÈS AU DIPLÔME UNIVERSITAIRE : DES ÉTAPES À FRANCHIR

À partir de 1990, la Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle (DRERI) de l'Université du Québec orientait son programme de travail essentiellement autour de la question de la population étudiante et présentait, dans un document intitulé « Les appelés et les élus »³, un modèle de l'accès au diplôme universitaire dans lequel celui-ci y est vu « (...) comme une série d'étapes successives où à chacune d'entre elles on trouve toujours plus d'appelés que d'élus »⁴ (Voir le schéma 1). La persévérance aux études y est également vue comme une étape au cours de laquelle un certain nombre de facteurs peuvent intervenir dans la décision de poursuivre jusqu'au diplôme ou de quitter les études avant l'obtention de celui-ci. Ces facteurs ont été regroupés en quatre grandes catégories : les facteurs liés à la conjoncture socio-économique, en termes d'offre et demande d'emploi et de qualifications sur le marché du travail; ceux associés à la structure et à l'organisation du système éducatif, ses filières, ses contingentements, ses exigences académiques; ceux qui relèvent de l'établissement universitaire lui-même, son organisation, ses structures d'accueil, sa culture; ceux qui, enfin, sont tributaires des caractéristiques des individus et de leur projet d'études. C'est par ce dernier aspect que la DRERI a décidé, à cause de sa mission et de ses attributions liées à son positionnement au siège social de l'Université du Québec, d'apporter sa contribution à la compréhension du phénomène de la persévérance aux études.

LA POPULATION ÉTUDIANTE : QU'EN SAVONS-NOUS ?

Au cours des années quatre-vingt, la DRERI a construit, à partir des diverses bases de données administratives de l'Université du Québec, un fichier de données longitudinales appelé le Système des cohortes étudiantes, lequel permet de suivre le cheminement de la population étudiante depuis le milieu des années soixante-dix. Toutefois, force est de constater que les renseignements fournis par les différentes bases sur les étudiant-e-s sont très limités. Mis à part quelques informations d'ordre académique (programme d'études, régime des études, résultats de cours) ou sociodémographiques (sexe et âge), que savons-nous à propos des étudiant-e-s qui fréquentent nos universités et des objectifs qu'ils se sont fixés ? Il est apparu clairement que les informations provenant des bases de données administratives étaient insuffisantes pour rendre compte d'un phénomène aussi complexe que l'abandon ou l'interruption des études et qu'une bonne connaissance des populations étudiantes était nécessaire pour ouvrir la voie à des interventions nouvelles et efficaces. C'est ce qui a amené la DRERI de l'Université du Québec à chercher un moyen de pallier le manque d'information.

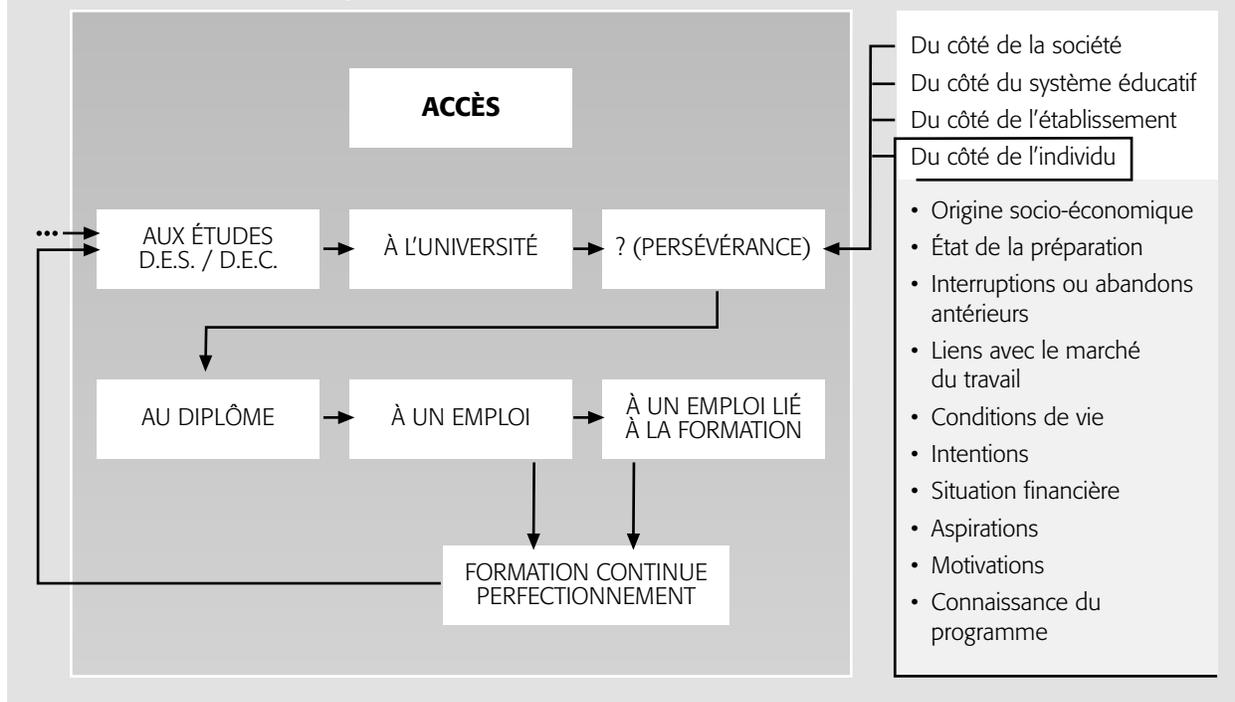
1 On parle généralement d'abandons d'études mais, en réalité, il s'agit de départs institutionnels. En effet, il n'est pas encore possible de vérifier si un étudiant qui quitte un établissement universitaire sans diplôme poursuit ou non ses études dans un autre établissement d'enseignement.

2 Vincent TINTO, "Leaving College. Rethinking the Causes and Cures of Student Attrition", Chicago, The University of Chicago Press, 1987, 296 p.

3 François Boulet, Pierre Chenard et Danielle Pageau, "Les appelés et les élus. L'accès au diplôme universitaire et au marché du travail : une stratégie de recherche et d'intervention", Service de la recherche institutionnelle, Université du Québec, décembre 1991, 33 p.

4 Idem, p. 4.

Un modèle d'accès au diplôme universitaire



UNE NÉCESSAIRE GESTATION

Il n'était alors pas question de faire un sondage ni de se contenter de quelques informations supplémentaires. Il fallait trouver le moyen de cumuler sur une base récurrente un autre type de renseignements permettant de tracer un portrait inédit et novateur de l'actuelle mosaïque étudiante. Il fallait entreprendre une sérieuse démarche de consultation, voir ce qui s'était fait ailleurs, demander à des chercheurs du domaine de l'enseignement supérieur quelles étaient les questions qui les préoccupaient, pour se faire confirmer encore une fois l'importance cruciale de mieux connaître celles et ceux qui fréquentent les universités. Ne restait plus qu'à intéresser les établissements du réseau de l'Université du Québec à cet ambitieux projet et à obtenir leur collaboration. Ce qui ne tarda pas.

LA NAISSANCE D'UNE VASTE ENQUÊTE

Ainsi commença la grande aventure d'une collecte récurrente auprès des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants. Cette collecte, portant sur des aspects jusque-là peu connus, devait permettre à la fois de mieux connaître une population étudiante de plus en plus diversifiée, de même que les facteurs susceptibles d'expliquer la persévérance aux études et, par conséquent, d'orienter les actions pour améliorer l'accès au diplôme universitaire. Le projet ICOPE (pour Indicateurs de Conditions de Poursuite des Études) a donc vu le jour à l'automne 1993 lorsqu'une première enquête par voie de questionnaire a été réalisée auprès des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants de trois établissements du réseau de l'Université du Québec, soit l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Rimouski et la Télé-université.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Le présent document, premier d'une série de trois⁵, porte sur les programmes de baccalauréat et se veut une première étape dans l'analyse des caractéristiques des étudiant-e-s et de leur relation avec le cheminement scolaire. L'information y est traitée par dimensions (au nombre de huit pour les besoins de l'étude) et, à l'intérieur de chacune d'elles, le profil des étudiant-e-s précède une analyse du lien entre les diverses caractéristiques et le cheminement.

La question à laquelle ce document se veut un élément de réponse est la suivante : est-ce que certaines caractéristiques que présentent les étudiant-e-s à leur arrivée dans un programme de baccalauréat favorisent ou défavorisent la poursuite des études jusqu'au diplôme ? La réponse à cette question pourrait alors permettre d'identifier des pistes d'actions pouvant encourager la réussite éducative de toutes celles et de tous ceux qui le désirent.

DES INFORMATIONS À L'ARRIVÉE DANS LE PROGRAMME

La population de base des enquêtes ICOPE est constituée de toutes les étudiantes et de tous les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un programme, indépendamment du fait qu'il s'agisse ou pas de leur première inscription dans une université. À chacun d'eux, un questionnaire a été envoyé par courrier entre la mi-septembre et le début octobre et un rappel a été posté environ trois semaines plus tard à ceux et celles qui n'avaient pas encore retourné leur questionnaire.

Pour le moment, six établissements du réseau de l'Université du Québec ont participé à ces enquêtes et près de 12 000 étudiant-e-s ont répondu au questionnaire. Une première enquête a eu lieu à l'automne 1993 auprès des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants inscrits à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et à la Télé-université (TELUQ). À l'automne 1994, ce fut au tour de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) à participer à l'enquête.

Puisqu'il est bien possible que les caractéristiques de la population étudiante se modifient au fil des conjonctures sociales et économiques, il a d'abord été prévu d'effectuer une collecte récurrente de données après un cycle de trois ans⁶. Ainsi, de manière à dégager des tendances dans l'évolution des profils des étudiant-e-s et à savoir si les divers programmes attirent toujours les mêmes types de populations, une deuxième enquête a été effectuée à l'UQTR, à l'UQAR et à la TELUQ à l'automne 1996, de même qu'à l'UQAC et à l'UQAT à l'automne 1997. Par ailleurs, à l'automne 1997, l'Université du Québec à Hull (UQAH) s'est jointe au projet ICOPE pour une première enquête. La deuxième enquête devrait avoir lieu à l'automne 2001.

La représentativité : taux de réponse, population et répondant-e-s

Question de représentativité, il faut d'abord dire que pour chacune des enquêtes effectuées, les taux de réponse sont plus qu'acceptables, ceux-ci oscillant entre 48 % et 70 % selon l'enquête et l'établissement (Voir le tableau 1).

De plus, l'examen d'un bon nombre de variables montre que la représentation de celles-ci au sein des répondant-e-s correspond sensiblement à celle observée chez la population de départ⁷. Ainsi, parmi les diverses variables examinées soit le sexe, le secteur disciplinaire, le cycle d'études, le genre de programme, le régime d'études et le groupe d'âge, rares sont les écarts entre la représentation des répondant-e-s et celle de la population qui dépassent 3 % et encore plus rares sont ceux qui dépassent 5 %. Il faut noter cependant que pour la plupart des enquêtes, la représentation des femmes chez les répondant-e-s est généralement un peu plus élevée que dans la population. Il est possible qu'il faille en tenir compte lors de certaines interprétations.

5 Les deux autres documents porteront l'un sur les programmes de certificat, l'autre sur les programmes de maîtrise.

6 Il est possible que pour les prochaines enquêtes ICOPE le cycle de récurrence soit plutôt de 4 ou 5 ans.

7 Le tableau présentant le détail de la représentation des répondant-e-s au sein de la population se trouve à l'annexe 1.

TABLEAU 1

TAUX DE RÉPONSE AUX DIFFÉRENTES ENQUÊTES

ÉTABLISSEMENT/ ENQUÊTE	QUESTIONNAIRES POSTÉS	QUESTIONNAIRES REÇUS	TAUX DE RÉPONSE BRUT	QUESTIONNAIRES UTILISABLES	TAUX DE RÉPONSE NET
UQAR, 1993	1641	1149	70,0 %	1141	69,5 %
UQTR, 1993	3722	2535	68,1 %	2524	67,8 %
TELUQ, 1993	1853	1100	59,4 %	1099	59,3 %
UQAC, 1994	740	1021	58,7 %	1015	58,3 %
UQAT, 1994	987	638	64,6 %	634	64,2 %
UQAR, 1996	1311	873	66,6 %	864	65,9 %
UQTR, 1996	3040	1837	60,4 %	1820	59,9 %
TELUQ, 1996	2042	1178	57,7 %	1169	57,3 %
UQAC, 1997	1818	924	50,8 %	872	48,0 %
UQAT, 1997	444	242	54,5 %	241	54,3 %
UQAH, 1997	1274	621	48,7 %	620	48,7 %

Les dimensions

Au nombre de huit, les dimensions couvrent une bonne partie des caractéristiques des étudiant-e-s. Outre la dimension des caractéristiques académiques, lesquelles proviennent des bases de données administratives, les informations recueillies par les enquêtes ICOPE permettent de tracer le portrait des caractéristiques sociodémographiques, des conditions de vie, de l'état de la préparation à entreprendre des études universitaires, des intentions, des motivations et de l'intérêt pour le programme d'études, des liens avec le marché du travail et des connaissances à propos du programme d'études.

Les caractéristiques académiques

Les caractéristiques académiques sont des informations issues des bases de données administratives et renseignent soit à propos de certains choix comme le régime d'études et le secteur disciplinaire, soit encore sur la réussite des cours au premier trimestre. Il sera intéressant de voir dans quelle mesure ces caractéristiques académiques marquent ou non le cheminement des étudiant-e-s.

Les caractéristiques sociodémographiques

Les caractéristiques sociodémographiques forment une catégorie d'informations importantes pour décrire la population étudiante, mais aussi pour l'analyse des cheminements scolaires. Pourtant, jusqu'à maintenant, nous disposons de bien peu d'information en dehors de la connaissance du sexe et de l'âge des étudiant-e-s. Les enquêtes ICOPE permettent d'ajouter d'autres valeurs à cette dimension soit l'origine ethnique (langue maternelle et région d'origine), l'origine régionale (région habitée au cours des 12 mois précédant l'inscription) et l'origine sociale (statut socio-économique du père⁸ et scolarité du père et de la mère). L'étudiante ou l'étudiant qui arrive à l'Université du Québec, ou dans n'importe quel autre établissement d'enseignement, est en partie marqué par son milieu de provenance. C'est là que se sont développées ses valeurs et ses représentations du monde. Ce milieu peut-il être mis en relation avec la décision de quitter ou non les études ? A-t-on autant de possibilités d'adaptation et d'intégration au milieu universitaire indépendamment de son milieu socio-économique d'origine ?

Les conditions de vie

Les informations permettant de décrire les conditions de vie des étudiant-e-s sont celles relatives à leur situation familiale, à leur mode d'habitation, à leur mode de transport et à leur situation financière. En fait, il ne suffit pas d'avoir accès à l'université; diverses conditions liées au quotidien peuvent parfois constituer de lourdes entraves à la poursuite d'études. On peut penser que le nombre d'enfants à la charge (en particulier les enfants en bas âge), la distance à parcourir pour suivre les cours, de même que les ressources financières peuvent parfois peser lourd dans la balance lors de choix difficiles.

L'état de la préparation

Les diplômes que les étudiant-e-s détiennent avant de commencer un programme d'études universitaires, le temps écoulé entre leur dernière fréquentation d'un établissement d'enseignement et leur inscription dans un programme d'études universitaires, de même que l'évaluation qu'ils font eux-mêmes de leur préparation à entreprendre un programme d'études universitaires,

8 Le statut socio-économique est défini par l'indice Blishen de l'occupation du père. Il s'agit d'un indice qui tient compte de l'éducation et du revenu pour classer les occupations selon une hiérarchie sociale (cf. Blishen, Bernard R., William K. Carroll et Catherine Moore, "The 1981 socioeconomic index for occupations in Canada" in *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 1987, pp. 465-488).

res, sont autant d'indications de l'état de leur préparation, c'est-à-dire de la capacité de réponse de l'étudiant-e aux exigences de l'université. Est-ce que l'état de la préparation des étudiant-e-s est déterminant pour l'atteinte de l'objectif qu'ils se sont fixé?

Par ailleurs, le fait d'avoir déjà abandonné des études secondaires ou collégiales ou encore un programme d'études universitaires fait-il augmenter le risque que court un individu d'abandonner les études universitaires qu'il vient d'entreprendre?

Les intentions

S'il y a une information que les enquêtes ICOPE devaient aller chercher c'est bien celle concernant les intentions des étudiant-e-s. Pour bien évaluer la persévérance aux études, il faut d'abord savoir si les étudiant-e-s qui quittent un établissement universitaire sans sanction d'études partent en ayant atteint leurs objectifs (suivre un certain nombre de cours, par exemple) ou quittent après avoir mis de côté un projet de diplôme qui, à tout le moins à leur arrivée, leur tenait à cœur.

Toutefois, la question des intentions recouvre plus que ça; elle cherche bien sûr à connaître les intentions des étudiant-e-s en termes d'accès au diplôme, de poursuite d'études (les aspirations), de mode de cheminement (avec ou sans interruption) ou de moment pour suivre les cours (le jour ou le soir). Mais elle cherche également à déterminer à quel point le projet des étudiant-e-s est précis ou flou à leur arrivée dans un programme et s'il est légitime de penser que plus un projet est précis, plus il a été l'objet de réflexions, plus il a de chances de réussir.

Lorsqu'on parle d'aspirations, il faut distinguer d'une part l'aspiration idéale (situation sans contrainte) et, d'autre part, l'aspiration réaliste (situation compte tenu des contraintes). Il faut bien noter que les aspirations idéales constituent un indicateur du désir de poursuite d'études et que l'écart entre les aspirations idéales et les aspirations réalistes peut représenter une perte tant pour l'individu et pour les établissements universitaires que pour la société. Par ailleurs, on peut penser que plus les aspirations par rapport au diplôme seront élevées, plus l'individu accorde de l'importance aux études et plus il a de chances de s'engager dans ses études et d'être motivé.

Les motivations et l'intérêt pour le programme d'études

La question des motivations regroupe trois dimensions. Premièrement, il y a les raisons qui ont amené l'étudiant-e à s'inscrire à l'université. En fait, un-e étudiant-e peut s'inscrire à l'université pour des raisons qui concernent principalement un éventuel emploi, le milieu universitaire en tant que tel, l'acquisition de connaissances, le diplôme universitaire, les études supérieures, l'amélioration de la qualité de vie ou encore des raisons externes qui ont peu à voir avec les études universitaires. Est-ce que le fait d'être motivé par tel aspect plutôt que tel autre aura un impact positif ou négatif sur le cheminement ultérieur ?

Deuxièmement, il y a l'intérêt qu'a l'étudiant-e pour le programme d'études dans lequel il s'est inscrit, de même que le temps depuis lequel cet intérêt existe. Ainsi, peut-on penser que plus grand sera l'intérêt dans le programme d'études, plus grande sera la motivation à atteindre l'objectif fixé ? Également, la motivation sera-t-elle d'autant renforcée que l'intérêt existe depuis un certain temps ?

Troisièmement, il y a la place que l'étudiant-e accorde aux études par rapport à d'autres activités de sa vie. Est-ce que plus la place accordée aux études est importante, plus grande sera la motivation et, par conséquent, plus grande aussi la persévérance dans les études entreprises ?

Les liens avec le marché du travail

Il s'agit ici principalement de toute la question du travail durant les études et de l'intention d'occuper ou non un emploi rémunéré tout en poursuivant ses études. Mais il s'agit également d'examiner le lien de l'étudiant-e avec le marché du travail avant son inscription à l'université. Qu'est-ce qui distingue les étudiant-e-s qui obtiennent un diplôme tout en travaillant de ceux qui cumulent travail et études mais n'obtiennent pas de diplôme ? Le travail durant les études a maintes fois été mis en cause pour expliquer l'interruption des études. Toutefois, il semblerait que ce ne soit pas tant le fait de travailler comme le nombre d'heures consacrées au travail qui viendrait interférer dans la décision de poursuivre ou non les études. Est-ce effectivement ce que les données des enquêtes ICOPE permettent de conclure ?

Les connaissances à propos du programme d'études

Le degré de connaissances à propos du programme d'études est mesuré à partir de la connaissance du cheminement dans le programme, de l'objet des cours, de même que des débouchés auxquels peut conduire le programme d'études. Est-ce que plus un-e étudiant-e est informé sur le programme dans lequel il s'inscrit, moins il court le risque d'être déçu ou frustré et plus il a de chances de poursuivre ses études jusqu'au diplôme ? Le degré de connaissances qu'un-e étudiant-e a de son programme d'études (cheminement, contenu, débouchés) peut témoigner de l'intérêt qu'il porte à son programme d'études, mais aussi de l'engagement qu'il a envers son projet d'études.

LA POPULATION ANALYSÉE ET LE JUMELAGE AVEC LE CHEMINEMENT

L'objet de la présente étude, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, est l'analyse des caractéristiques des étudiant-e-s à leur entrée dans un programme de baccalauréat et de la relation possible entre ces caractéristiques et le cheminement scolaire. Toutefois, pour mettre en relation ces deux ensembles d'éléments, il faut laisser le temps aux étudiant-e-s de cheminer. Ainsi, les personnes ayant participé aux enquêtes ICOPE à partir de l'automne 1996 ne peuvent être prises en considération pour l'analyse des cheminements scolaires; par contre, elles seront considérées pour la comparaison de l'évolution des caractéristiques. Par ailleurs, étant donné que la Télé-université est un établissement qui se distingue passablement des constituantes à vocation générale du réseau de l'Université du Québec et que son offre de programmes de baccalauréat est assez restreinte, elle ne sera pas considérée dans la présente analyse.

La population à l'étude pour l'analyse des cheminements scolaires est donc constituée des répondant-e-s de l'enquête ICOPE de l'automne 1993 à l'UQTR et à l'UQAR et de ceux de l'enquête effectuée à l'automne 1994 à l'UQAC et à l'UQAT. Ils ont tous été regroupés ensemble dans une « grosse » cohorte sans distinction de l'établissement qu'ils fréquentent. Nous émettons l'hypothèse qu'à caractéristique égale, la relation avec le cheminement est la même, peu importe pour les besoins de notre étude si les étudiant-e-s d'un établissement sont proportionnellement plus nombreux que ceux d'un autre à présenter telle ou telle caractéristique. Par contre, cette information sera importante dans un deuxième temps pour chacun des établissements, car si dans l'un d'eux il y a proportionnellement plus d'étudiant-e-s qui présentent telle ou telle caractéristique associée à un départ de l'établissement sans diplôme, cela pourrait servir à expliquer certains écarts entre les taux de diplomation observés dans chacun des établissements.

Nous devons faire une deuxième hypothèse à savoir que s'il y a des différences entre les caractéristiques des étudiant-e-s de l'enquête de 1993 et celles de la population étudiante de l'automne 1994, ces différences sont attribuables aux caractéristiques propres des populations de chacune de ces enquêtes et non à une variation dans le temps. Ces hypothèses permettent de considérer dans le cadre de notre étude toutes ces personnes comme appartenant à une seule et même cohorte.

La question du jumelage

Pour pouvoir jumeler les informations colligées à l'aide du questionnaire et les données sur le cheminement scolaire, il fallait que les informations soient sous une forme nominative. Or, pour nous permettre de nous conformer à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les étudiant-e-s étaient invités à signer le questionnaire pour autoriser le jumelage des informations qu'ils fournissaient sur le questionnaire avec celles que l'université cumule sur leur cheminement scolaire. Il est à noter que les questionnaires non signés représentent dans l'ensemble moins de 2 % des questionnaires reçus. Ainsi, font donc partie de la population analysée les répondant-e-s qui ont signé leur questionnaire de manière à autoriser le jumelage et pour lesquels on a trouvé dans le Système des cohortes étudiantes⁹ une information correspondant à la même cohorte et au même programme d'inscription¹⁰ (Voir le tableau 2).

TABLEAU 2

LA POPULATION ANALYSÉE POUR LES PROGRAMMES DE BACCALURÉAT

POPULATION D'ENQUÊTE ¹¹	3786
RÉPONDANT-E-S	2545
EXCLUSIONS ¹²	99
POPULATION ANALYSÉE	2446
% DE LA POPULATION D'ENQUÊTE	64,6

9 Le Système des cohortes étudiantes est une base de données longitudinales constituée par la Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle à partir des données transmises au siège social par les établissements du réseau de l'Université du Québec.

10 Le Système des cohortes étudiantes tient compte à chaque mise à jour des corrections qui peuvent être apportées au dossier d'un-e étudiant-e. Certains questionnaires ont dû être rejetés, car l'information concernant le numéro de programme ou la cohorte d'inscription, ou les deux, au moment de l'enquête ne correspondait pas à l'information contenue dans le Système des cohortes étudiantes au moment du jumelage.

11 La population d'enquête correspond à l'ensemble des étudiant-e-s qui ont reçu un questionnaire. Toutefois, étant donné le moment où se déroulent les enquêtes, soit au tout début du trimestre d'automne, les fichiers utilisés pour sélectionner les étudiant-e-s sont parfois incomplets. C'est ce qui explique la différence entre la population d'enquête et l'ensemble de la cohorte telle que reconstituée par le Système des cohortes étudiantes à partir des données définitives validées, disponibles à la fin du trimestre d'hiver suivant.

12 Les exclusions comprennent les questionnaires non signés et les non-correspondances entre les informations au moment de l'enquête (numéro de programme et cohorte) et celles contenues dans le Système des cohortes étudiantes au moment du jumelage.

Le cheminement

Tous les étudiant-e-s ont été suivis sur une période d'observation de 16 trimestres, soit 5 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'automne 1998 pour les répondant-e-s de 1993 et jusqu'à l'automne 1999 pour les répondant-e-s de 1994. Le cheminement des étudiant-e-s est caractérisé selon sept situations correspondant chacune au statut de l'étudiant-e au dernier trimestre de la période d'observation. Les étudiant-e-s peuvent alors être :

- diplômés dans leur programme initial;
- diplômés dans un autre programme;
- inscrits dans leur programme initial;
- inscrits dans un autre programme;
- absents (dossier actif) sans avoir changé de programme¹³;
- absents (dossier actif) après avoir changé de programme;
- partis de l'établissement sans avoir obtenu de diplôme.¹⁴

Le cheminement de l'ensemble de la cohorte et des répondant-e-s des enquêtes ICOPE

Si l'on compare le cheminement de l'ensemble des étudiant-e-s des programmes de baccalauréat à celui des répondant-e-s des enquêtes ICOPE, et ce pour les mêmes cohortes, on remarque que les répondant-e-s des enquêtes ICOPE enregistrent un taux de diplomation dans le programme initial un peu plus élevé que l'ensemble des étudiant-e-s de la cohorte, soit 64,2 % comparativement à 57,2 %. Une telle différence entre les taux de diplomation des répondant-e-s des enquêtes ICOPE et de l'ensemble de la cohorte se retrouve également entre les étudiant-e-s à plein temps et ceux à temps partiel, de même qu'entre les hommes et les femmes (Voir le tableau 3). On constate donc que les répondant-e-s des enquêtes ICOPE enregistrent un taux de diplomation plus élevé que l'ensemble de la population. Il est donc tout à fait probable que les répondant-e-s soient proportionnellement plus nombreux que l'ensemble de la population à détenir certaines caractéristiques favorisant la poursuite des études jusqu'au diplôme.

TABEAU 3

CHEMINEMENT DE L'ENSEMBLE DE LA COHORTE ET DES RÉPONDANT-E-S DES ENQUÊTES ICOPE LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT, OBSERVATION APRÈS 5 ANS

TYPE DE CHEMINEMENT	PLEIN TEMPS		TEMPS PARTIEL		HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	COHORTE	ICOPE	COHORTE	ICOPE	COHORTE	ICOPE	COHORTE	ICOPE	COHORTE	ICOPE
DIPLÔMÉ DANS LE MÊME PROGRAMME	62,1	68,1	29,5	34,2	48,8	56,5	62,4	67,8	57,2	64,2
DIPLÔMÉ DANS UN AUTRE PROGRAMME	6,9	7,0	6,0	6,6	7,4	8,1	6,3	6,4	6,8	7,0
INSCRIT DANS LE MÊME PROGRAMME	1,9	1,7	6,6	7,3	3,3	3,0	2,1	2,1	2,6	2,3
INSCRIT DANS UN AUTRE PROGRAMME	2,1	1,4	3,3	3,1	2,6	1,5	2,1	1,6	2,3	1,6
ABSENT, MÊME PROGRAMME	2,6	2,3	5,4	4,2	3,8	2,9	2,6	2,4	3,0	2,5
ABSENT, AUTRE PROGRAMME	1,0	0,7	2,1	2,8	1,3	1,1	1,1	0,9	1,2	0,9
PARTI SANS DIPLÔME	23,4	18,8	47,1	41,8	32,8	26,9	23,4	18,8	26,9	21,5
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	N	3619	2159	633	287	1608	795	2644	1651	4252

Pour les propos de la présente étude, nous avons choisi de regrouper certaines catégories similaires et de caractériser le cheminement selon trois modes. En ce qui concerne les étudiant-e-s qui sont soit toujours inscrits après cinq ans, soit absents, étant donné qu'ils se trouvent tous dans une situation temporaire dont nous ne pouvons présumer l'issue, ils ont été regroupés dans une même catégorie. Ainsi, les étudiant-e-s peuvent :

- être diplômés (1, 2);
- avoir un dossier actif (3, 4, 5, 6);
- avoir quitté l'établissement sans diplôme (7).

¹³ Le dossier d'un étudiant demeure actif tant que celui-ci n'a pas enregistré six trimestres d'absences consécutives.

¹⁴ Il est possible que certain-e-s étudiant-e-s partis d'un établissement sans diplôme puissent poursuivre leurs études dans un autre établissement. Il ne nous est toutefois pas possible de le vérifier.

Les diplômés peuvent donc avoir obtenu un diplôme dans leur programme initial ou dans un autre programme. Étant donné que les étudiant-e-s ont été suivis sur une période de cinq ans, ou de 16 trimestres, ils sont considérés comme ayant un dossier actif s'ils sont toujours inscrits au 16e trimestre (dans leur programme initial ou dans un autre programme) ou s'ils sont absents à ce trimestre et n'ont pas obtenu de diplôme tout en ayant un dossier actif. Si un-e étudiant-e n'a pas obtenu de diplôme et est absent depuis au moins six trimestres consécutifs, il est considéré comme ayant quitté l'établissement.

AUTRES PROPOS MÉTHODOLOGIQUES

Les valeurs manquantes

Les valeurs de la variable dépendante « type de cheminement » sont disponibles pour tous les individus de la population analysée. Par contre, il arrive que pour certaines variables indépendantes, lesquelles proviennent principalement des réponses au questionnaire, on observe des valeurs manquantes (questions non ou mal répondues). Toutefois, la proportion des valeurs manquantes est toujours inférieure à 3 %, sauf en une occasion où cette proportion est tout de même inférieure à 4 %. Étant donné ces faibles proportions, les valeurs manquantes ne seront pas considérées. La variation des totaux dans les tableaux présentant les différentes variables sera une indication du nombre de valeurs manquantes.

Les mesures d'association

Une mesure d'association est un paramètre statistique qui indique le degré de la relation entre les variables à l'étude. Nous avons choisi de travailler avec des mesures d'association dites de type PRE¹⁵. La mesure varie entre 0 et 1 (ou entre 0 et -1 si la relation est négative) et plus le coefficient de réduction proportionnelle des erreurs de prédiction est élevé, plus la relation entre les variables étudiées est forte.

La variable dépendante à l'étude, c'est-à-dire la variable que l'on cherche à expliquer, est le « type de cheminement ». Différentes variables indépendantes (variables explicatives) seront introduites pour tenter d'expliquer le comportement de la variable « type de cheminement ». Cette dernière est ici considérée comme une variable ordinale puisqu'il existe un rapport d'ordre entre les catégories, voire même une certaine hiérarchie. Lorsque nous tenterons d'expliquer le comportement de la variable dépendante à l'aide d'une variable indépendante également ordinale, le gamma (G) sera la mesure d'association de type PRE qui sera utilisée. Par contre, lorsque la variable indépendante introduite sera plutôt une variable nominale¹⁶, le lambda (L) sera la mesure d'association de type PRE utilisée. Il est possible, lorsqu'une variable indépendante n'a que deux catégories, de considérer celle-ci comme une variable métrique et, par conséquent, que l'on puisse utiliser le coefficient de corrélation de Pearson (P) comme mesure d'association de type PRE. Les mesures d'association se trouvent, et ce pour chaque variable, dans les tableaux relatifs à l'analyse du cheminement.

La régression logistique

Il est intéressant, dans un premier temps, d'examiner la relation entre chacune des variables explicatives et la variable dépendante. Toutefois, il faut bien comprendre que la variation du type de cheminement (la variable dépendante) s'explique non pas par une seule variable, mais plutôt par une combinaison de plusieurs variables. C'est justement ce que la régression logistique permet de faire. Elle rend donc possible l'identification d'un ensemble de variables (le modèle) qui explique la plus grande partie de la variation de la variable dépendante. Elle permet également de mesurer le poids de chacune des variables explicatives à l'intérieur du modèle. L'utilisation de cette technique servira donc, dans un deuxième temps, à identifier les caractéristiques qui permettent le mieux de comprendre ce qui différencie les étudiant-e-s qui poursuivent leurs études jusqu'au diplôme de ceux qui quittent l'université sans diplôme.

15 Coefficient de réduction proportionnelle des erreurs de prédiction (Proportional Reduction in Error).

16 Les variables nominales sont des variables dont les catégories ne forment aucune structure mathématique et ne peuvent être ordonnées ou hiérarchisées, comme le sexe ou le secteur disciplinaire.

QUESTIONS DE PROFILS ET DE CHEMINEMENTS

Dans la présente section, se trouve une analyse descriptive des caractéristiques des étudiant-e-s à leur arrivée dans un programme de baccalauréat, suivie d'une analyse de la relation qu'entretiennent les diverses caractéristiques avec le cheminement. Cette analyse est présentée par dimension, lesquelles sont, rappelons-le : les caractéristiques académiques, les caractéristiques sociodémographiques, les conditions de vie, l'état de la préparation, les intentions, les motivations et l'intérêt pour le programme, les liens avec le marché du travail, de même que les connaissances à propos du programme d'études. Les tableaux concernant les données relatives aux caractéristiques et à l'analyse du cheminement se trouvent à la fin de la section de chaque dimension.

LES CARACTÉRISTIQUES ACADÉMIQUES

Les caractéristiques d'ordre académique sont issues des bases de données institutionnelles et nous permettent de décrire soit certains choix des étudiant-e-s, comme le régime d'études et le secteur disciplinaire ou de qualifier la réussite des cours des étudiant-e-s. On verra par la suite si ces caractéristiques académiques sont associées au cheminement scolaire.

LES CARACTÉRISTIQUES

Les étudiant-e-s choisissent le plein temps¹⁷ pour entreprendre des études dans un programme de baccalauréat

La très grande majorité des étudiant-e-s qui s'inscrivent dans un programme de baccalauréat choisissent de l'entreprendre à plein temps. En effet, on observe que c'est le cas d'environ 90 % des étudiant-e-s qui entreprennent un programme de baccalauréat.

Les sciences humaines et les sciences de l'éducation pour les étudiant-e-s à plein temps, les sciences humaines et les sciences de l'administration pour ceux à temps partiel

Une grande partie des étudiant-e-s à plein temps se retrouvent dans les programmes des sciences humaines (34 %), des sciences de l'éducation (27 %), des sciences de l'administration (15 %) et des sciences pures (9 %). Les autres secteurs (sciences de la santé, sciences appliquées, lettres, arts) recueillent chacun moins de 6 % des étudiant-e-s. Lors de la deuxième enquête, soit trois ans après la première, la part relative des sciences humaines est moins importante (25 %), alors que celle de presque tous les autres secteurs augmente légèrement. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, même si on observe des répartitions différentes entre les secteurs disciplinaires d'une enquête à l'autre, on remarque que ce sont les sciences humaines (21 % - 26 %), les sciences de l'administration (20 % - 28 %) et les sciences de la santé (25 % - 16 %) qui en recrutent la grande majorité. Bien entendu, cette répartition peut également refléter l'offre de programmes à l'intérieur des secteurs disciplinaires des quatre établissements d'où provient la population analysée.

La majorité des étudiant-e-s réussissent la totalité de leurs cours au 1^{er} trimestre

La réussite des cours en première année, voire même au premier trimestre, est souvent énoncée comme un facteur déterminant pour le cheminement ultérieur. Ici, nous mesurons la réussite des cours en termes de proportion de cours réussis parmi les cours suivis, indépendamment de la note obtenue. Ainsi, on constate que la très grande majorité des étudiant-e-s réussissent la totalité de leurs cours. C'est le cas de 80 % des étudiant-e-s à plein temps et de 85 % des étudiant-e-s à temps partiel. En fait, seulement 2 % des étudiant-e-s à plein temps et 9 % des étudiant-e-s à temps partiel ne réussissent aucun de leurs cours.

Le cheminement

Quand étudier à plein temps favorise la réussite

Il existe une relation très forte entre le type de cheminement et le régime d'études dans le sens où les étudiant-e-s inscrits à plein temps cheminent jusqu'au diplôme dans une proportion beaucoup plus grande que les étudiant-e-s à temps partiel. En effet, les premiers obtiennent un diplôme dans une proportion de 75 %, tandis que cette proportion est de 41 % chez les

¹⁷ Un-e étudiant-e est considéré à plein temps s'il est inscrit à 12 crédits ou plus et à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits. Le régime d'études utilisé est celui de l'entrée dans le programme.

seconds. Il faut noter une proportion non négligeable d'étudiant-e-s à temps partiel dont le dossier est toujours actif¹⁸ (17 %) et qui peuvent éventuellement obtenir un diplôme. Toutefois, on peut noter que déjà 42 % des étudiant-e-s à temps partiel ont un statut définitif de départ de l'établissement sans diplôme (abandon), comparativement à 19 % chez les étudiant-e-s à plein temps.

Les étudiant-e-s réussissent mieux dans certains secteurs

Tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux à temps partiel, on observe une variation de l'accès au diplôme selon les différents secteurs disciplinaires. Premièrement, chez les étudiant-e-s à plein temps, on remarque que c'est dans les programmes des sciences de l'éducation qu'on enregistre le plus haut taux de diplomation, soit 82 %. Viennent ensuite les étudiant-e-s des sciences humaines, des sciences de l'administration et des sciences pures, lesquels se rendent jusqu'au diplôme dans des proportions oscillant entre 73 % et 77 %. Pour leur part, les étudiant-e-s des lettres et des sciences de la santé obtiennent un diplôme dans une proportion de 67 %. Dans les programmes du secteur des arts, le taux de diplomation est beaucoup plus bas, soit 53 %, et c'est là qu'on trouve le plus haut taux d'abandon (47,5 %). Quant aux sciences appliquées, le taux de diplomation est le plus bas enregistré et atteint tout juste 50 %. Il faut cependant tenir compte du fait que les programmes de ce secteur sont généralement des programmes de 120 crédits s'échelonnant sur quatre ans, lesquels se voient désavantagés par la longueur de la période d'observation comparativement aux programmes de 90 crédits des autres secteurs disciplinaires¹⁹. Ainsi, on remarque qu'il y a toujours 15 % d'étudiant-e-s des sciences appliquées dont le dossier est toujours actif, mais également que le taux d'abandon y est passablement élevé, soit 35 %²⁰.

Deuxièmement, chez les étudiant-e-s à temps partiel, ceux des sciences pures se rendent jusqu'au diplôme dans une proportion plus importante (60 %) que les étudiant-e-s des sciences appliquées (50 %), des sciences de l'éducation (49 %), des sciences de la santé (46 %) et des lettres (45 %). Pour ce qui est des étudiant-e-s des sciences de l'administration et des sciences humaines, ils obtiennent un diplôme dans une proportion respective de 33 % et 28 %. Quant aux étudiant-e-s des arts, le taux de diplomation atteint seulement 20 %.

La relation observée plus haut entre le régime d'études et le cheminement s'observe également dans tous les secteurs disciplinaires, sauf en sciences appliquées où les taux de diplomation atteignent pour le moment 50 % chez les étudiant-e-s des deux régimes d'études. De plus, si l'intensité de la relation entre le cheminement et le régime d'études dans certains secteurs disciplinaires est parfois très forte (sciences humaines, administration, éducation), plus faible (sciences pures) ou presque nulle (sciences appliquées), cette relation n'en demeure pas moins fort importante (Voir le tableau 4).

TABLEAU 4

CHEMINEMENT SELON LE RÉGIME D'ÉTUDES, PAR SECTEUR DISCIPLINAIRE LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (P. T. Plein temps T. P. Temps partiel)

SECTEUR DISCIPLINAIRE	ABANDON		ACTIF		DIPLÔME		GAMMA
	P. T.	T. P.	P. T.	T. P.	P. T.	T. P.	
SCIENCES DE LA SANTÉ	20,8	33,3	12,5	20,8	66,7	45,8	0,35
SCIENCES PURES	19,5	24,0	7,2	16,0	73,3	60,0	0,24
SCIENCES APPLIQUÉES	34,8	25,0	14,8	25,0	50,4	50,0	0,07
SCIENCES HUMAINES	18,1	53,3	5,3	18,3	76,6	28,3	0,71
LETTRES	26,4	45,0	5,7	10,0	67,9	45,0	0,40
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	13,8	37,2	4,2	14,0	82,0	48,8	0,61
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	16,5	50,0	7,2	17,2	76,3	32,8	0,68
ARTS	47,5	60,0	0,0	20,0	52,5	20,0	0,38
TOTAL	18,8	41,8	6,1	17,4	75,1	40,8	0,56

Ainsi, étant donné la forte relation entre le type de cheminement et le régime d'études, et de manière à éviter que celle-ci affecte la relation entre le type de cheminement et les diverses variables indépendantes, les deux régimes d'études seront analysés séparément. Cependant, il est possible en quelques occasions, étant donné le plus petit nombre d'étudiant-e-s à temps partiel, que certains résultats soient difficilement interprétables.

18 Rappelons qu'un dossier demeure actif tant qu'un-e étudiant-e ne cumule pas six trimestres consécutifs d'absence.

19 Il faut noter que le secteur des sciences de la santé comprend le programme de doctorat de 1^{er} cycle en chiropratique et que le secteur des sciences de l'éducation comprend quant à lui le programme de baccalauréat en enseignement secondaire, deux programmes de 120 crédits s'échelonnant normalement sur 4 ans.

20 Dans l'explication du taux d'abandon élevé en sciences appliquées, il faut tenir compte du fait que les étudiant-e-s en sciences appliquées de l'UQAT vont terminer leur programme à l'École polytechnique et le Système des cohortes étudiantes ne contient pas l'information à savoir si l'École polytechnique leur a délivré ou non un diplôme. Étant donné qu'on ne peut distinguer un-e étudiant-e ayant abandonné son programme d'un autre qui a obtenu son diplôme de l'École polytechnique, cela peut faire augmenter légèrement le taux d'abandon.

La réussite au 1^{er} trimestre est un bon indicateur de l'accès au diplôme

Si la grande majorité des étudiant-e-s au baccalauréat réussissent la totalité de leurs cours au 1^{er} trimestre, et ce tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez les étudiant-e-s à temps partiel, on remarque que ce sont eux qui sont proportionnellement les plus nombreux à obtenir un diplôme. Ainsi, il existe une relation linéaire très forte entre la proportion de cours réussis au 1^{er} trimestre et l'accès au diplôme. Chez les étudiant-e-s à plein temps, le taux de diplomation passe de 5 % pour les étudiant-e-s qui ne réussissent aucun cours au 1^{er} trimestre à 82 % pour les étudiant-e-s qui les réussissent tous. La même tendance s'observe chez les étudiant-e-s à temps partiel pour lesquels on enregistre une augmentation du taux d'accès au diplôme à mesure que s'élève la proportion de cours réussis au 1^{er} trimestre : de 12 % pour les étudiant-e-s qui n'ont réussi aucun cours à 44 % pour ceux qui les ont tous réussis.

EN BREF

La très grande majorité des étudiant-e-s qui entreprennent un programme de baccalauréat s'inscrivent à plein temps. On retrouve une bonne partie des étudiant-e-s à plein temps dans les programmes des sciences humaines, des sciences de l'éducation et des sciences de l'administration, tandis que ce sont principalement les sciences de l'administration, les sciences humaines et les sciences de la santé qui attirent les étudiant-e-s à temps partiel. Par ailleurs, au moins 80 % des étudiant-e-s, plein temps et temps partiel, réussissent la totalité de leurs cours au 1^{er} trimestre.

Les étudiant-e-s à plein temps ont un taux d'accès au diplôme beaucoup plus élevé que celui des étudiant-e-s à temps partiel et cela se vérifie dans tous les secteurs disciplinaires. Chez les étudiant-e-s à plein temps, les taux d'accès au diplôme sont les plus élevés en sciences de l'éducation, en sciences humaines, en sciences de l'administration et en sciences pures, alors que c'est en sciences pures, en sciences appliquées et en sciences de l'éducation que les étudiant-e-s à temps partiel obtiennent les meilleurs taux de diplomation. De plus, il existe une relation positive très forte entre la proportion de cours réussis au 1^{er} trimestre et l'accès au diplôme.

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

LES CARACTÉRISTIQUES ACADÉMIQUES

	ENQUÊTES DE 1993 ET 1994		ENQUÊTES DE 1996 ET 1997		
		%		%	
LE RÉGIME D'ÉTUDES	PLEIN TEMPS	88,3		90,9	
	TEMPS PARTIEL	11,7		9,1	
	TOTAL	100,0		100,0	
	NOMBRE	2 446		1 852	
		P. T.	T. P.	P. T.	T. P.
		%	%	%	%
LE SECTEUR DISCIPLINAIRE	SCIENCES DE LA SANTÉ	3,3	25,1	3,1	16,1
	SCIENCES PURES	9,0	8,7	11,1	4,2
	SCIENCES APPLIQUÉES	5,3	1,4	7,4	5,4
	SCIENCES HUMAINES	33,9	20,9	24,8	25,6
	LETTRES	4,9	7,0	5,0	10,1
	ÉDUCATION	26,8	15,0	31,2	5,4
	ADMINISTRATION	14,9	20,2	14,0	28,0
	ARTS	1,9	1,7	3,4	5,4
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 159	287	1 684	168
PROPORTION DE COURS RÉUSSIS AU 1^{er} TRIMESTRE	0 %	1,9	8,7	Données non disponibles pour le moment pour ces deux enquêtes	
	1 % - 49 %	1,7	0,7		
	50 % - 74 %	3,2	5,9		
	75 % - 99 %	13,1	0,0		
	100 %	80,1	84,7		
	TOTAL	100,0	100,0		
	NOMBRE	2 159	287		

P. T. : PLEIN TEMPS T. P. : TEMPS PARTIEL

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

CHEMINEMENT SELON LES CARACTÉRISTIQUES ACADÉMIQUES

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
LE RÉGIME D'ÉTUDES	PLEIN TEMPS	18,8	6,1	75,1	100,0	2159
	TEMPS PARTIEL	41,8	17,4	40,8	100,0	287
G = - 0,56						

LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS

LE SECTEUR DISCIPLINAIRE						
	SCIENCES DE LA SANTÉ	20,8	12,5	66,7	72	
	SCIENCES PURES	19,5	7,2	73,3	195	
	SCIENCES APPLIQUÉES	34,8	14,8	50,4	115	
	SCIENCES HUMAINES	18,1	5,3	76,6	731	
	LETTRES	26,4	5,7	67,9	106	
	ÉDUCATION	13,8	4,2	82,0	579	
	ADMINISTRATION	16,5	7,2	76,3	321	
	ARTS	47,5	0,0	52,5	40	
L = 0,00						
% DE COURS RÉUSSIS AU 1^{er} TRIMESTRE	0 %	85,0	10,0	5,0	40	
	1 % - 49 %	59,5	18,9	21,6	37	
	50 % - 74 %	37,1	22,9	40,0	70	
	75 % - 99 %	28,6	13,8	57,6	283	
	100 %	14,0	3,8	82,2	1729	
G = 0,62						

LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

LE SECTEUR DISCIPLINAIRE						
	SCIENCES DE LA SANTÉ	33,3	20,8	45,8	72	
	SCIENCES PURES	24,0	16,0	60,0	25	
	SCIENCES APPLIQUÉES	25,0	25,0	50,0	4	
	SCIENCES HUMAINES	53,3	18,3	28,3	60	
	LETTRES	45,0	10,0	45,0	20	
	ÉDUCATION	37,2	14,0	48,8	43	
	ADMINISTRATION	50,0	17,2	32,8	58	
	ARTS	60,0	20,0	20,0	5	
L = 0,14						
% DE COURS RÉUSSIS AU 1^{er} TRIMESTRE	0 %	64,0	24,0	12,0	25	
	1 % - 49 %	0,0	0,0	100,0	2	
	50 % - 74 %	47,1	17,7	35,3	17	
	75 % - 99 %	0,0	0,0	0,0	0	
	100 %	39,5	16,9	43,6	243	
G = 0,31						

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Le portrait sociodémographique des étudiant-e-s que les données des enquêtes ICOPE permettent de tracer comporte, outre le sexe et l'âge dont nous disposons déjà dans les bases de données administratives, le statut socio-économique d'origine, la scolarité des parents, la langue maternelle et d'usage, de même que l'origine géographique.

LES CARACTÉRISTIQUES

Les étudiant-e-s au baccalauréat : des femmes et des jeunes

Les étudiant-e-s inscrits à plein temps dans un programme de baccalauréat sont majoritairement des femmes (67 %) et des jeunes âgés de 21 ans et moins (73 %). Chez les étudiant-e-s inscrits à temps partiel, la représentativité des femmes est encore plus importante (75 %), mais la population est nettement plus âgée alors que plus de 70 % des étudiant-e-s se situent entre 22 et 39 ans. La deuxième enquête montre une augmentation appréciable de la proportion de jeunes de 21 ans et moins chez les étudiant-e-s à temps partiel, leur représentation passant ainsi de 11 % à 22 %. Il est impossible pour l'instant de savoir s'il s'agit d'une tendance vers un rajeunissement de la population à temps partiel ou s'il s'agit plutôt d'un effet de conjoncture.

Une origine sociale moins favorisée chez les étudiant-e-s à temps partiel

Les étudiant-e-s à plein temps se répartissent à peu près également dans les catégories sociales mesurées par le statut socio-économique du père²¹. Chez la majorité de ces étudiant-e-s (62 %), les mères occupent un emploi à l'extérieur de la maison. Le portrait de l'origine socio-économique des étudiant-e-s à temps partiel est toutefois quelque peu différent de celui des étudiant-e-s à plein temps, puisque ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux à provenir d'un milieu socio-économique faible (45 %). On peut se demander si les propos qu'avaient Dandurand et Fournier à la fin des années soixante-dix n'est pas toujours d'actualité : « Ces étudiants [les étudiants adultes] sont d'origine un peu plus modeste que les étudiants inscrits à plein temps. Juste assez, allions-nous dire, pour justifier l'image de l'éducation des adultes, lieu et moment d'une seconde chance pour les classes populaires²². » De plus, chez les étudiant-e-s à temps partiel, la proportion de ceux-ci dont la mère occupe un emploi sur le marché du travail (47 % - 55 % selon l'enquête) est moins importante que chez les étudiant-e-s à plein temps.

Une représentation égale dans les programmes de baccalauréat chez les étudiant-e-s à plein temps masque une inégalité d'accès

Quand on examine la population dans les programmes de baccalauréat, on constate qu'environ un tiers des étudiant-e-s proviennent d'un milieu socio-économique faible, un autre tiers d'un milieu socio-économique moyen et un autre tiers d'un milieu socio-économique élevé. Si chez les étudiant-e-s à plein temps la représentation selon l'origine socio-économique est sensiblement la même, il en va autrement chez les étudiant-e-s à temps partiel où l'on observe une diminution de la représentation à mesure que le statut socio-économique d'origine s'élève. Toutefois, pour vraiment saisir l'effet du statut socio-économique sur l'accès aux programmes de baccalauréat, encore faut-il examiner le comportement de l'ensemble des étudiant-e-s faisant partie d'une catégorie sociale.

Ainsi, lorsque l'on considère l'ensemble des étudiant-e-s qui s'inscrivent dans un programme de 1^{er} cycle dans un des quatre établissements de la cohorte analysée, on constate que 37 % proviennent d'un milieu socio-économique faible, 35 % d'un milieu socio-économique moyen et 28 % d'un milieu socio-économique élevé (Voir le tableau 5).

21 Les étudiant-e-s ont été répartis à l'intérieur de trois groupes socio-économiques. Le groupe socio-économique " faible " comprend les étudiant-e-s dont l'occupation du père correspond à des emplois de manœuvres ou d'ouvriers non spécialisés. Le groupe socio-économique moyen comprend les étudiant-e-s dont l'occupation du père est plutôt du type ouvrier spécialisé, technicien ou col blanc. Le groupe socio-économique élevé comprend quant à lui les étudiant-e-s dont l'occupation du père est classée parmi les groupes professionnels ou administrateurs.

22 P. Dandurand et M. Fournier, Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise, Québec, ministère de l'Éducation, direction générale de l'enseignement supérieur, mai 1979, p. 28.

TABLEAU 5

RÉPARTITION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN PROGRAMME DE 1^{ER} CYCLE SELON LEUR STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE D'ORIGINE

STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE D'ORIGINE	PROGRAMMES DE 1 ^{ER} CYCLE	
	N	%
STATUT FAIBLE	1727	37,3
STATUT MOYEN	1617	35,0
STATUT ÉLEVÉ	1282	27,7
TOTAL	4626	100,0

Toutefois, si l'on considère la proportion des étudiant-e-s selon leur milieu socio-économique d'origine qui choisissent un programme de baccalauréat, on remarque une différence importante à mesure que le milieu socio-économique s'élève. En effet, si 62 % des étudiant-e-s du milieu socio-économique élevé qui s'inscrivent à l'université dans un programme de 1^{er} cycle choisissent un programme de baccalauréat, cette proportion est plutôt de 51 % chez les étudiant-e-s du milieu socio-économique moyen et de 44 % chez les étudiant-e-s du milieu socio-économique faible. De plus, l'écart entre les différents groupes augmente légèrement si l'on considère seulement les inscriptions à plein temps dans un programme de baccalauréat (Voir le tableau 6).

TABLEAU 6

REPRÉSENTATION DANS LES PROGRAMMES DE BACCALURÉAT ET BACCALURÉAT À PLEIN TEMPS PAR STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE D'ORIGINE

STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE D'ORIGINE	BACCALURÉAT		BACCALURÉAT À PLEIN TEMPS		PROGRAMMES DE 1 ^{ER} CYCLE	
	N	%	N	%	N	%
STATUT FAIBLE	762	44,1	627	36,3	1727	100,0
STATUT MOYEN	816	50,5	718	44,4	1617	100,0
STATUT ÉLEVÉ	797	62,2	745	58,2	1282	100,0
TOTAL	2375	51,3	2090	45,2	4626	100,0

Ceci démontre donc que même si on retrouve dans les programmes de baccalauréat sensiblement le même nombre d'étudiant-e-s provenant des divers milieux socio-économiques, le taux d'accès aux programmes de baccalauréat augmente à mesure que le statut socio-économique d'origine s'élève.

Les parents sont moins scolarisés chez les étudiant-e-s à temps partiel

On constate que le niveau de scolarité atteint par les parents est moins élevé chez les étudiant-e-s à temps partiel que chez ceux à plein temps. En fait, si chez à peu près la moitié des étudiant-e-s à plein temps le père détient une scolarité ne dépassant pas les études secondaires, cette proportion se situe plutôt entre 69 % et 79 %, selon l'enquête, chez les étudiant-e-s à temps partiel. Par contre, la proportion d'étudiant-e-s à plein temps dont le père a atteint les études universitaires est de 25 % comparativement à une proportion variant entre 9 % et 14 % selon l'enquête chez les étudiant-e-s à temps partiel. La même tendance se dégage lorsqu'on compare le niveau de scolarité atteint par les mères des deux catégories d'étudiant-e-s, celles des étudiant-e-s à temps partiel détenant une scolarité passablement inférieure à celle des étudiant-e-s à plein temps.

Question de langue ou d'origine ethnique, une question d'homogénéité

Qu'il s'agisse de la langue maternelle ou de la langue d'usage, presque la totalité des étudiant-e-s des deux régimes d'études (au moins 96 %) ont indiqué le français. En fait, il aurait été assez étonnant qu'il en soit autrement, d'abord à cause des établissements universitaires eux-mêmes d'où provient la population à l'étude (UQTR, UQAC, UQAR et UQAT) et ensuite parce que les étudiant-e-s d'origine étrangère se retrouvent davantage dans les programmes de cycles supérieurs que dans les programmes de baccalauréat.

Des étudiant-e-s d'un peu partout, mais des zones de recrutement privilégiées

La répartition géographique de la population à l'étude, tant pour la région d'origine que pour celle habitée durant la dernière année, n'est pas représentative du poids respectif de chacune des régions administratives dans la province, mais est plutôt largement tributaire des établissements universitaires concernés par la présente analyse et de leurs zones de recrutement. Chez les étudiant-e-s à plein temps, les régions de Mauricie-Bois-Francs et du Saguenay-Lac-St-Jean sont sur-représentées (près de 20 %) étant donné que deux des établissements à l'étude sont situés dans ces régions (UQTR et UQAC). Viennent ensuite les régions de Québec, du Bas-St-Laurent et de l'Abitibi-Témiscamingue qui regroupent chacune 8 % à 9 % des répondant-e-s. Toutes les autres régions du Québec, y compris la très peuplée région de Montréal, contribuent chacune pour moins de 6 % des étudiant-e-s.

Il est certain que les établissements visés par l'analyse ont une grande partie de leur zone de recrutement qui leur est spécifique et de laquelle provient la majorité de leurs étudiant-e-s. De plus, comme on pouvait s'y attendre, cette observation est encore plus marquée pour les étudiant-e-s à temps partiel que pour ceux à plein temps, ces derniers pouvant avoir une plus grande mobilité. Ainsi, pour les baccalauréats à plein temps, la grande majorité des étudiant-e-s de l'UQAT proviennent de la grande région de l'Abitibi-Témiscamingue (79 %), la majorité de ceux de l'UQAC proviennent de la région du Saguenay-Lac-St-Jean (78 %), les étudiant-e-s de l'UQAR proviennent principalement de la région du Bas-St-Laurent (44 %), de celle de Québec (20 %) et de celle de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (11 %), tandis que les étudiant-e-s de l'UQTR se recrutent à l'intérieur des régions de la Mauricie-Bois-Francs (38 %), de celle de Québec (15 %), de celle de Lanaudière (9 %), de la grande région de Montréal (8 %), de la région de l'Estrie (6 %) ou encore de celle de la Montérégie (6 %) (Voir le tableau 7).

TABLEAU 7

RÉGION DE PROVENANCE SELON L'ÉTABLISSEMENT ÉTUDIANT-E-S AU BACCALURÉAT À PLEIN TEMPS

RÉGION DE PROVENANCE	UQTR		UQAC		UQAR		UQAT	
	N	%	N	%	N	%	N	%
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	5	0,5	3	0,6	0	0,0	151	78,7
BAS-ST-LAURENT	26	2,4	7	1,4	173	44,5	1	0,5
ESTRIE	68	6,4	5	1,0	17	4,4	2	1,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	8	0,8	2	0,4	42	10,8	0	0,0
LANAUDIÈRE	97	9,1	2	0,4	2	0,5	0	0,0
MAURICIE-BOIS-FRANCS	405	37,8	4	0,8	15	3,9	2	1,0
MONTÉRÉGIE	68	6,4	5	1,0	6	1,5	2	1,0
MONTRÉAL	87	8,1	16	3,2	10	2,6	13	6,8
QUÉBEC	165	15,4	31	6,3	76	19,5	2	1,0
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	15	1,4	388	78,2	5	1,3	2	1,0
AUTRES RÉGIONS	127	11,8	33	6,7	43	11,1	17	8,9
TOTAL	1071	100,0	496	100,0	389	100,0	192	100,0

LE CHEMINEMENT

Les différences observées entre la réussite des hommes et des femmes sont plus importantes à plein temps qu'à temps partiel

La réussite scolaire chez les garçons est actuellement au cœur des préoccupations du monde de l'éducation et a souvent fait la manchette des grands quotidiens ces dernières années. L'inquiétude semble justifiée puisque dans la population à l'étude, une différence significative est également observée dans le cheminement au baccalauréat à plein temps selon le sexe. En effet, les femmes enregistrent un taux de diplomation de 79 %, alors que celui-ci se situe plutôt à 67 % chez les hommes. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, la même relation est observée, mais l'écart entre le taux de diplomation des femmes et des hommes est moins grand. Le taux de diplomation y est donc de 42 % chez les femmes et de 36 % chez les hommes.

Entreprendre jeune ses études de baccalauréat à plein temps augmente les chances de diplomation

L'âge auquel l'étudiant-e entreprend son baccalauréat à plein temps s'avère un facteur de réussite dans le sens où plus les étudiant-e-s sont jeunes lorsqu'ils entreprennent leur baccalauréat, plus la probabilité d'atteindre le diplôme est élevée. Une variation à la baisse dans le taux de diplomation est observée à mesure que l'âge à l'entrée augmente. Ainsi, le taux de

diplomation est de 80 % chez les 21 ans et moins, de 64 % chez les 22-29 ans et de 60 % chez les 30 ans et plus. Quant aux étudiant-e-s à temps partiel, étant donné leur petit nombre, ils ont été regroupés en deux catégories, soit les 29 ans et moins et les 30 ans et plus, mais aucune différence significative n'est observée entre les deux groupes d'âge quant au taux de diplomation, celui-ci se situant dans les deux cas à 41 %. Par contre, la proportion d'étudiant-e-s dont le dossier est toujours actif est légèrement plus élevée chez les 30 ans et plus (20 % par rapport à 15 % chez les moins de 30 ans), alors que le taux d'abandon est un peu plus faible chez le même groupe (39 % comparativement à 45 % chez les moins de 30 ans), ce qui laisse supposer que le taux de diplomation que permettrait de calculer une période d'observation plus longue pourrait éventuellement être plus élevé chez les étudiant-e-s de 30 ans et plus que chez les moins de 30 ans, contrairement à ce qui est observé chez les étudiant-e-s à plein temps.

Pas de différence significative observée à l'égard du statut socio-économique et de l'occupation de la mère chez les étudiant-e-s à plein temps

L'origine sociale mesurée par le statut socio-économique du père ne semble pas interférer de façon significative sur le cheminement des étudiant-e-s à plein temps. En effet, les différences dans les taux de diplomation des étudiant-e-s selon leur origine sociale sont très faibles. Chez les étudiant-e-s à temps partiel par contre, s'il n'y a pas de différences entre les taux de diplomation des étudiant-e-s qui proviennent d'un milieu défavorisé et ceux qui proviennent d'un milieu favorisé (environ 44 %), on remarque que les étudiant-e-s provenant d'un milieu social moyen enregistrent un taux de diplomation plus faible, soit 36 %. Le fait que la mère soit à la maison ou au travail à l'extérieur n'amène pas non plus de différence significative dans le cheminement des étudiant-e-s à plein temps. On observe cependant que les étudiant-e-s à temps partiel dont la mère occupe un emploi à l'extérieur de la maison obtiennent un diplôme dans une proportion un peu plus élevée (44 %) que les étudiant-e-s dont la mère est à la maison (38 %).

L'inégalité d'accès aux programmes de baccalauréat selon le statut socio-économique d'origine conduit à une inégalité d'accès au diplôme de baccalauréat

S'il n'y a pas vraiment de différence entre le taux de diplomation des étudiant-e-s selon leur milieu socio-économique d'origine, il reste que l'inégalité d'accès aux programmes de baccalauréat dont il a été question plus haut est quant à elle associée à l'accès au diplôme de baccalauréat. Ainsi, sur l'ensemble des étudiant-e-s provenant d'un milieu socio-économique faible qui se sont inscrits dans un programme de 1^{er} cycle, 30 % obtiennent un diplôme de baccalauréat. Cette proportion, laquelle augmente à mesure que s'élève le statut socio-économique d'origine, se situe à 36 % pour les étudiant-e-s provenant d'un milieu socio-économique moyen et à 46 % chez ceux issus d'un milieu socio-économique élevé (Voir le tableau 8). De plus, étant donné que les étudiant-e-s de statut socio-économique faible sont proportionnellement plus nombreux à s'inscrire à temps partiel que les étudiant-e-s des autres milieux et que les étudiant-e-s à temps partiel ont un taux de diplomation moins élevé que les étudiant-e-s à plein temps, ils sont doublement pénalisés. Ainsi, on ne peut dissocier l'accès au diplôme de l'accès aux programmes pour mesurer la persistance de l'inégalité des chances et l'étendue du chemin encore à parcourir en matière d'accessibilité universitaire.

TABEAU 8

IMPACT DE L'INÉGALITÉ D'ACCÈS AUX PROGRAMMES DE BACCALURÉAT SELON LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE D'ORIGINE SUR L'ACCÈS AU DIPLÔME DE BACCALURÉAT

TYPE D'ACCÈS	SSE FAIBLE		SSE MOYEN		SSE ÉLEVÉ	
	N	%	N	%	N	%
ACCÈS AU 1 ^{er} CYCLE	1727	100,0	1617	100,0	1282	100,0
ACCÈS AU BACCALURÉAT	762	35,0	816	50,5	797	62,2
ACCÈS AU DIPLÔME DE BACCALURÉAT	518	30,0	585	36,2	589	46,0

La scolarité des parents a une certaine influence sur le cheminement

Chez les étudiant-e-s à plein temps, le taux de diplomation est moins élevé chez ceux dont les parents n'ont pas dépassé le niveau d'études primaires (67 %), comparativement à ceux dont les parents ont atteint au moins les études secondaires (76 %). En fait, qu'il s'agisse de la scolarité du père ou de la mère, la même tendance est observée. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, on remarque que ceux dont le père possède une scolarité de niveau post-secondaire ont un taux de diplomation beaucoup plus faible (30 %), que ceux dont le père n'a pas dépassé les études primaires (39 %) et que ceux dont le père a atteint les études secondaires (51 %). Par contre, la relation entre la scolarité de la mère et le cheminement des étudiant-e-s à temps partiel va dans le même sens que celle observée chez les étudiant-e-s à plein temps, à savoir que les étudiant-e-s dont

la mère a une scolarité qui ne dépasse pas les études primaires ont un taux de diplomation moins élevé que les autres (37 % comparativement à 45 %). Toutefois, étant donné que les proportions d'étudiant-e-s dont le dossier est toujours actif sont parfois importantes, il est possible qu'une période d'observation plus longue puisse modifier sensiblement la tendance observée.

Certaines différences observées selon la région de provenance²³

Il n'est pas évident de faire un lien entre le cheminement et la région de provenance principalement pour deux raisons. La première étant que l'information concernant justement la région de provenance correspond au découpage du Québec en régions administratives, ce qui constitue une définition trop large qui rend impossible toute distinction entre les niveaux d'urbanisation. Deuxièmement, à cause de l'existence de sous-centres rattachés aux constituantes de l'Université du Québec, il est impossible dans le cadre de la présente étude de faire la distinction, par exemple, entre deux étudiant-e-s inscrits à l'UQAR provenant de la région de Québec dont l'un suivrait ses cours sur le campus principal à Rimouski et l'autre dans un sous-centre à Lévis. Cette remarque vaut pour toutes les constituantes du réseau de l'Université du Québec. Ceci étant dit, on remarque tout de même certaines différences qui méritent d'être mentionnées.

Si on regroupe les régions administratives selon leur disposition sur le territoire québécois, on remarque que, chez les étudiant-e-s à plein temps, ceux qui proviennent de la région regroupée Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec/Outaouais obtiennent un diplôme dans des proportions moins élevées que leurs collègues des autres régions (69 %). Les étudiant-e-s de la grande région de Montréal et des régions périphériques (incluant Laval, Laurentides, Montérégie, Lanaudière et Estrie) et de celle de Québec (incluant Chaudière-Appalaches) affichent quant à eux les taux de diplomation les plus élevés (79 %). Chez les étudiant-e-s à temps partiel, ce sont ceux cette fois de l'Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec/Outaouais qui affichent les taux de diplomation les plus élevés (57 %), suivis des étudiant-e-s de la grande région de Montréal et de celle de Québec (47 %). Si les étudiant-e-s des régions du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Mauricie-Bois-Francs présentent les taux de diplomation les plus bas (31 % - 33 %), ils sont également ceux dont la proportion de dossiers actifs est la plus élevée (23 % - 28 %). Ainsi, l'observation du cheminement de quelques trimestres supplémentaires révélera peut-être un taux de diplomation se rapprochant davantage de celui des autres régions.

EN BREF

Les femmes représentent environ 70 % de l'effectif au baccalauréat, plein temps ou temps partiel. Alors que les jeunes de 21 ans et moins sont fortement majoritaires chez la population à plein temps, la présence des 22-39 ans domine à temps partiel. Chez les étudiant-e-s à plein temps, les catégories socio-économiques d'origine sont représentées également, alors que chez les étudiant-e-s à temps partiel, ceux qui proviennent d'un milieu socio-économique faible sont présents en plus grandes proportions. Toutefois, la représentation égale des catégories socio-économiques chez les étudiant-e-s à plein temps cache une inégalité d'accès aux programmes de baccalauréat selon l'origine socio-économique. On note également que les parents des étudiant-e-s à temps partiel sont moins scolarisés que ceux de leurs collègues à plein temps et que la quasi-totalité des étudiant-e-s sont francophones. L'origine géographique des étudiant-e-s reflète en grande partie la situation géographique des établissements. Cette constatation est plus marquée à l'UQAT et à l'UQAC, et également plus marquée chez les étudiant-e-s à temps partiel que chez ceux à plein temps.

Chez les étudiant-e-s à plein temps, le sexe, l'âge et la scolarité des parents sont les variables pour lesquelles les variations observées dans le cheminement sont les plus importantes. Aussi, les femmes et les étudiant-e-s plus jeunes obtiennent-ils un diplôme dans des proportions plus importantes que les hommes et les étudiant-e-s plus âgés. De plus, ceux dont la scolarité des parents ne dépasse pas les études primaires affichent un taux de diplomation plus faible. S'il n'y a pas de différence significative entre les taux de diplomation selon l'origine socio-économique, il reste que l'inégalité d'accès aux programmes de baccalauréat se répercute sur l'inégalité d'accès au diplôme. Par ailleurs, les étudiant-e-s provenant des régions Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec/Outaouais enregistrent le taux de diplomation le plus bas.

Chez les étudiant-e-s à temps partiel, les différences selon le sexe sont également présentes, mais moins importantes. De plus, les étudiant-e-s possédant un statut socio-économique d'origine moyen ont un taux de diplomation plus faible que les autres. Il en va de même pour ceux dont le père a une scolarité de niveau post-secondaire. Contrairement à ce qui a été observé pour les étudiant-e-s à plein temps, les étudiant-e-s à temps partiel qui proviennent des régions Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec/Outaouais enregistrent le taux de diplomation le plus élevé.

²³ La région de provenance correspond à la région habitée au cours des 12 mois précédant l'inscription dans un programme de baccalauréat.

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

		ENQUÊTES DE 1993 ET 1994		ENQUÊTES DE 1996 ET 1997	
		% P. T.	% T. P.	% P. T.	% T. P.
LE SEXE	HOMME	33,5	25,1	32,1	31,5
	FEMME	66,5	74,9	67,9	68,5
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2159	287	1684	168
LES GROUPES D'ÂGE	21 ANS ET MOINS	73,4	11,1	76,2	22,0
	22-29 ANS	18,9	34,5	18,5	29,8
	30-39 ANS	6,0	36,6	3,5	26,2
	40 ANS ET PLUS	1,7	17,8	1,7	22,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2159	287	1684	168
LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PÈRE	FAIBLE	30,0	47,4	31,6	42,5
	MOYEN	34,4	34,4	34,9	32,5
	ÉLEVÉ	35,6	18,2	33,5	25,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2090	285	1637	160
LA MÈRE AU TRAVAIL	À L'EXTÉRIEUR	62,1	47,0	67,0	55,1
	À LA MAISON	37,9	53,0	33,0	44,9
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2141	283	1674	167
LA SCOLARITÉ DU PÈRE	AUCUNE ÉTUDE	0,4	0,0	0,2	0,0
	PRIMAIRE	15,3	44,7	10,4	29,5
	SECONDAIRE	38,6	34,2	40,7	39,8
	COLLÉGIAL	17,5	11,3	21,3	14,5
	UNIVERSITAIRE	25,2	8,8	25,2	13,9
	NE SAIT PAS	2,2	1,1	2,0	2,4
	AUTRE	0,8	0,0	0,1	0,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
NOMBRE	2137	284	1677	166	
LA SCOLARITÉ DE LA MÈRE	AUCUNE ÉTUDE	0,4	0,7	0,2	0,0
	PRIMAIRE	12,1	36,2	5,8	24,7
	SECONDAIRE	47,4	38,7	48,0	44,0
	COLLÉGIAL	22,2	12,8	25,9	16,3
	UNIVERSITAIRE	15,9	8,2	18,6	13,9
	NE SAIT PAS	1,4	1,8	1,5	1,2
	AUTRE	0,5	1,8	0,0	0,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
NOMBRE	2140	282	1680	166	
LA LANGUE MATERNELLE	FRANÇAIS	97,3	97,9	98,0	96,4
	ANGLAIS	0,6	1,0	0,8	1,8
	AUTRE	2,1	1,0	1,2	1,8
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2150	286	1682	167
LA LANGUE D'USAGE	FRANÇAIS	98,0	97,9	98,8	98,2
	ANGLAIS	0,5	1,1	0,5	0,0
	AUTRES	1,6	1,1	0,7	1,8
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2149	285	1682	167

LA RÉGION D'ORIGINE				
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	7,7	17,5	5,4	3,6
BAS-SAINT-LAURENT	8,5	9,8	10,4	13,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES	2,8	1,0	4,9	4,8
CÔTE-NORD	3,3	3,5	2,6	1,8
ESTRIE	3,6	3,1	2,7	1,8
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	4,2	6,3	4,9	3,6
LANAUDIÈRE	5,3	3,1	6,2	3,0
LAURENTIDES	2,0	0,7	1,4	1,2
LAVAL	1,2	0,3	0,7	0,0
MAURICIE-BOIS-FRANCS	20,0	22,7	21,2	22,9
MONTÉRÉGIE	4,1	3,1	5,2	4,8
MONTRÉAL	4,5	3,5	3,3	1,8
NORD-DU-QUÉBEC	0,2	0,0	0,4	0,6
OUTAOUAIS	0,6	0,7	0,7	0,0
QUÉBEC	9,0	6,3	7,0	5,4
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	20,0	16,4	21,1	28,9
MARITIMES	0,2	0,0	0,1	0,6
ONTARIO	0,3	0,7	0,5	0,0
OUEST CANADIEN	0,1	0,0	0,1	0,0
ÉTATS-UNIS	0,0	0,0	0,1	0,6
EUROPE	0,5	0,0	0,3	0,6
AFRIQUE	1,6	1,0	0,6	0,0
ASIE	0,0	0,0	0,1	0,6
AMÉRIQUE LATINE	0,3	0,0	0,2	0,0
OCÉANIE	0,0	0,0	0,1	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
NOMBRE	2145	286	1681	166

LA RÉGION HABITÉE DURANT L'ANNÉE PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION				
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	7,4	17,3	4,8	3,0
BAS-SAINT-LAURENT	9,6	10,6	11,8	13,2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1,6	1,4	3,8	4,8
CÔTE-NORD	1,9	2,1	1,7	1,2
ESTRIE	4,3	1,8	3,3	1,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2,4	5,3	3,1	1,2
LANAUDIÈRE	4,7	3,9	5,7	1,8
LAURENTIDES	2,0	0,7	1,5	0,0
LAVAL	1,1	0,0	0,5	0,6
MAURICIE-BOIS-FRANCS	19,8	26,1	22,3	28,7
MONTÉRÉGIE	3,8	1,8	4,2	3,0
MONTRÉAL	5,9	1,8	4,1	4,2
NORD-DU-QUÉBEC	0,1	0,0	0,2	0,0
OUTAOUAIS	0,8	0,7	0,5	1,2
QUÉBEC	12,8	6,0	9,5	4,8
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	19,1	19,0	20,4	29,9
MARITIMES	0,5	0,0	0,2	1,2
ONTARIO	0,4	1,1	0,6	0,0
OUEST CANADIEN	0,3	0,0	0,7	0,0
EUROPE	0,4	0,0	0,7	0,0
ÉTATS-UNIS	0,0	0,0	0,1	0,0
AFRIQUE	1,0	0,7	0,1	0,0
ASIE	0,1	0,0	0,0	0,0
AMÉRIQUE LATINE	0,1	0,0	0,1	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
NOMBRE	2148	284	1679	167

P. T. : PLEIN TEMPS T. P. : TEMPS PARTIEL

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

CHEMINEMENT SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
LE SEXE	HOMME	24,8	7,9	67,4	100,0	723
	FEMME	15,7	5,2	79,0	100,0	1436
	P = 0,12					
LES GROUPES D'ÂGE	21 ANS ET MOINS	15,7	4,8	79,6	100,0	1585
	22-29 ANS	25,7	10,3	64,0	100,0	408
	30 ANS ET PLUS	31,3	8,4	60,2	100,0	166
	G = - 0,34					
LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PÈRE	FAIBLE	20,3	6,4	73,4	100,0	627
	MOYEN	18,1	5,3	76,6	100,0	718
	ÉLEVÉ	17,5	6,6	76,0	100,0	745
	G = 0,05					
LA MÈRE AU TRAVAIL	À L'EXTÉRIEUR	18,0	5,6	76,4	100,0	1329
	À LA MAISON	20,0	6,7	73,4	100,0	812
	P = - 0,03					
LA SCOLARITÉ DU PÈRE	PRIMAIRE	24,5	9,0	66,6	100,0	335
	SECONDAIRE	16,9	6,2	76,9	100,0	824
	COLLÉGIAL	19,0	4,0	77,0	100,0	374
	UNIVERSITAIRE	18,0	6,0	76,0	100,0	538
	G = 0,08					
LA SCOLARITÉ DE LA MÈRE	PRIMAIRE	23,6	7,1	69,3	100,0	267
	SECONDAIRE	18,9	6,8	74,3	100,0	1014
	COLLÉGIAL	16,4	5,0	78,6	100,0	476
	UNIVERSITAIRE	17,0	4,4	78,6	100,0	341
	G = 0,12					
LA RÉGION D'ORIGINE	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE/ NORD-DU-QUÉBEC/OUTAOUAIS	20,9	9,3	69,8	100,0	182
	BAS-SAINT-LAURENT/GASPÉSIE/ CÔTE-NORD	17,2	5,2	77,6	100,0	344
	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	18,5	9,6	72,0	100,0	428
	MAURICIE-BOIS-FRANCS	16,6	5,8	77,6	100,0	429
	CHAUDIÈRE-APPALACHES/QUÉBEC	21,3	2,8	75,9	100,0	253
	LANAUDIÈRE/LAURENTIDES/LAVAL/ MONTÉRÉGIE/MONTRÉAL/ESTRIE	18,5	3,2	78,3	100,0	443
	L = 0,0					
LA RÉGION HABITÉE DURANT L'ANNÉE PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE/ NORD-DU-QUÉBEC/OUTAOUAIS	21,9	9,0	69,1	100,0	178
	BAS-SAINT-LAURENT/GASPÉSIE/ CÔTE-NORD	18,3	5,3	76,3	100,0	300
	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	18,3	9,8	72,0	100,0	410
	MAURICIE-BOIS-FRANCS	18,8	6,1	75,1	100,0	426
	CHAUDIÈRE-APPALACHES/QUÉBEC	16,2	4,9	79,0	100,0	309
	LANAUDIÈRE/LAURENTIDES/LAVAL/ MONTÉRÉGIE/MONTRÉAL/ESTRIE	18,3	2,6	79,1	100,0	465
	L = 0,0					

PROGRAMMES DE BACCALURÉAT

CHEMINEMENT SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
LE SEXE	HOMME	48,6	15,3	36,1	100,0	72
	FEMME	39,5	18,1	42,3	100,0	215
	P = 0,07					
LES GROUPES D'ÂGE	29 ANS ET MOINS	45,0	14,5	40,5	100,0	131
	30 ANS ET PLUS	39,1	19,9	41,0	100,0	156
	G = 0,06					
LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PÈRE	FAIBLE	38,5	18,5	43,0	100,0	135
	MOYEN	49,0	15,3	35,7	100,0	98
	ÉLEVÉ	36,5	19,2	44,2	100,0	52
	G = - 0,04					
LA MÈRE AU TRAVAIL	À L'EXTÉRIEUR	41,4	14,3	44,4	100,0	133
	À LA MAISON	42,0	20,0	38,0	100,0	150
	P = - 0,04					
LA SCOLARITÉ DU PÈRE	PRIMAIRE	40,9	20,5	38,6	100,0	127
	SECONDAIRE	36,1	13,4	50,5	100,0	97
	POST-SECONDAIRE	50,9	19,3	29,8	100,0	57
	G = - 0,05					
LA SCOLARITÉ DE LA MÈRE	PRIMAIRE	40,4	23,1	36,5	100,0	104
	SECONDAIRE	38,5	16,5	45,0	100,0	109
	POST-SECONDAIRE	44,1	8,5	47,5	100,0	59
	G = 0,06					
LA RÉGION D'ORIGINE	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE/ NORD-DU-QUÉBEC/OUTAOUAIS	40,4	7,7	51,9	100,0	52
	BAS-SAINT-LAURENT/GASPÉSIE/ CÔTE-NORD	44,6	12,5	42,9	100,0	56
	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	42,6	23,4	34,0	100,0	47
	MAURICIE-BOIS-FRANCS	43,1	23,1	33,9	100,0	65
	CHAUDIÈRE-APPALACHES/QUÉBEC	33,3	19,1	47,6	100,0	21
	LANAUDIÈRE/LAURENTIDES/LAVAL/ MONTÉRÉGIE/MONTRÉAL/ESTRIE	37,5	20,0	42,5	100,0	40
	L = 0,07					
LA RÉGION HABITÉE DURANT L'ANNÉE PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE/ NORD-DU-QUÉBEC/OUTAOUAIS	33,3	9,8	56,9	100,0	51
	BAS-SAINT-LAURENT/GASPÉSIE/ CÔTE-NORD	51,0	11,8	37,3	100,0	51
	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	38,9	27,8	33,3	100,0	54
	MAURICIE-BOIS-FRANCS	46,0	23,0	31,1	100,0	74
	CHAUDIÈRE-APPALACHES/QUÉBEC	38,1	14,3	47,6	100,0	21
	LANAUDIÈRE/LAURENTIDES/LAVAL/ MONTÉRÉGIE/MONTRÉAL/ESTRIE	39,3	14,3	46,4	100,0	28
	L = 0,10					

LES CONDITIONS DE VIE

Les conditions de vie dans lesquelles les étudiant-e-s entreprennent leurs études peuvent sembler déterminantes pour comprendre le cheminement. Ainsi, la situation familiale et le mode d'habitation, les conditions de transport, de même que la situation financière peuvent être perçus ou vécus, selon les individus, comme une contrainte à la poursuite des études ou encore comme une condition la favorisant.

LES CARACTÉRISTIQUES

La situation familiale et le mode d'habitation

Les étudiant-e-s à plein temps n'ont pas d'enfant et ceux à temps partiel en ont au moins deux

Comme on pouvait s'y attendre, à cause de la grande proportion d'étudiant-e-s âgés de 21 ans et moins, la très grande majorité des étudiant-e-s inscrits au baccalauréat à plein temps, soit plus de 90 %, n'ont pas d'enfant. Par contre, chez les étudiant-e-s inscrits à temps partiel, la proportion de ceux qui ont des enfants est beaucoup plus importante, soit de 51 % à 44 % selon les enquêtes. De plus, non seulement les étudiant-e-s à temps partiel sont-ils proportionnellement plus nombreux que les étudiant-e-s à plein temps à avoir des enfants, ils en ont un plus grand nombre. Ainsi, si autour de 40 % des étudiant-e-s à plein temps qui ont des enfants en ont seulement un et environ 33 % en ont deux, ces proportions sont respectivement de 25 % et 45 % chez les étudiant-e-s à temps partiel.

Les étudiant-e-s qui ont des enfants les ont à leur charge

Il ressort qu'environ 10 % des étudiant-e-s qui ont des enfants (qu'ils soient des étudiant-e-s à plein temps ou à temps partiel) ne les ont pas à leur charge, ce qui peut être fort différent pour l'analyse des conditions de vie favorisant ou non la poursuite des études que le simple fait de savoir s'ils ont ou non des enfants. Par contre, lorsqu'ils ont des enfants à leur charge, les étudiant-e-s à temps partiel sont proportionnellement plus nombreux que les étudiant-e-s à plein temps à avoir au moins deux enfants. Quant à l'âge des enfants à la charge, la première enquête montre qu'il n'y a pas vraiment de différence significative entre les étudiant-e-s à plein temps et ceux à temps partiel. Ainsi pour un peu plus du tiers des étudiant-e-s, la moyenne d'âge des enfants à la charge est de moins de 5 ans, entre 5 et 11 ans pour un autre tiers et entre 12 et 16 ans pour environ 20 % des étudiant-e-s. Lors de la deuxième enquête cependant, on note que les étudiant-e-s à temps partiel sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les étudiant-e-s à plein temps à avoir des enfants à leur charge dont la moyenne d'âge est de 12 ans et plus et proportionnellement moins nombreux à avoir des enfants dont la moyenne d'âge se situe en deçà de 5 ans. Ce genre d'information peut avoir une certaine importance s'il existe un lien entre l'âge des enfants à la charge et le cheminement des étudiant-e-s.

La « charge » des enfants est partagée

La très grande majorité des étudiant-e-s qui ont des enfants à leur charge ne sont pas seuls pour s'en occuper ni pour en défrayer les coûts. Toutefois, si entre 29 % et 36 % des étudiant-e-s à plein temps qui ont des enfants à leur charge disent être seuls pour s'en occuper, cette proportion n'atteint qu'entre 11 % et 20 % selon l'enquête chez les étudiant-e-s à temps partiel. Le même écart s'observe lorsqu'on regarde le partage des coûts associés aux enfants à la charge. En fait, si 40 % des étudiant-e-s à plein temps qui ont des enfants à leur charge disent être seuls pour assumer les dépenses associées aux enfants, cette proportion varie plutôt entre 17 % et 28 % chez les étudiant-e-s à temps partiel.

Les deux enquêtes réalisées à trois ans d'intervalle permettent de constater des changements dans la situation familiale des étudiant-e-s. Ainsi, trois ans après la première enquête, il appert qu'il y a proportionnellement moins d'étudiant-e-s qui ont des enfants et parmi ceux-ci moins d'étudiant-e-s qui ont des enfants à leur charge, mais plus d'étudiant-e-s qui vivent dans une situation de monoparentalité.

Des modes d'habitation différents selon le régime d'études

Il existe une distinction importante entre le mode d'habitation des étudiant-e-s à plein temps et les étudiant-e-s à temps partiel. En fait, si chez les premiers 35 % habitent chez leurs parents et 30 % avec des ami-e-s ou colocataires, ces proportions représentent respectivement moins de 20 % et 7 % chez les seconds. Par contre, si plus de 20 % des étudiant-e-s à temps partiel habitent avec leur conjoint-e et plus de 30 % habitent quant à eux avec conjoint-e et enfants, ces proportions se situent plutôt respectivement autour de 10 % et 5 % chez les étudiant-e-s à plein temps.

Les conditions de transport

Quels moyens de transport les étudiant-e-s utilisent-ils ?

Encore ici, les étudiant-e-s à plein temps se différencient des étudiant-e-s à temps partiel. Ainsi, si autour de 35 % des étudiant-e-s à plein temps utilisent leur voiture et un 10 % de plus utilisent une voiture (voiture de quelqu'un d'autre ou covoiturage) pour se rendre suivre leurs cours, ces proportions sont respectivement de 82 % et autour de 8 % chez les étudiant-e-s à temps partiel. De plus, si un peu plus de 40 % des étudiant-e-s à plein temps se rendent suivre leurs cours à pied, cette proportion tourne autour de 5 % chez les étudiant-e-s à temps partiel.

Combien de temps les étudiant-e-s prennent-ils pour se rendre suivre leurs cours ?

Autour de la moitié des étudiant-e-s à plein temps prennent moins de 15 minutes pour se rendre aux lieux où se donnent leurs cours et 13 % prennent plus de 30 minutes. Les étudiant-e-s à temps partiel habitent un peu plus loin de l'université que les étudiant-e-s à plein temps puisque seulement le tiers d'entre eux prennent moins de 15 minutes pour aller suivre leurs cours, tandis qu'environ 27 % mettent quant à eux plus de 30 minutes, et ce même s'ils sont proportionnellement plus nombreux à se rendre en voiture.

La situation financière

Une situation financière variant de précaire à satisfaisante

Qu'il s'agisse des étudiant-e-s à plein temps ou des étudiant-e-s à temps partiel, très peu d'entre eux qualifient leur situation financière de « très aisée » ou « plutôt aisée ». En fait, à peine un peu plus de 10 % des deux groupes d'étudiant-e-s considèrent leur situation financière comme étant aisée. Par contre, les étudiant-e-s à temps partiel sont proportionnellement un peu plus nombreux (plus de 50 %) que les étudiant-e-s à plein temps (45 %) à considérer leur situation financière comme étant satisfaisante. Par ailleurs, une partie non négligeable des étudiant-e-s, soit un peu plus de 40 % des étudiant-e-s à plein temps et un peu plus de 30 % des étudiant-e-s à temps partiel, utilisent les qualificatifs « plutôt précaire » ou « très précaire » pour décrire leur situation financière.

Les étudiant-e-s doivent souvent recourir à plusieurs sources de revenus

Les étudiant-e-s doivent parfois recourir à plusieurs sources de revenus pour subvenir à leurs besoins. Chez les étudiant-e-s à plein temps, environ 35 % n'ont qu'une seule source de revenus, 30 % en ont deux et autour de 37 % ont recours à au moins trois sources de revenus. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, les deux tiers n'ont qu'une seule source de revenus, autour de 20 % ont deux sources de revenus et environ 10 % doivent recourir à trois sources de revenus ou plus. Le nombre de sources de revenus n'est pas nécessairement un indicateur du niveau de revenus.

Les sources de revenus peuvent être assez variées et, chez les étudiant-e-s à plein temps, elles proviennent principalement des prêts et bourses du gouvernement (60 %), des emplois d'été (49 %), du soutien financier de la famille (45 %) et des emplois à temps partiel ou occasionnel (34 %)²⁴. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, on constate qu'entre 40 % et 45 % d'entre eux ont des revenus provenant d'un emploi à plein temps et 38 % d'un emploi à temps partiel ou occasionnel. Et puis, dans des proportions respectives d'environ 10 %, les étudiant-e-s à temps partiel perçoivent des revenus provenant d'emplois d'été, du soutien financier de la famille, de la contribution financière du conjoint et de l'assurance-emploi ou de l'aide sociale.

LE CHEMINEMENT

La situation familiale et le mode d'habitation

Étudier à plein temps tout en ayant des enfants semble plus difficile

Même si l'on sait qu'il y a peu d'étudiant-e-s à plein temps qui ont des enfants, on constate que ces derniers enregistrent un taux de diplomation passablement plus faible (60 %) que les étudiant-e-s qui n'ont pas d'enfant (77 %). Par contre, chez les étudiant-e-s à temps partiel, le fait d'avoir ou non des enfants ne semble pas du tout en lien avec la poursuite jusqu'au diplôme puisque les taux de diplomation enregistrés sont de 40 % selon que les étudiant-e-s aient ou non des enfants.

Le nombre d'enfants a un effet variable sur la diplomation selon le régime d'études

Chez les étudiant-e-s qui ont des enfants, on constate que s'il n'y a pas vraiment de différence entre les taux de diplomation des étudiant-e-s à plein temps selon qu'ils aient un enfant (65 %) ou trois et plus (63 %), ceux qui ont deux enfants présentent par

²⁴ Ces proportions ne totalisent pas 100 % puisque les étudiant-e-s pouvaient énumérer plusieurs sources de revenus.

contre pour le moment un taux de diplomation plus faible (53 %). Ces derniers sont toutefois proportionnellement plus nombreux que les autres étudiant-e-s à avoir un dossier actif, ce qui ne nous permet pas de dire pour le moment si leur taux de diplomation demeurera plus faible ou rejoindra celui des deux autres groupes. De plus, il est intéressant de constater que les étudiant-e-s à plein temps qui ont des enfants, mais aucun à leur charge, présentent un taux de diplomation à peine plus élevé (67 %) que les étudiant-e-s qui ont un enfant à leur charge (64 %) ou trois et plus (61 %). Toutefois, les étudiant-e-s qui ont deux enfants à leur charge enregistrent le taux de diplomation le plus faible, soit 52 %.

Par ailleurs, chez les étudiant-e-s à temps partiel qui ont des enfants, on remarque que le taux de diplomation augmente avec le nombre d'enfants à la charge. En effet, si le taux de diplomation est de 25 % chez les étudiant-e-s qui ont des enfants, mais aucun à leur charge, il est plutôt de 29 % chez ceux qui ont un enfant à leur charge, de 42 % chez ceux qui en ont deux et de 58 % chez ceux qui en ont trois et plus.

L'âge des enfants, un facteur non négligeable

Même si la relation n'est pas parfaitement linéaire, il semble se dégager une tendance chez les étudiant-e-s à temps partiel qui ont des enfants, à savoir que plus la moyenne d'âge des enfants est élevée, plus élevé tend à être le taux de diplomation. Il passe en effet de 36 % chez les étudiant-e-s dont les enfants sont âgés de moins de 5 ans à 56 % lorsqu'ils sont plutôt âgés de 17 ans et plus. Chez les étudiant-e-s à plein temps, ce sont également ceux dont les enfants sont âgés de 17 ans et plus qui enregistrent le plus haut taux de diplomation (67 %). Il y a cependant peu de différences entre l'accès au diplôme des étudiant-e-s à plein temps qui ont des enfants appartenant aux autres catégories d'âge (57 % à 61 %).

La charge familiale non partagée a un effet différent selon la charge scolaire

Chez les étudiant-e-s à plein temps qui ont des enfants à leur charge, on remarque que ceux qui sont seuls pour s'occuper des enfants et ceux qui sont seuls pour subvenir financièrement aux besoins des enfants sont proportionnellement moins nombreux à se rendre jusqu'au diplôme que ceux qui ont quelqu'un avec qui partager ces responsabilités. Ainsi, ceux qui disent être seuls pour s'occuper des enfants obtiennent un diplôme dans une proportion de 53 %, comparativement à 63 % pour ceux qui ont quelqu'un avec qui partager cette responsabilité. La charge financière semble peser encore plus lourd chez les étudiant-e-s qui sont seuls pour l'assumer puisque leur taux de diplomation atteint 49 % comparativement à 67 % pour ceux qui ont quelqu'un avec qui partager les frais relatifs aux enfants.

Curieusement, on observe l'inverse chez les étudiant-e-s à temps partiel. Ainsi, les étudiant-e-s à temps partiel qui sont seuls à s'occuper des enfants en termes de temps ou d'argent enregistrent un taux de diplomation plus élevé (47 % à 52 %) que les étudiant-e-s qui ne sont pas seuls pour ces charges (41 %). Il est possible que les situations diffèrent selon que l'on est un homme ou une femme et selon que l'on occupe ou non un emploi tout en assumant ses responsabilités scolaires et familiales.

La situation familiale semble plus importante que le mode d'habitation

Nous avons vu plus haut que les étudiant-e-s à plein temps qui ont des enfants sont proportionnellement moins nombreux à obtenir un diplôme que les étudiant-e-s qui n'en ont pas. C'est également ce que reflète le mode d'habitation, car ce sont les étudiant-e-s qui habitent avec un-e conjoint-e et enfant(s) ou seul-e-s avec enfant(s) qui obtiennent les plus faibles taux de diplomation. Ainsi, les étudiant-e-s qui habitent seuls avec leurs enfants obtiennent un diplôme dans une proportion de 54 %, comparativement à 64 % pour ceux qui habitent avec leur conjoint-e et enfants et à plus de 70 % pour les autres catégories d'étudiant-e-s. Les étudiant-e-s à plein temps qui habitent avec leurs parents ou avec des ami-e-s ou colocataires enregistrent les plus hauts taux de diplomation, soit 78 %.

Chez les étudiant-e-s à temps partiel, outre ceux qui habitent seuls ou avec un-e conjoint-e, lesquels enregistrent un taux de diplomation de 33 %, les autres étudiant-e-s, peu importe leur mode d'habitation, enregistrent un taux de diplomation d'au moins 40 %.

Les conditions de transport

Le temps de transport, pas vraiment une contrainte

On pourrait penser que plus on met de temps pour se rendre aux lieux où se donnent les cours, plus cela constitue une contrainte qui peut interférer dans la poursuite des études jusqu'au diplôme. En fait, chez les étudiant-e-s à plein temps, on observe que ceux qui prennent le moins de temps pour se rendre suivre leurs cours (moins de 15 minutes) obtiennent le plus haut taux de diplomation, soit 78 %, comparativement à des taux variant de 68 % à 73 % chez les autres étudiant-e-s.

Chez les étudiant-e-s à temps partiel, outre ceux qui prennent moins de 15 minutes pour se rendre suivre leurs cours, pour lesquels le taux de diplomation atteint 42 %, on observe une augmentation du taux de diplomation avec l'augmentation du temps consacré pour se rendre suivre ses cours. Ainsi, le taux de diplomation passe de 36 % lorsque le temps de déplacement compte pour 15 à 30 minutes, à 48 % lorsque les étudiant-e-s consacrent une heure et plus pour se rendre suivre leurs cours.

La situation financière

Pour les étudiant-e-s à plein temps, il est plus difficile d'atteindre le diplôme quand la situation financière est précaire

Chez les étudiant-e-s à plein temps, il semble plus difficile de se rendre jusqu'au diplôme pour ceux qui considèrent leur situation financière comme étant précaire. En effet, le taux de diplomation enregistré par ceux-ci est de 70 %, comparativement à 80 % pour ceux qui considèrent leur situation financière comme étant satisfaisante ou aisée. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, on observe une situation inverse, dans le sens où ce sont ceux qui déclarent avoir une situation financière aisée qui obtiennent le plus faible taux de diplomation, soit 34 % comparativement à 41 % pour les autres catégories d'étudiant-e-s. En fait, on peut penser que les étudiant-e-s à temps partiel qui déclarent avoir une situation financière aisée soient des étudiant-e-s qui occupent un emploi à plein temps et, on le verra plus loin, l'occupation d'un emploi à plein temps a un effet négatif sur la diplomation. Toutefois, on pourra remarquer que les proportions de dossiers actifs sont de 21 % chez les étudiant-e-s dont la situation financière est jugée satisfaisante ou aisée, ce qui risque de modifier l'effet de l'évaluation de la situation financière sur le cheminement à plus long terme des étudiant-e-s à temps partiel.

Le nombre de sources de revenus semble affecter la poursuite des études jusqu'au diplôme

On remarque à la fois chez les étudiant-e-s à plein temps et chez ceux à temps partiel que le taux de diplomation augmente avec le nombre de sources de revenus. Ainsi, les étudiant-e-s dont les revenus proviennent de plusieurs sources obtiennent un diplôme dans une plus grande proportion que les étudiant-e-s qui n'ont qu'une seule source de revenus. Chez les étudiant-e-s à plein temps, le taux de diplomation passe de 70 % à 79 % lorsqu'on considère les étudiant-e-s qui n'ont qu'une seule source de revenus et ceux dont les revenus proviennent d'au moins trois sources. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, ces proportions sont respectivement de 37 % et 59 %. En fait, il est bien possible que l'augmentation du nombre de sources de revenus signifient chez les étudiant-e-s à plein temps une augmentation des revenus, tandis que chez les étudiant-e-s à temps partiel, elle signifierait plutôt que ceux-ci n'occupent pas d'emploi à plein temps.

La nature de la source de revenus a un lien avec la diplomation particulièrement chez les étudiant-e-s à temps partiel

Chez les étudiant-e-s à plein temps, on n'observe pas vraiment de différence entre le cheminement des étudiant-e-s qui ont recours aux prêts et bourses et ceux qui n'y ont pas recours, ni entre ceux qui ont des revenus provenant d'un emploi à temps partiel ou d'un emploi à plein temps et ceux qui n'ont pas de revenus provenant d'une de ces sources. Toutefois, on observe une différence entre les taux de diplomation des étudiant-e-s qui ont des revenus provenant d'un emploi d'été et ceux qui n'ont pas de revenus de ce genre (80 % contre 71 %) et entre les étudiant-e-s qui bénéficient du soutien financier de leur famille comparativement à ceux qui ne profitent pas d'un tel soutien (80 % contre 71 %).

Chez les étudiant-e-s à temps partiel, par contre, on remarque que l'origine des sources de revenus est généralement associée avec un cheminement différencié. En effet, on constate que les étudiant-e-s qui ont recours aux prêts et bourses, ceux qui ont des revenus provenant d'un emploi d'été, ceux qui ont des revenus provenant d'un emploi à temps partiel et ceux qui bénéficient du soutien financier de leur famille présentent des taux de diplomation plus élevés que les étudiant-e-s qui ne bénéficient pas de tels revenus. On peut noter qu'il s'agit là de sources de revenus qui sont davantage caractéristiques des étudiant-e-s à plein temps que des étudiant-e-s à temps partiel. Toutefois, dans certains cas, le nombre de dossiers actifs étant encore élevés, il se peut que la relation soit moins forte lorsque la période d'observation sera plus longue. Par ailleurs, on remarque que les étudiant-e-s à temps partiel qui ont un revenu provenant d'un emploi à plein temps ont un taux de diplomation plus faible (29 %) que ceux qui n'ont pas un tel revenu (49 %). Cependant, ici aussi le nombre de dossiers actifs pourrait modifier ce constat.

EN BREF

Les conditions de vie des étudiant-e-s à plein temps sont fort différentes de celles des étudiant-e-s à temps partiel. Ainsi, comparativement aux étudiant-e-s à temps partiel, les étudiant-e-s à plein temps sont proportionnellement beaucoup moins nombreux à avoir des enfants, sont passablement plus nombreux à vivre chez leurs parents ou avec des ami-e-s ou colocataires, sont beaucoup plus nombreux à se déplacer à pied pour se rendre aux lieux où se donnent leurs cours, prennent moins de temps pour s'y rendre, sont moins nombreux à qualifier leur situation financière de satisfaisante et plus nombreux à l'évaluer précaire, sont plus nombreux à recourir à plusieurs sources de revenus pour subvenir à leurs besoins et sont beaucoup plus nombreux à avoir recours au régime de prêts et bourses, à utiliser les revenus d'un emploi d'été pour subvenir à leurs besoins et à bénéficier du soutien financier de la famille.

On observe que le fait d'avoir des enfants pour les étudiant-e-s à plein temps peut leur rendre plus difficile la poursuite des études jusqu'au diplôme. Toutefois, pour les étudiant-e-s à temps partiel qui ont des enfants, le taux de diplomation augmente avec le nombre d'enfants. De plus, lorsque les enfants sont plus âgés (17 ans et plus), cela facilite l'accès au diplôme pour les parents. Par ailleurs, les étudiant-e-s à plein temps qui sont seuls pour assumer les responsabilités associées aux enfants ont plus de difficulté à poursuivre leurs études jusqu'au diplôme que ceux qui ont quelqu'un avec qui partager ces responsabilités. Par contre, on observe la tendance inverse chez les étudiant-e-s à temps partiel. On remarque également que chez les étudiant-e-s à plein temps, le taux de diplomation augmente avec l'évaluation que les étudiant-e-s font de leur situation financière, ceux dont la situation financière est aisée ou satisfaisante obtenant des taux de diplomation plus élevés que ceux dont la situation financière est jugée précaire. Il faut noter que, à la fois chez les étudiant-e-s à plein temps et chez ceux à temps partiel, il y a une relation positive entre le nombre de sources de revenus et le taux de diplomation. De plus, la nature de certaines sources de revenus est associée avec la poursuite des études jusqu'au diplôme, et ce particulièrement chez les étudiant-e-s à temps partiel.

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

LES CONDITIONS DE VIE

		ENQUÊTES DE 1993 ET 1994		ENQUÊTES DE 1996 ET 1997	
		% P. T.	% T. P.	% P. T.	% T. P.
AVOIR DES ENFANTS	OUI	8,6	51,4	6,7	44,1
	NON	91,4	48,6	93,3	55,9
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 107	284	1 627	161
LE NOMBRE D'ENFANTS	1	43,0	24,8	39,4	28,2
	2	33,0	48,3	32,1	45,1
	3	16,8	20,0	22,9	19,7
	4	5,0	4,1	5,5	4,2
	5	1,7	2,1	0,0	2,8
	6	0,6	0,0	0,0	0,0
	7	0,0	0,7	0,0	0,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	179	145	109	71
LE NOMBRE D'ENFANTS À LA CHARGE	0	11,9	8,3	14,7	18,8
	1	40,7	23,6	46,8	27,5
	2	31,6	46,5	21,1	33,3
	3	11,3	17,4	12,8	15,9
	4	3,4	3,5	4,6	2,9
	5	0,6	0,7	0,0	1,4
	6	0,6	0,0	0,0	0,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	177	144	109	69
L'ÂGE MOYEN DES ENFANTS À LA CHARGE	MOINS DE 5 ANS	39,1	34,6	47,3	25,5
	5 À 11 ANS	37,8	35,4	37,4	36,4
	12 À 16 ANS	19,2	23,1	7,7	25,5
	17 ANS ET PLUS	3,8	6,9	7,7	12,7
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	156	130	91	55
ÊTRE SEUL-E POUR S'OCCUPER DES ENFANTS	OUI	29,4	11,4	35,6	20,4
	NON	70,6	88,6	64,4	79,6
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	153	132	90	54
ÊTRE SEUL-E À PAYER POUR LES ENFANTS	OUI	39,9	17,4	38,9	27,8
	NON	60,1	82,6	61,1	72,2
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	153	132	90	54
LE MODE D'HABITATION	MES PARENTS	35,8	15,7	35,0	19,8
	DES PARENTS	3,0	1,7	3,3	1,8
	CONJOINT	11,2	20,6	8,9	25,7
	CONJOINT + ENFANTS	4,7	39,4	3,5	32,3
	SEUL-E + ENFANTS	2,1	5,9	1,7	4,8
	AMIS OU COLOCATAIRES	29,2	5,2	35,2	7,2
	SEUL-E	11,8	10,5	11,0	7,8
	AUTRE SITUATION	2,2	1,0	1,5	0,6
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 153	287	1 680	167

P. T. : PLEIN TEMPS T. P. : TEMPS PARTIEL

LE MODE DE TRANSPORT	MON AUTOMOBILE	38,5	82,2	34,6	82,0
	AUTOMOBILE/COVOITURAGE	11,5	9,1	12,1	7,2
	TRANSPORT EN COMMUN	6,7	3,1	7,7	2,4
	LA MARCHÉ	41,5	4,9	43,8	6,6
	BICYCLETTE	1,3	0,0	1,1	0,0
	AUTRE	0,5	0,7	0,8	1,8
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 141	287	1 684	167
LE TEMPS DE TRANSPORT	MOINS DE 15 MINUTES	52,8	35,0	48,7	34,7
	15 À 30 MINUTES	34,3	37,9	38,3	37,7
	31 À 59 MINUTES	6,7	11,4	6,6	12,0
	1 HEURE ET PLUS	6,1	15,7	6,3	15,6
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 143	280	1 677	167
L'ÉVALUATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE	TRÈS AISÉE	2,6	3,1	3,2	4,2
	PLUTÔT AISÉE	8,3	10,1	10,2	9,0
	SATISFAISANTE	45,1	52,3	44,8	56,3
	PLUTÔT PRÉCAIRE	31,9	27,2	30,3	21,6
	TRÈS PRÉCAIRE	12,1	7,3	11,5	9,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 150	287	1 681	167
LE NOMBRE DE SOURCES DE REVENUS	1	34,1	66,8	35,5	67,7
	2	29,1	23,1	29,6	18,6
	3	26,3	7,0	25,5	10,8
	4	9,0	2,1	7,2	1,8
	5	1,4	1,0	1,8	1,2
	6	0,2	0,0	0,2	0,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 155	286	1 683	167
LES SOURCES DE REVENUS*	PRÊTS ET BOURSES	61,3	7,7	59,3	12,5
	AUTRES BOURSES	4,3	1,4	3,8	1,8
	EMPLOI D'ÉTÉ	48,5	9,4	48,5	10,7
	TRAVAIL T. PARTIEL OU OCCAS.	33,8	39,4	34,6	37,5
	TRAVAIL PLEIN TEMPS	2,0	40,1	2,1	44,6
	SOUTIEN DE LA FAMILLE	44,5	9,4	46,5	12,5
	SOUTIEN DU CONJOINT	3,8	13,6	3,1	10,7
	ASSUR.-EMPLOI/AIDE SOCIALE	2,0	14,3	1,1	9,5
	EMPRUNTS	3,4	2,8	3,7	2,4
	ÉCONOMIES/PLACEMENTS/RENTES	9,7	7,0	7,5	7,1
	AUTRE	1,3	2,1	0,5	0,0

* La proportion pour chaque catégorie est calculée par rapport au total, mais la somme des proportions peut dépasser 100% puisque les étudiant-e-s pouvaient indiquer plus d'une source de revenus.

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

CHEMINEMENT SELON LES CONDITIONS DE VIE

LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
AVOIR DES ENFANTS	NON	17,6	5,9	76,5	100,0	1925
	OUI	31,3	8,8	59,9	100,0	182
	G = - 0,35					
LE NOMBRE D'ENFANTS	UN	31,2	3,9	64,9	100,0	77
	DEUX	32,2	15,3	52,5	100,0	59
	TROIS ET PLUS	30,2	7,0	62,8	100,0	43
	G = - 0,04					
LE NOMBRE D'ENFANTS À LA CHARGE	AUCUN	19,1	14,3	66,7	100,0	21
	UN	33,3	2,8	63,9	100,0	72
	DEUX	35,7	12,5	51,8	100,0	56
	TROIS ET PLUS	28,6	10,7	60,7	100,0	28
	G = - 0,10					
L'ÂGE MOYEN DES ENFANTS À LA CHARGE	MOINS DE 5 ANS	37,7	4,9	57,4	100,0	61
	5 À 11 ANS	27,1	11,9	61,0	100,0	59
	12 À 16 ANS	36,7	6,7	56,7	100,0	30
	17 ANS ET PLUS	33,3	0,0	66,7	100,0	6
	G = 0,04					
ÊTRE SEUL-E POUR S'OCCUPER DES ENFANTS	OUI	35,6	11,1	53,3	100,0	45
	NON	30,6	6,5	63,0	100,0	108
	G = 0,16					
ÊTRE SEUL-E À PAYER POUR LES ENFANTS	OUI	41,0	9,8	49,2	100,0	61
	NON	26,1	6,5	67,4	100,0	92
	G = 0,33					
LE MODE D'HABITATION	AVEC LES PARENTS	15,1	7,0	78,0	100,0	771
	AVEC DES PARENTS	21,9	7,8	70,3	100,0	64
	AVEC LE OU LA CONJOINT-E	21,1	6,2	72,7	100,0	242
	AVEC LE OU LA CONJOINT-E ET ENFANT(S)	30,7	5,0	64,4	100,0	101
	SEUL-E AVEC ENFANT(S)	32,6	13,0	54,4	100,0	46
	AVEC AMI-E-S OU COLOCATAIRES	18,3	4,0	77,7	100,0	629
	SEUL-E	20,6	7,5	71,9	100,0	253
	L = 0,0					
LE MODE DE TRANSPORT	AUTOMOBILE PERSONNELLE	20,4	7,2	72,5	100,0	824
	UNE AUTOMOBILE OU COVOITURAGE	14,6	7,3	78,1	100,0	247
	TRANSPORT EN COMMUN	27,8	6,9	65,3	100,0	144
	MARCHE OU BICYCLETTE	17,0	4,6	78,4	100,0	916
	L = 0,02					
LE TEMPS DE TRANSPORT	MOINS DE 15 MINUTES	16,5	5,9	77,6	100,0	1132
	15 À 30 MINUTES	20,5	6,8	72,7	100,0	736
	31 À 59 MINUTES	26,4	4,9	68,8	100,0	144
	1 HEURE ET PLUS	21,4	6,1	72,5	100,0	131
	G = - 0,13					

L'ÉVALUATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE	PLUTÔT PRÉCAIRE OU PRÉCAIRE	23,5	7,0	69,6	100,0	946
	SATISFAISANTE	15,7	5,0	79,4	100,0	970
	TRÈS AISÉE OU AISÉE	12,8	7,3	79,9	100,0	234
	G = 0,22					
LE NOMBRE DE SOURCES DE REVENUS	UNE SOURCE DE REVENUS	21,0	8,7	70,3	100,0	735
	DEUX SOURCES DE REVENUS	18,2	5,6	76,2	100,0	627
	TROIS SOURCES DE REVENUS ET PLUS	17,3	4,0	78,7	100,0	793
	G = 0,13					
LE RECOURS AUX PRÊTS ET BOURSES	NON	15,3	7,1	77,6	100,0	832
	OUI	21,0	5,4	73,5	100,0	1323
	G = - 0,12					
DES REVENUS D'UN EMPLOI D'ÉTÉ	NON	21,1	8,4	70,6	100,0	1107
	OUI	16,4	3,6	80,0	100,0	1048
	G = 0,22					
DES REVENUS D'UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL	NON	19,6	5,7	74,7	100,0	1426
	OUI	17,2	6,9	76,0	100,0	729
	G = 0,04					
DES REVENUS D'UN EMPLOI À PLEIN TEMPS	NON	18,8	6,1	75,1	100,0	2112
	OUI	18,6	7,0	74,4	100,0	43
	G = - 0,01					
UN SOUTIEN FINANCIER DE LA FAMILLE	NON	21,9	6,7	71,4	100,0	1195
	OUI	14,9	5,3	79,8	100,0	960
	G = 0,22					

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

CHEMINEMENT SELON LES CONDITIONS DE VIE

LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
AVOIR DES ENFANTS	NON	42,8	16,7	40,6	100,0	138
	OUI	41,1	18,5	40,4	100,0	146
	G = 0,01					
LE NOMBRE D'ENFANTS	UN	58,3	13,9	27,8	100,0	36
	DEUX	32,9	22,9	44,3	100,0	70
	TROIS ET PLUS	36,8	15,8	47,4	100,0	38
	G = 0,23					
LE NOMBRE D'ENFANTS À LA CHARGE	AUCUN	58,3	16,7	25,0	100,0	12
	UN	52,9	17,7	29,4	100,0	34
	DEUX	35,8	22,4	41,8	100,0	67
	TROIS ET PLUS	29,0	12,9	58,1	100,0	31
	G = 0,31					
L'ÂGE MOYEN DES ENFANTS À LA CHARGE	MOINS DE 5 ANS	46,7	17,8	35,6	100,0	45
	5 À 11 ANS	37,0	17,4	45,7	100,0	46
	12 À 16 ANS	36,7	20,0	43,3	100,0	30
	17 ANS ET PLUS	22,2	22,2	55,6	100,0	9
	G = 0,15					
ÊTRE SEUL-E POUR S'OCCUPER DES ENFANTS	OUI	26,7	26,7	46,7	100,0	15
	NON	40,2	18,0	41,9	100,0	117
	G = - 0,17					
ÊTRE SEUL-E À PAYER POUR LES ENFANTS	OUI	30,4	17,4	52,2	100,0	23
	NON	40,4	19,3	40,4	100,0	109
	G = - 0,21					
LE MODE D'HABITATION	AVEC LES PARENTS	40,0	17,8	42,2	100,0	45
	AVEC DES PARENTS	20,0	20,0	60,0	100,0	5
	AVEC LE OU LA CONJOINT-E	47,5	18,6	33,9	100,0	59
	AVEC LE OU LA CONJOINT-E ET ENFANT(S)	40,7	16,8	42,5	100,0	113
	SEUL-E AVEC ENFANT(S)	35,3	23,5	41,2	100,0	17
	AVEC AMI-E-S OU COLOCATAIRES	46,7	6,7	46,7	100,0	15
	SEUL-E	46,7	20,0	33,3	100,0	30
	L = 0,0					
LE MODE DE TRANSPORT	AUTOMOBILE PERSONNELLE	41,1	19,1	39,8	100,0	236
	UNE AUTOMOBILE OU COVOITURAGE	50,0	15,4	34,6	100,0	26
	TRANSPORT EN COMMUN	33,3	11,1	55,6	100,0	9
	MARCHE OU BICYCLETTE	42,9	0,0	57,1	100,0	14
	L = 0,0					
LE TEMPS DE TRANSPORT	MOINS DE 15 MINUTES	43,9	14,3	41,8	100,0	98
	15 À 30 MINUTES	42,5	21,7	35,9	100,0	106
	31 À 59 MINUTES	37,5	18,8	43,8	100,0	32
	1 HEURE ET PLUS	36,4	15,9	47,7	100,0	44
	G = 0,06					

L'ÉVALUATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE	PLUTÔT PRÉCAIRE OU PRÉCAIRE	46,5	11,1	42,4	100,0	99
	SATISFAISANTE	38,0	20,7	41,3	100,0	150
	TRÈS AISÉE OU AISÉE	44,7	21,1	34,2	100,0	38
	G = 0,0					
LE NOMBRE DE SOURCES DE REVENUS	UNE SOURCE DE REVENUS	45,0	18,3	36,7	100,0	191
	DEUX SOURCES DE REVENUS	36,4	18,2	45,5	100,0	66
	TROIS SOURCES DE REVENUS ET PLUS	31,0	10,3	58,6	100,0	29
	G = 0,21					
LE RECOURS AUX PRÊTS ET BOURSES	NON	42,8	18,2	39,0	100,0	264
	OUI	27,3	9,1	63,6	100,0	22
	G = 0,38					
DES REVENUS D'UN EMPLOI D'ÉTÉ	NON	43,6	18,5	37,8	100,0	259
	OUI	22,2	7,4	70,4	100,0	27
	G = 0,51					
DES REVENUS D'UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL	NON	44,5	16,8	38,7	100,0	173
	OUI	37,2	18,6	44,3	100,0	113
	G = 0,12					
DES REVENUS D'UN EMPLOI À PLEIN TEMPS	NON	36,3	14,6	49,1	100,0	171
	OUI	49,6	21,7	28,7	100,0	115
	G = - 0,31					
UN SOUTIEN FINANCIER DE LA FAMILLE	NON	41,3	18,9	39,8	100,0	259
	OUI	44,4	3,7	51,9	100,0	27
	G = 0,09					

L'ÉTAT DE LA PRÉPARATION

Les bases de données administratives contiennent bien peu d'informations concernant les antécédents scolaires des étudiant-e-s. Pourtant, on peut penser que l'expérience scolaire antérieure est susceptible de fournir des informations utiles pour comprendre le cheminement à l'université. Il est de plus intéressant de vérifier dans quelle mesure les parcours des étudiant-e-s qui se retrouvent assis côte à côte dans les salles de cours sont semblables ou non. Ainsi, les enquêtes ICOPE permettent de compléter l'information disponible entourant l'état de la préparation en apportant des indications sur la formation antérieure des étudiant-e-s, sur leur fréquentation des institutions d'enseignement au cours des dernières années, sur leurs expériences face aux interruptions d'études, de même que sur l'évaluation que font les étudiant-e-s eux-mêmes de leur capacité à entreprendre un programme de baccalauréat.

LES CARACTÉRISTIQUES

Les antécédents scolaires

Des étudiants à temps partiel assez scolarisés

Il est intéressant de constater la différence entre la scolarisation antérieure des étudiant-e-s à plein temps et celle des étudiant-e-s à temps partiel. Chez les étudiant-e-s à plein temps, et ce pour la grande majorité, un diplôme du collégial constitue le diplôme le plus élevé : 70 % possèdent un D.E.C. de la formation préuniversitaire et 13 % détiennent un D.E.C. de la formation technique. De plus, près de 10 % possèdent uniquement un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou l'équivalent. Par contre, si pour près de la moitié des étudiant-e-s à temps partiel la formation au collégial représente le plus haut niveau de diplôme détenu (31 % à la formation technique et 17 % à la formation préuniversitaire), il n'en reste pas moins que 23 % d'entre eux ont déjà un diplôme de certificat de 1^{er} cycle en main et qu'au moins 18 % ont déjà obtenu un diplôme de baccalauréat. Tout comme chez les étudiant-e-s à plein temps, la proportion d'étudiant-e-s à temps partiel qui n'ont en poche qu'un diplôme d'études secondaires tourne autour de 10 %.

Un D.E.C. de la formation préuniversitaire pour les étudiant-e-s à plein temps

On vient de voir que certains étudiant-e-s détiennent déjà un diplôme d'études universitaires à leur arrivée dans un programme de baccalauréat, mais ont-ils également un diplôme d'études collégiales de la formation préuniversitaire ? En fait, on constate qu'environ les trois-quarts des étudiant-e-s à plein temps ont à leur actif un D.E.C. de la formation préuniversitaire du collégial, comparativement aux tiers chez les étudiant-e-s à temps partiel. Toutefois, chez les étudiant-e-s qui possèdent déjà un diplôme universitaire à leur arrivée dans un programme de baccalauréat, près de la moitié des étudiant-e-s à plein temps et un peu plus du tiers des étudiant-e-s à temps partiel détenaient préalablement un D.E.C. de la formation préuniversitaire.

De moins longues interruptions entre les fréquentations scolaires chez les étudiants à plein temps

Outre le diplôme détenu, le temps écoulé entre le dernier contact avec les études et l'inscription dans un programme de baccalauréat peut nous donner des indications sur l'état de la préparation des étudiant-e-s à entreprendre un tel programme. On constate d'emblée que la dernière fréquentation d'un établissement d'enseignement est plus récente pour les étudiant-e-s à plein temps que pour les étudiant-e-s à temps partiel. En effet, pour 90 % des étudiant-e-s à plein temps, la dernière fréquentation scolaire remonte à moins d'un an, alors que c'est le cas pour 40 % à 50 % des étudiant-e-s à temps partiel. Chez ceux-ci, la dernière fréquentation d'un établissement d'enseignement remonte à 1 ou 2 ans pour 20 % d'entre eux, à 3 ou 4 ans pour un autre 10 %, entre 5 et 9 ans encore pour un autre 10 % et à 10 ans et plus pour le dernier 10 %.

La majorité des étudiant-e-s à temps partiel n'en sont pas à leur première fréquentation d'une université

Chez les étudiant-e-s à plein temps, on remarque qu'au moins 25 % avaient déjà été inscrits dans un établissement universitaire avant d'entreprendre leur programme de baccalauréat. Si quelques-uns d'entre eux n'avaient suivi que quelques cours, d'autres (20 %) avaient déjà été inscrits dans un programme d'études universitaires. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, compte tenu du fait que nous avons déjà remarqué que certains d'entre eux détenaient déjà soit un diplôme de certificat de 1^{er} cycle, soit un diplôme de baccalauréat, il n'est pas étonnant qu'ils soient proportionnellement plus nombreux que les étudiant-e-s à plein temps à avoir déjà fréquenté une université avant d'entreprendre le programme de baccalauréat dans lequel ils sont inscrits. Toutefois, il est peut-être étonnant de constater qu'au moins 60 % des étudiant-e-s à temps partiel n'en sont pas à leur première inscription dans une université (58 % et 69 % selon les enquêtes), ce qui nous fait voir que le bassin de recrutement des étudiant-e-s à temps partiel se situerait à l'intérieur même des universités.

L'évaluation subjective de l'état de la préparation

Que pensent les étudiant-e-s de leur capacité à entreprendre des études dans un programme de baccalauréat ?

Dans l'ensemble, qu'ils soient inscrits à plein temps ou à temps partiel, les étudiant-e-s se jugent aptes à entreprendre des études dans un programme de baccalauréat. Ainsi, si environ 20 % évaluent leur préparation aux études universitaires comme excellente, environ 40 % la considèrent très bonne et environ 30 % la juge bonne. Ainsi, à peine 5 % des étudiant-e-s des deux régimes d'études considèrent leur préparation comme étant plutôt faible ou mauvaise.

Les interruptions

Une part non négligeable des étudiant-e-s ont déjà abandonné des études

Même si nous savons que l'interruption d'études ou l'abandon scolaire est un phénomène observé à tous les ordres d'enseignement, il est tout de même assez étonnant de constater qu'un nombre important d'étudiant-e-s qui entreprennent un programme de baccalauréat aient déjà interrompu des études à un niveau ou un autre de leur parcours scolaire. Ainsi, chez les étudiant-e-s à plein temps, 20 % disent avoir déjà interrompu des études, tandis que cette proportion double pour les étudiant-e-s à temps partiel, soit 40 %.

Des interruptions d'études surtout au collégial et à l'université

Chez les étudiant-e-s à plein temps, la plupart des interruptions d'études se situent soit au collégial (45 %), soit à l'université (33 %). Par contre, chez les étudiant-e-s à temps partiel, la grande majorité des interruptions d'études, soient les deux tiers, ont été vécues à l'université. Une autre partie non négligeable des interruptions antérieures (20 %) des étudiant-e-s à temps partiel se situe à l'ordre d'enseignement collégial.

Les étudiant-e-s à temps partiel sont donc un groupe d'étudiant-e-s qui non seulement sont proportionnellement plus nombreux que les étudiant-e-s à plein temps à avoir connu une interruption d'études, mais également plus nombreux à l'avoir connue à l'université. On a déjà remarqué plus haut que les étudiant-e-s à temps partiel enregistrent à l'université un taux d'abandon des études plus élevé que celui des étudiant-e-s à plein temps. On pourrait se demander si le fait d'avoir déjà interrompu des études est un facteur qui a un impact sur la poursuite ultérieure des études.

LE CHEMINEMENT

Les antécédents scolaires

Le D.E.C. de la formation préuniversitaire : un coup de pouce pour l'accès au diplôme

Chez les étudiant-e-s à plein temps, il existe une relation entre le diplôme détenu le plus élevé et la poursuite des études jusqu'au diplôme. Ainsi, les étudiant-e-s qui détiennent à leur arrivée dans un programme de baccalauréat soit un diplôme d'études collégiales de la formation préuniversitaire soit un diplôme de niveau universitaire, obtiennent un diplôme dans une proportion d'au moins 75 %. Quant aux étudiant-e-s qui se présentent dans un programme de baccalauréat avec un diplôme d'études secondaires ou un D.E.C. de la formation technique, leur taux de diplomation est moins élevé et atteint respectivement 60 % et 69 %. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, on remarque que ce sont ceux qui possèdent une formation préuniversitaire du collégial qui obtiennent le plus haut taux de diplomation, soit 53 %. Quant aux autres, qu'ils détiennent un diplôme d'études secondaires, un diplôme de la formation technique du collégial ou un diplôme universitaire à leur arrivée dans le programme de baccalauréat, ils obtiennent un diplôme dans une proportion oscillant entre 38 % et 40 %.

Le moment de la dernière fréquentation scolaire n'influe pas toujours sur la diplomation

Chez les étudiant-e-s à plein temps, on remarque que ceux dont la dernière fréquentation scolaire remonte à deux ans ou moins ont un taux de diplomation plus élevé que ceux dont la dernière fréquentation remonte plus loin. Dans le premier cas, le taux de diplomation atteint 76 %, tandis qu'il oscille plutôt entre 56 % et 68 % pour les autres catégories. Cependant, chez les étudiant-e-s à temps partiel, le moment de la dernière fréquentation scolaire apporte peu d'écart entre les taux de diplomation des étudiant-e-s. On pourra toutefois remarquer que les étudiant-e-s dont la dernière fréquentation remonte à dix ans ou plus enregistrent un taux de diplomation de 41 %, mais il faut noter qu'au moins le tiers des étudiant-e-s de cette catégorie ont toujours un dossier actif. Comme on ne peut présumer de l'aboutissement de leur cheminement, il se pourrait que cela puisse faire augmenter passablement leur taux de diplomation. Par contre, cela indique que ceux dont la dernière fréquentation scolaire remonte le plus loin sont ceux qui prennent le plus de temps à terminer leurs études.

Avoir déjà fréquenté l'université ne favorise pas davantage l'obtention d'un diplôme

Que les étudiant-e-s en soit à leur première fréquentation d'une université, qu'ils y aient déjà suivi quelques cours ou qu'ils aient même déjà été inscrits dans un programme d'études ne semble pas avoir un impact important sur leur cheminement. En fait, chez les étudiant-e-s à plein temps, le taux de diplomation oscille entre 72 % et 76 % selon qu'il y ait eu ou non une fréquentation universitaire antérieure au programme de baccalauréat actuel. Pour ce qui est des étudiant-e-s à temps partiel, il est difficile de se prononcer, car si les étudiant-e-s qui en sont à leur première inscription dans un programme (mais pas à leur première inscription dans une université) sont ceux qui obtiennent le plus haut taux de diplomation (47 %), ils présentent également un haut taux d'abandon (53 %). De plus, étant donné que près de 20 % des étudiant-e-s des deux autres catégories (ceux qui en sont à leur première inscription à l'université et ceux qui ont déjà été inscrits dans un programme d'études universitaires) ont toujours un dossier actif, il est possible que leur taux de diplomation final atteigne voire dépasse celui des étudiant-e-s qui en sont à leur première inscription dans un programme.

L'évaluation subjective de l'état de la préparation

Les étudiant-e-s font une bonne évaluation de leur état de préparation

Un lien très net se dessine entre l'évaluation que les étudiant-e-s font de leur préparation à entreprendre des études dans un programme de baccalauréat et le taux de diplomation. En fait, que les étudiant-e-s soient inscrits à plein temps ou à temps partiel, ceux qui disent que leur état de préparation est excellent ou très bon obtiennent un diplôme dans une proportion plus élevée que ceux qui évaluent leur préparation comme étant bonne ou qui la jugent faible ou mauvaise. Chez les étudiant-e-s à plein temps, le taux de diplomation passe de 79 % à 72 % et 60 % selon que l'état de la préparation est considéré respectivement très bon, bon ou faible. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, le taux de diplomation passe respectivement de 46 % à 35 % et 25 % pour les mêmes catégories.

Les interruptions

Les interruptions antérieures marquent le cheminement des étudiant-e-s, particulièrement à plein temps

Chez les étudiant-e-s à plein temps, on observe une différence assez importante entre le taux de diplomation des étudiant-e-s qui ont déjà interrompu des études et celui des étudiant-e-s qui ne l'ont jamais fait. Ainsi, chez les premiers, le taux de diplomation est de 63 %, tandis qu'il est de 78 % chez les seconds. Les interruptions d'études semblent avoir un impact un peu plus faible chez les étudiant-e-s à temps partiel, puisqu'on observe un taux de diplomation de 38 % chez les étudiant-e-s qui ont déjà interrompu des études et de 44 % chez les étudiant-e-s qui n'ont pas interrompu d'études.

Un effet inverse du niveau d'interruption selon le régime d'études

Chez les étudiant-e-s à plein temps qui ont déjà interrompu des études, ce sont ceux qui ont interrompu leurs études secondaires ou qui ont à leur actif plus d'une interruption qui obtiennent les taux de diplomation les plus faibles, ceux-ci se situant autour de 50 %, comparativement à 70 % chez les étudiant-e-s dont les interruptions se situent au collégial ou à l'université. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, ce sont plutôt ceux qui ont interrompu des études universitaires qui enregistrent les taux de diplomation les moins élevés, soit 34 %. Malheureusement, c'est à ce niveau que se retrouve la grande majorité des interruptions antérieures des étudiant-e-s à temps partiel. On remarque également chez ces étudiant-e-s que le taux de diplomation est inversement proportionnel au niveau d'études où a eu lieu l'interruption, celui-là passant de 67 % à 46 % et à 34 % à mesure que s'élève le niveau d'études où a eu lieu l'interruption. Il faut toutefois noter le faible nombre d'étudiant-e-s dans certaines catégories et, dans certains cas, la proportion élevée d'étudiant-e-s dont le dossier est toujours actif.

EN BREF

On remarque que la majorité des étudiant-e-s à plein temps dans un programme de baccalauréat détiennent un diplôme du collégial, qu'ils sont pour une grande part d'entre eux (75 %) à leur première inscription dans une université, qu'ils ont fréquenté pour la presque totalité un établissement d'enseignement au cours de l'année précédant leur inscription dans leur programme de baccalauréat et que 20 % d'entre eux ont déjà interrompu des études. Quant aux étudiant-e-s à temps partiel, si près de la moitié d'entre eux possèdent un D.E.C. de la formation préuniversitaire ou technique, environ 40 % ont déjà à leur actif un diplôme universitaire (certificat ou baccalauréat) et seulement 30 % à 40 % en sont à leur première inscription dans une université. De plus, leur dernière fréquentation scolaire est moins récente que celle des étudiant-e-s à plein temps et ils sont proportionnellement plus nombreux que ces derniers à avoir interrompu des études (40 %). Par contre, qu'ils soient inscrits à plein temps ou à temps partiel, presque tous les étudiant-e-s s'entendent pour dire que leur préparation à entreprendre un programme de baccalauréat est assez bonne.

Ce qu'on a pu observer comme relation entre l'état de la préparation et le cheminement est, d'une part, que les étudiant-e-s qui arrivent dans un programme de baccalauréat avec un D.E.C. de la formation préuniversitaire obtiennent un diplôme dans une plus grande proportion que les étudiant-e-s qui ont un diplôme d'études secondaires ou un diplôme de la formation technique du collégial. D'autre part, on constate que l'évaluation que font les étudiant-e-s de leur propre état de préparation à entreprendre des études dans un programme de baccalauréat est assez juste puisqu'il se dessine une relation très nette entre cette évaluation et la poursuite des études jusqu'au diplôme. De plus, il faut noter que chez les étudiant-e-s à plein temps, on observe une différence importante entre le taux de diplomation de ceux qui ont déjà interrompu leurs études et de ceux qui ne l'ont jamais fait. En outre, ce sont les étudiant-e-s dont les interruptions se situent au secondaire ou qui ont plusieurs expériences d'interruptions d'études à leur actif pour qui la poursuite des études jusqu'au diplôme est la plus difficile. Par ailleurs, si chez les étudiant-e-s à plein temps on observe un taux de diplomation plus élevé chez ceux dont la dernière fréquentation scolaire remonte à deux ans ou moins, cette tendance n'est pas aussi claire chez les étudiant-e-s à temps partiel.

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT
L'ÉTAT DE LA PRÉPARATION

		ENQUÊTES DE 1993 ET 1994		ENQUÊTES DE 1996 ET 1997	
		% P. T.	% T. P.	% P. T.	% T. P.
LE DIPLÔME DÉTENU LE PLUS ÉLEVÉ					
	AUCUN DIPLÔME	0,2	0,7	0,2	0,0
	D.E.S. OU ÉQUIVALENT	9,3	8,4	7,8	12,6
	D.E.C. PRÉUNIVERSITAIRE	69,8	17,2	71,4	16,2
	D.E.C. TECHNIQUE	13,0	30,5	12,3	23,4
	AUTRE SANCTION DU COLLÉGIAL	0,7	1,1	0,5	0,6
	CERTIFICAT	3,9	22,5	3,6	24,6
	BACCALAURÉAT	2,8	17,9	4,1	21,0
	MAÎTRISE	0,2	1,8	0,2	1,8
	AUTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 147	285	1 675	167
AVOIR UN D.E.C. DE LA FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE					
	OUI	72,6	33,1	75,3	33,3
	NON	27,4	66,9	24,7	66,7
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 159	287	1 684	168
LA DERNIÈRE FRÉQUENTATION SCOLAIRE					
	MOINS DE 6 MOIS	84,5	31,3	84,3	45,2
	MOINS D'UN AN	5,0	8,1	4,9	4,8
	1 OU 2 ANS	5,3	22,2	6,7	19,6
	3 OU 4 ANS	1,6	11,3	1,8	7,1
	5 À 9 ANS	1,9	15,1	1,3	11,9
	10 ANS ET PLUS	1,7	12,0	1,0	11,3
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 149	284	1 680	168
LE STATUT DE L'ÉTUDIANT À SON ARRIVÉE					
	1 ^{re} INSCRIP. DANS UNE UNIVERSITÉ	75,2	31,4	75,7	41,7
	1 ^{re} INSCRIP. DANS UN PROGRAMME A DÉJÀ ÉTÉ INSCRIT DANS UN PROGRAMME UNIVERSITAIRE	3,0	5,4	3,4	5,5
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 110	280	1 637	163
L'ÉVALUATION SUBJECTIVE DE LA PRÉPARATION					
	EXCELLENTE	19,8	17,9	17,4	19,8
	TRÈS BONNE	42,3	36,1	44,6	46,7
	BONNE	31,6	39,6	32,7	24,6
	PLUTÔT FAIBLE	5,1	3,5	3,6	6,6
	MAUVAISE	0,3	0,7	0,4	0,6
	NE SAIT PAS	1,0	2,1	1,3	1,8
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 155	285	1 666	167
AVOIR DÉJÀ INTERROMPU DES ÉTUDES					
	OUI	19,4	43,4	18,7	40,0
	NON	80,6	56,6	81,3	60,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 106	279	1 634	165
LE NIVEAU D'INTERRUPTION DES ÉTUDES					
	ÉTUDES SECONDAIRES	13,9	5,0	6,3	6,3
	ÉTUDES COLLÉGIALES	45,3	20,2	48,2	18,8
	ÉTUDES UNIVERSITAIRES	32,9	68,9	33,3	65,6
	ÉTUDES SEC. ET COLLÉGIALES	1,5	2,5	2,3	0,0
	ÉTUDES SEC. ET UNIVERSITAIRES	0,5	0,0	1,0	0,0
	ÉTUDES COL. ET UNIVERSITAIRES	5,3	3,4	8,6	9,4
	ÉTUDES SEC., COLL. ET UNIVER.	0,5	0,0	0,3	0,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	395	119	303	64

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

CHEMINEMENT SELON L'ÉTAT DE LA PRÉPARATION

LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
LE DIPLÔME DÉTENU LE PLUS ÉLEVÉ	D. E. S.	30,5	10,0	59,5	100,0	200
	D. E. C. (TECHNIQUE)	21,4	9,6	68,9	100,0	280
	D. E. C. (PRÉUNIVERSITAIRE)	16,2	4,9	78,9	100,0	1498
	DIPLÔME UNIVERSITAIRE	20,1	4,7	75,2	100,0	149
	G = 0,22					
AVOIR UN D.E.C. DE LA FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE	OUI	16,2	4,9	79,0	100,0	1567
	NON	25,7	9,5	64,9	100,0	592
	G = - 0,31					
LA DERNIÈRE FRÉQUENTATION SCOLAIRE	2 ANS ET MOINS	18,1	6,1	75,8	100,0	2036
	3 OU 4 ANS	34,3	2,9	62,9	100,0	35
	5 À 9 ANS	31,7	12,2	56,1	100,0	41
	10 ANS ET PLUS	29,7	2,7	67,6	100,0	37
	G = - 0,31					
LE STATUT DE L'ÉTUDIANT-E À SON ARRIVÉE	1 ^{re} INSCRIP. À L'UNIVERSITÉ	18,5	6,4	75,2	100,0	1586
	1 ^{re} INSCRIP. DANS UN PROGRAMME	23,4	4,7	71,9	100,0	64
	A DÉJÀ ÉTÉ INSCRIT-E DANS UN PROGRAMME	19,0	5,5	75,6	100,0	459
	G = - 0,00					
L'ÉVALUATION SUBJECTIVE DE LA PRÉPARATION	EXCELLENTE OU TRÈS BONNE	16,8	4,6	78,7	100,0	1337
	BONNE	19,7	8,7	71,6	100,0	680
	FAIBLE OU MAUVAISE	33,6	6,9	59,5	100,0	116
	G = - 0,21					
AVOIR DÉJÀ INTERROMPU DES ÉTUDES	OUI	27,7	9,1	63,2	100,0	408
	NON	16,6	5,1	78,3	100,0	1698
	G = 0,33					
LES NIVEAUX D'INTERRUPTION DES ÉTUDES	ÉTUDES SECONDAIRES	32,7	20,0	47,3	100,0	55
	ÉTUDES COLLÉGIALES	25,1	7,8	67,0	100,0	179
	ÉTUDES UNIVERSITAIRES	24,6	5,4	70,0	100,0	130
	PLUSIEURS NIVEAUX D'ÉTUDES	38,7	9,7	51,6	100,0	31
	G = 0,08					

P. T. : PLEIN TEMPS T. P. : TEMPS PARTIEL

PROGRAMMES DE BACCALURÉAT

CHEMINEMENT SELON L'ÉTAT DE LA PRÉPARATION

LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
LE DIPLÔME DÉTENU LE PLUS ÉLEVÉ	D. E. S.	37,5	25,0	37,5	100,0	24
	D. E. C. (TECHNIQUE)	40,2	21,8	37,9	100,0	87
	D. E. C. (PRÉUNIVERSITAIRE)	34,7	12,2	53,1	100,0	49
	DIPLÔME UNIVERSITAIRE	45,0	15,0	40,0	100,0	120
	G = - 0,03					
AVOIR UN D.E.C. DE LA FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE	OUI	47,4	10,5	42,1	100,0	95
	NON	39,1	20,8	40,1	100,0	192
	G = - 0,06					
LA DERNIÈRE FRÉQUENTATION SCOLAIRE	2 ANS ET MOINS	44,6	13,1	42,3	100,0	175
	3 OU 4 ANS	40,6	18,8	40,6	100,0	32
	5 À 9 ANS	46,5	18,6	34,9	100,0	43
	10 ANS ET PLUS	23,5	35,3	41,2	100,0	34
	G = 0,04					
LE STATUT DE L'ÉTUDIANT-E À SON ARRIVÉE	1 ^{re} INSCRIP. À L'UNIVERSITÉ	43,2	18,2	38,6	100,0	88
	1 ^{re} INSCRIP. DANS UN PROGRAMME	53,3	0,0	46,7	100,0	15
	A DÉJÀ ÉTÉ INSCRIT-E DANS UN PROGRAMME	39,8	18,8	41,5	100,0	176
	G = 0,04					
L'ÉVALUATION SUBJECTIVE DE LA PRÉPARATION	EXCELLENTE OU TRÈS BONNE	35,1	18,8	46,1	100,0	154
	BONNE	50,4	14,2	35,4	100,0	113
	FAIBLE OU MAUVAISE	41,7	33,3	25,0	100,0	12
	G = - 0,23					
AVOIR DÉJÀ INTERROMPU DES ÉTUDES	OUI	42,2	19,8	38,0	100,0	121
	NON	41,1	15,2	43,7	100,0	158
	G = 0,06					
LES NIVEAUX D'INTERRUPTION DES ÉTUDES	ÉTUDES SECONDAIRES	16,7	16,7	66,7	100,0	6
	ÉTUDES COLLÉGIALES	41,7	12,5	45,8	100,0	24
	ÉTUDES UNIVERSITAIRES	41,5	24,4	34,2	100,0	82
	PLUSIEURS NIVEAUX D'ÉTUDES	57,1	0,0	42,9	100,0	7
	G = - 0,19					

LES INTENTIONS

La question des intentions des étudiant-e-s est certainement une des dimensions les plus importantes à connaître pour l'analyse des cheminements scolaires dans la mesure où on ne peut penser la persévérance aux études au-delà des intentions exprimées par les étudiant-e-s eux-mêmes. De plus, comment peut-on fixer des objectifs en termes d'accès au diplôme si l'on ne connaît pas les intentions des étudiant-e-s à cet égard. Il s'agit donc là d'une dimension importante couverte par les enquêtes ICOPE qui permet d'examiner si, à leur arrivée, les étudiant-e-s ont un projet d'études défini ou flou, s'ils ont réfléchi à un certain nombre de choix qu'ils auront à faire et s'ils savent jusqu'où ils ont l'intention de poursuivre leurs études. Il sera par la suite intéressant de vérifier s'il y a cohérence entre les intentions exprimées et la réalité observée.

LES CARACTÉRISTIQUES

Les objectifs d'études et le choix d'établissement

Les étudiant-e-s veulent le diplôme de leur programme

On peut penser que les étudiant-e-s qui s'inscrivent dans un programme de baccalauréat veulent décrocher le diplôme de ce programme, mais qu'en est-il au juste ? En fait, tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez les étudiant-e-s à temps partiel, on remarque que la très grande majorité ont l'intention d'obtenir le diplôme du programme dans lequel ils sont inscrits; cette proportion est de 87 % chez les étudiant-e-s à plein temps et de 75 % chez les étudiant-e-s à temps partiel. De plus, un certain nombre d'étudiant-e-s disent avoir l'intention d'obtenir un diplôme, mais pas nécessairement celui du programme dans lequel ils sont inscrits. Ainsi, si l'on considère l'intention de décrocher le diplôme du programme et celle d'obtenir un diplôme tout court, la proportion d'étudiant-e-s qui visent au moins l'obtention d'un diplôme passe à 97 % chez les étudiant-e-s à plein temps et à 80 % chez les étudiant-e-s à temps partiel. Par ailleurs, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, seulement 5 % des étudiant-e-s à temps partiel disent vouloir suivre uniquement quelques cours. On remarque en outre que l'indécision est davantage présente chez les étudiant-e-s à temps partiel puisque chez ceux-ci environ 15 % ne sont pas du tout fixés quant à leurs intentions face à leur programme, comparativement à 3 % chez les étudiant-e-s à plein temps. Sur l'ensemble de cette question, les résultats entre les deux enquêtes sont tout à fait semblables.

Il est intéressant de constater les intentions face à l'obtention d'un diplôme et de les comparer avec les taux de diplomation que l'on observe généralement dans les programmes de baccalauréat, lesquels sont autour de 70 % chez les étudiant-e-s à plein temps et de 35 % chez les étudiant-e-s à temps partiel. Il s'agit là d'écarts importants entre les intentions exprimées et la réalité mesurée, indiquant ainsi que d'autres facteurs viennent interférer sur le cours des intentions.

Le choix de l'établissement est définitif pour la grande majorité

Les étudiant-e-s qui choisissent un établissement universitaire pour s'inscrire dans un programme de baccalauréat ont-ils l'intention d'y rester ? En fait, qu'ils soient inscrits à plein temps ou à temps partiel, au moins 70 % des étudiant-e-s considèrent leur choix d'établissement comme définitif, un peu moins de 15 % le considèrent comme temporaire, tandis qu'entre 11 % et 17 % ne savent pas si leur choix est définitif ou temporaire. Cette tendance est semblable pour les deux enquêtes. Il s'agit certes là d'une information importante pour les établissements universitaires puisque près de 30 % des étudiant-e-s qui s'inscrivent dans une université ne savent pas à leur arrivée s'ils sont là pour y rester.

Peut-on définir un taux potentiel d'accès au diplôme ?

Les intentions évoquées par les étudiant-e-s à leur arrivée dans un programme de baccalauréat peuvent peut-être servir d'indicateur pour définir un taux potentiel d'accès au diplôme. En fait, peut-on penser la persévérance aux études au-delà des intentions exprimées par les étudiant-e-s eux-mêmes ? Ainsi, si l'on croise les deux informations précédentes, à savoir l'intention face au programme et l'intention face à l'établissement, on pourrait établir un taux potentiel ou maximal de diplomation pour les programmes de baccalauréat dans un établissement donné.

Les étudiant-e-s qui désirent obtenir le diplôme du programme dans lequel ils sont inscrits et qui considèrent leur choix d'établissement comme définitif pourraient constituer des « valeurs sûres sûres », valeurs sûres à la fois pour le programme et pour l'établissement. Les « valeurs sûres sûres » comptent pour environ 67 % des étudiant-e-s à plein temps et un peu moins de 60 % des étudiant-e-s à temps partiel. Si l'on considère maintenant les étudiant-e-s qui ont l'intention d'obtenir le diplôme du programme dans lequel ils sont inscrits, mais qui considèrent leur choix d'établissement comme temporaire ou ne sont pas encore fixés sur cette question, on peut établir une autre catégorie que l'on pourrait appeler les « valeurs sûres potentielles ». Les « valeurs sûres potentielles » représentent 21 % des étudiant-e-s à plein temps et 17 % des étudiant-e-s à temps partiel. Toutefois, il est peut-être envisageable de récupérer la moitié de ces étudiant-e-s qui ne sont pas sûrs à leur arrivée de rester dans leur établissement d'inscription. On peut ajouter à cela les « valeurs potentielles sûres », soit les individus dont le choix d'établissement est définitif mais dont l'objectif est un diplôme universitaire, mais pas nécessairement celui du programme dans lequel ils sont inscrits. Cette proportion est d'environ 3 % pour les deux régimes d'études. Viennent ensuite les « valeurs potentielles », soit les étudiant-e-s dont le choix d'établissement est temporaire ou incertain et dont l'objectif est l'obtention d'un diplôme universitaire. Cette catégorie compte environ 6 % des étudiant-e-s à plein temps et 4 % des étudiant-e-s à temps partiel. Il est probablement réaliste de convaincre ici aussi la moitié des « valeurs potentielles » d'obtenir leur diplôme dans l'établissement où ils sont inscrits. Ceci est sans compter les indécis ou ceux qui veulent suivre seulement quelques cours qui peuvent, en cours de route, à cause de leur expérience à l'université ou de l'influence de leurs pairs, préciser leur projet et « réchauffer » leurs aspirations²⁵. Cette dernière catégorie d'étudiant-e-s représente seulement 3 % chez les étudiant-e-s à plein temps, mais 20 % chez les étudiant-e-s à temps partiel. On pourrait espérer réchauffer les aspirations du tiers des indécis et de les aider à poursuivre jusqu'au diplôme.

Ainsi, en cumulant les « valeurs sûres sûres », la moitié des « valeurs sûres potentielles », les « valeurs potentielles sûres », la moitié des « valeurs potentielles » et le tiers des indécis, on obtient un taux potentiel d'accès au diplôme pour un établissement universitaire donné de 84,3 % chez les étudiant-e-s à plein temps et de 76,1 % chez les étudiant-e-s à temps partiel (Voir le tableau 9).

TABLEAU 9

TAUX POTENTIEL D'ACCÈS AU DIPLÔME MESURÉ À PARTIR DES INTENTIONS EXPRIMÉES FACE AU PROGRAMME D'ÉTUDES ET À L'ÉTABLISSEMENT (DONNÉES DE LA PREMIÈRE ENQUÊTE)

INTENTIONS EXPRIMÉES		ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS			ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL		
PROGRAMME	ÉTABLISSEMENT	N	%	TAUX POTENTIEL	N	%	TAUX POTENTIEL
SÛRES	SÛRES	1436	67,0	67,0	160	56,3	56,3
SÛRES	POTENTIELLES	446	20,8	10,4	47	16,5	8,2
POTENTIELLES	SÛRES	58	2,7	2,7	8	2,8	2,8
POTENTIELLES	POTENTIELLES	153	6,2	3,1	12	4,2	2,1
INDÉCIS	INDÉCIS	70	3,3	1,1	57	20,1	6,7
TOTAL		2143	100,0	84,3	284	100,0	76,1

Toutefois, pour amener jusqu'au diplôme tous ceux et celles dont c'est l'intention, il y a bien d'autres facteurs qu'il faut connaître davantage pour comprendre ce qui « refroidit » les ardeurs des bien intentionnés et « réchauffe » celles des indécis.

Des modes de cheminement

Pas d'interruption autrement que l'été pour la majorité

Choisir à l'avance de cheminer sans interruption dans un programme d'études est probablement plus garant de l'atteinte du but que de prévoir se rendre jusqu'au diplôme en interrompant ses études certains trimestres. En fait, il est certainement plus difficile de s'y remettre quand on a interrompu ses études pendant un ou plusieurs trimestres. À ce sujet, quelles sont les intentions des étudiant-e-s ?

La très grande majorité des étudiant-e-s à plein temps, soit 90 %, prévoient cheminer dans leur programme sans interruption autre que celle du trimestre d'été; à peine 4 % prévoient devoir interrompre leurs études à des trimestres autres que celui de l'été et environ 6 % ne savent pas à leur arrivée dans le programme s'ils vont adopter un cheminement continu ou discontinu. On observe la même tendance pour les deux enquêtes. La situation est quelque peu différente chez les étudiant-e-s à temps

²⁵ La question du réchauffement et du refroidissement des aspirations a fait l'objet d'une étude très intéressante réalisée par Lucie Daignault dans le cadre de sa thèse de doctorat : Le processus de "warming up", Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1990.

partiel qui, selon les enquêtes, prévoient dans des proportions de 55 % et 66 % poursuivre leurs études d'une manière continue, tandis que 17 % à 23 % prévoient les poursuivre avec interruption(s) et 17 % à 24 % ne savent pas si leur cheminement sera continu ou discontinu. Ainsi, interruption et incertitude se retrouvent dans des proportions assez importantes chez les étudiant-e-s à temps partiel.

Suivre ses cours le jour : un peu, chez les étudiant-e-s à temps partiel, beaucoup chez ceux à plein temps

Chez les étudiant-e-s à plein temps le moment où ceux-ci préfèrent suivre leurs cours est assez clair et constant entre les deux enquêtes : environ 80 % ont l'intention de suivre leurs cours uniquement le jour et 17 % préfèrent partager leur horaire entre des cours le jour et des cours le soir. En outre, seulement 3 % des étudiant-e-s à plein temps choisissent de suivre leurs cours uniquement le soir. Comme on pouvait s'y attendre, la situation est bien différente chez les étudiant-e-s à temps partiel. Pour les deux enquêtes, on observe que près de la moitié des étudiant-e-s à temps partiel, soit 46 %, ont l'intention de suivre leurs cours uniquement le soir, tandis que 28 % choisissent de suivre leurs cours uniquement le jour et autour de 24 % ont l'intention de partager leur horaire entre des cours le jour et des cours le soir.

Du rêve à la réalité : la question des aspirations

Les enquêtes ICOPE permettent de connaître quel est le niveau d'études le plus élevé que les étudiant-e-s qui s'inscrivent dans un programme de baccalauréat aimeraient atteindre. Toutefois, il faut parfois faire une distinction entre ce que les étudiant-e-s voudraient faire et peuvent faire. C'est pourquoi une distinction a été introduite entre ce que l'on appelle les aspirations « idéales » et les aspirations « réalistes ». Dans le premier cas, il s'agit de déterminer le niveau d'études auquel les étudiant-e-s aspireraient s'ils n'avaient aucune contrainte et puis, dans le deuxième cas, compte tenu justement des contraintes qui sont les leurs (travail, temps, argent, famille, etc.), le niveau d'études qu'ils croient réaliste d'atteindre. De cette façon, on peut se demander s'il y a un écart entre les aspirations idéales et les aspirations réalistes.

Les aspirations idéales

Chez les étudiant-e-s à plein temps, seulement 25 % n'aspirent pas atteindre un niveau d'études plus élevé que celui du baccalauréat; autour de 30 % aimeraient se rendre jusqu'à la maîtrise et entre 37 % et 40 % aspirent au doctorat. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, on remarque une légère augmentation des aspirations idéales entre les deux enquêtes qui porte le taux d'aspiration à la maîtrise de 24 % à 32 % et, inversement, celui au baccalauréat de 34 % à 28 %. Quant à la proportion d'étudiant-e-s à temps partiel qui aimeraient se rendre jusqu'au doctorat, elle est stable autour de 35 %. Ainsi, si lors de la première enquête on voit que les aspirations idéales des étudiant-e-s à plein temps sont un peu plus élevées que celles des étudiant-e-s à temps partiel, on remarque lors de la deuxième enquête que cette distinction ne tient plus.

Les aspirations réalistes

Lorsqu'on ajoute les contraintes, la réalité des aspirations devient tout autre. En effet, si près des deux tiers des étudiant-e-s tant à plein temps qu'à temps partiel aimeraient entreprendre des études aux cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat), cette proportion est plutôt autour de 30 % chez les étudiant-e-s à plein temps et de 20 % chez les étudiant-e-s à temps partiel lorsqu'on fait intervenir les contraintes reliées à leur réalité. Des différences apparaissent donc nettement entre les aspirations réalistes des étudiant-e-s à plein temps et celles des étudiant-e-s à temps partiel, les premières étant plus élevées que les secondes. Ainsi, chez les étudiant-e-s à plein temps, près de 65 % pensent qu'il est réaliste pour eux d'obtenir leur baccalauréat, alors qu'environ 25 % voient comme réaliste l'obtention d'une maîtrise et 6 % disent pouvoir se rendre jusqu'au doctorat. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, si environ 71 % croient qu'il est réaliste pour eux d'obtenir le diplôme de baccalauréat, il en reste tout de même environ 15 % qui pensent pouvoir se rendre jusqu'à la maîtrise et autour de 2 % qui voient comme réaliste l'obtention d'un doctorat.

LE CHEMINEMENT

Les objectifs d'études et le choix d'établissement

Vouloir obtenir le diplôme du programme est garant de son obtention

Il existe en fait une relation très forte entre les intentions exprimées à l'arrivée face au diplôme et le cheminement. Il semble ainsi que le fait de vouloir obtenir le diplôme du programme augmente la probabilité de son obtention. Ainsi, tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux à temps partiel, ce sont ceux qui disent vouloir obtenir le diplôme de leur programme qui enregistrent le plus haut taux de diplomation, celui-ci étant de 79 % chez les étudiant-e-s à plein temps et de 49 % chez les étudiant-e-s à temps partiel. Les étudiant-e-s qui disent vouloir le diplôme du programme présentent un taux de diplomation beaucoup plus élevé que ceux qui disent vouloir un diplôme, mais pas nécessairement celui du programme dans lequel ils sont inscrits. Ces derniers obtiennent un diplôme dans une proportion de 55 % chez les étudiant-e-s à plein temps et de 35 % chez les étudiant-e-s à temps partiel. Par ailleurs, les étudiant-e-s dont les intentions ne sont pas clairement définies et ceux qui ont l'intention de suivre seulement quelques cours enregistrent les taux de diplomation les plus bas : entre 32 % et 46 % chez les étudiant-e-s à plein temps et entre 19 % et 7 % chez les étudiant-e-s à temps partiel.

Vouloir rester dans l'établissement augmente la rétention

Le fait de considérer le choix d'établissement comme définitif semble favoriser la poursuite des études jusqu'au diplôme puisqu'on observe des taux de diplomation de 80 % chez les étudiant-e-s à plein temps et de 43 % chez les étudiant-e-s à temps partiel qui manifestent une telle intention. Comme on pouvait s'y attendre, ceux qui considèrent leur choix d'établissement comme temporaire sont la catégorie d'étudiant-e-s qui obtiennent le taux de diplomation le moins élevé, ce qui ne veut pas dire qu'ils abandonnent leurs études. En effet, il est bien possible et même fort probable que ces étudiant-e-s aillent poursuivre leurs études dans un autre établissement. Il faut remarquer qu'une part non négligeable d'entre eux obtiennent tout de même un diplôme dans l'établissement considéré temporaire lors de leur arrivée (58 % chez ceux à plein temps et 27 % chez ceux à temps partiel). Par ailleurs, l'impact de l'indécision par rapport à l'établissement sur le cheminement est beaucoup moins grand que celui de l'indécision face au diplôme. En effet, les étudiant-e-s qui ne savent pas à leur arrivée si leur choix d'établissement est temporaire ou définitif obtiennent un taux de diplomation de 68 % chez les étudiant-e-s à plein temps et de 41 % chez ceux à temps partiel, comparativement à respectivement 32 % et 19 % pour les étudiant-e-s dont l'intention face au diplôme était indéterminée à leur arrivée. De plus, les étudiant-e-s indécis quant à leur intention de poursuivre ou non leurs études dans l'établissement où ils sont inscrits obtiennent un diplôme dans une plus grande proportion que ceux qui considèrent leur choix d'établissement comme temporaire : 68 % contre 58 % chez les étudiant-e-s à plein temps et 41 % contre 27 % chez les étudiant-e-s à temps partiel.

Les « valeurs sûres sûres » ou quand la détermination fait le poids

En fait, il apparaît que plus les étudiant-e-s semblent décidés d'abord face à l'obtention du diplôme de leur programme et ensuite par rapport à leur choix d'établissement, plus fort est leur taux de diplomation. Cette tendance, pour laquelle on observe une relation assez forte, se retrouve à la fois chez les étudiant-e-s à plein temps et chez ceux à temps partiel. Ainsi, les « valeurs sûres sûres », lesquelles rappelons-le sont les étudiant-e-s qui disent vouloir obtenir le diplôme de leur programme et qui considèrent leur choix d'établissement comme définitif, enregistrent les taux de diplomation les plus élevés : 81 % pour les étudiant-e-s à plein temps et 51 % pour les étudiant-e-s à temps partiel. La détermination face à l'obtention du diplôme du programme semble avoir préséance sur l'intention quant au choix d'établissement. Ainsi, les étudiant-e-s qui veulent le diplôme de leur programme, mais pas nécessairement dans l'établissement où ils sont inscrits (les « valeurs sûres potentielles »), ont un taux de diplomation plus élevé que ceux qui veulent un diplôme, pas nécessairement celui de leur programme, mais dans l'établissement où ils sont inscrits (les « valeurs potentielles sûres »). Les taux de diplomation sont respectivement de 70 % et 62 % chez les étudiant-e-s à plein temps et de 43 % et 38 % chez les étudiant-e-s à temps partiel. Par ailleurs, si l'on considère les « valeurs potentielles » face au programme (les « valeurs potentielles » et les « valeurs potentielles sûres »), les taux de diplomation sont plus élevés chez les étudiant-e-s qui considèrent leur choix d'établissement comme définitif que chez ceux qui considèrent ce choix comme temporaire ou non déterminé : 62 % comparativement à 51 % chez les étudiant-e-s à plein temps et 38 % comparativement à 33 % chez les étudiant-e-s à temps partiel. De plus, chez les étudiant-e-s des deux régimes d'études, ce sont ceux qui n'ont pas déterminé leur objectif ou qui disent vouloir suivre seulement quelques cours qui obtiennent les taux de diplomation les plus bas : 34 % chez les étudiant-e-s à plein temps et 16 % chez les étudiant-e-s à temps partiel.

Des choix de cheminement

Quand continuité rime avec persévérance

Les étudiant-e-s qui entrent déjà à leur arrivée dans un programme de baccalauréat la possibilité de poursuivre leurs études en les interrompant à certains trimestres (autres que les trimestres d'été) ont un taux de diplomation plus faible que ceux qui ne savent pas s'ils vont cheminer avec ou sans interruption et ces derniers ont un taux de diplomation plus bas que ceux qui disent vouloir cheminer sans interruption autre que celle du trimestre d'été. La relation passablement forte entre les interruptions et le cheminement se retrouve à la fois chez les étudiant-e-s à plein temps, où ces taux sont respectivement de 40 %, 48 % et 79 %, et chez les étudiant-e-s à temps partiel où ces taux passent de 21 % à 35 % puis à 50 %.

Cheminer le jour favorise l'obtention du diplôme

On observe que les étudiant-e-s qui choisissent de suivre leurs cours uniquement le jour ont un taux de diplomation plus élevé que les étudiant-e-s qui préfèrent partager leurs cours entre le jour et le soir ou encore les suivre uniquement le soir. Cela se retrouve à la fois chez les étudiant-e-s à plein temps et chez les étudiant-e-s à temps partiel. Ainsi, chez les étudiant-e-s à temps partiel qui préfèrent ou peuvent se permettre de suivre leurs cours uniquement le jour ont un taux de diplomation qui atteint même 56 %, comparativement à 46 % pour les étudiant-e-s qui veulent suivre leurs cours le jour et le soir et à 28 % pour ceux qui ne veulent ou ne peuvent les suivre que le soir. Chez les étudiant-e-s à plein temps, ces taux sont respectivement de 77 %, 71 % et 65 %. En fait, ce n'est probablement pas le fait de suivre des cours le jour ou le soir qui est associé à la poursuite des études jusqu'au diplôme comme ce que ce choix sous-tend en termes de conditions de vie ou de contraintes. Les études à plein temps, on l'a déjà démontré plus haut, sont associées avec une plus grande persévérance jusqu'au diplôme que les études à temps partiel. Or, on constate que même chez les étudiant-e-s à plein temps ceux qui choisissent de suivre leurs cours le jour sont proportionnellement plus nombreux à obtenir un diplôme que ceux qui cheminent le soir. En fait, on peut penser qu'il y a une certaine différence entre les conditions de vie de ces deux catégories d'étudiant-e-s. Ainsi, si les étudiant-e-s qui suivent uniquement des cours du soir sont occupés à plein temps durant le jour, on peut comprendre que leurs études ne se poursuivent pas dans les mêmes conditions que les étudiant-e-s qui suivent leurs cours uniquement le jour et qui ont peut-être ainsi plus de temps à consacrer à leurs études.

Les aspirations

Des aspirations plus élevées ne favorisent pas davantage l'obtention d'un diplôme

Il ne semble pas y avoir de relation entre les aspirations, que celles-ci soient « idéales » ou « réalistes », et le cheminement. D'une manière générale, que les étudiant-e-s soient inscrits à plein temps ou à temps partiel, ceux qui aspirent à des études de cycles supérieurs ne présentent pas un taux de diplomation plus élevé que ceux qui ne prévoient pas aller au-delà du 1^{er} cycle. Toutefois, chez les étudiant-e-s à plein temps, ceux qui ne sont pas fixés quant à leurs aspirations réalistes présentent un taux de diplomation un peu plus faible que les autres étudiant-e-s : 70 % comparativement à au moins 75 % pour ceux qui connaissent leur objectif en termes de niveau d'études qu'ils veulent atteindre. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, ceux qui ne sont pas fixés quant à leurs aspirations idéales ou réalistes enregistrent les taux d'accès au diplôme les plus faibles : 33 % comparativement à 41 %.

EN BREF

Sur la question des intentions qu'ont les étudiant-e-s à leur arrivée dans un programme de baccalauréat, on observe des différences non négligeables entre les étudiant-e-s à plein temps et les étudiant-e-s à temps partiel. Ainsi, si la très grande majorité des étudiant-e-s des programmes de baccalauréat, et ce tant les étudiant-e-s à plein temps que les étudiant-e-s à temps partiel, veulent obtenir le diplôme du programme dans lequel ils sont inscrits, cette proportion est tout de même plus élevée chez les premiers que chez les seconds. Par contre, pour les deux catégories d'étudiant-e-s, leur choix d'établissement est considéré comme définitif pour environ 70 % d'entre eux. De plus, en combinant l'intention face au diplôme et l'intention face à l'établissement, on pourrait établir, pour un établissement universitaire donné, un taux potentiel d'accès au diplôme de 84 % pour les étudiant-e-s à plein temps et de 76 % pour les étudiant-e-s à temps partiel. Par ailleurs, si 90 % des étudiant-e-s à plein temps disent vouloir cheminer dans leur programme sans interruption, cette proportion oscille plutôt entre 55 % et 66 % chez les étudiant-e-s à temps partiel. De plus, la très grande majorité des étudiant-e-s à plein temps disent vouloir suivre leurs cours uniquement le jour, tandis que chez les étudiant-e-s à temps partiel la répartition se fait comme suit : 46 % pour les cours du soir, 28 % pour les cours du jour et 24 % pour les cours du jour et du soir. Quant aux aspirations, s'il y a peu de différences entre les aspirations « idéales » des étudiant-e-s à plein temps et celles des étudiant-e-s à temps partiel, environ les deux tiers des deux catégories d'étudiant-e-s voulant atteindre les études de cycles supérieurs, la situation change lorsqu'on

passer aux aspirations « réalistes » où la proportion d'étudiant-e-s qui disent pouvoir se rendre aux cycles supérieurs passe autour de 30 % chez les étudiant-e-s à plein temps et entre 16 % et 21 % chez les étudiant-e-s à temps partiel.

On constate qu'un certain nombre d'intentions exprimées à l'arrivée dans un programme de baccalauréat semblent associées à la poursuite des études jusqu'au diplôme. Ainsi, tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux à temps partiel, on remarque que les étudiant-e-s qui expriment l'intention d'obtenir le diplôme de leur programme, ceux qui considèrent leur choix d'établissement comme définitif, ceux qui ont l'intention de poursuivre leurs études sans les interrompre en dehors des trimestres d'été, de même que ceux qui ont l'intention de suivre leurs cours uniquement le jour enregistrent des taux de diplomation plus élevés que les autres étudiant-e-s. Par ailleurs, le fait d'avoir des aspirations plus élevées ne conduit pas davantage à l'obtention d'un diplôme.

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

LES INTENTIONS

		ENQUÊTES DE 1993 ET 1994		ENQUÊTES DE 1996 ET 1997	
		% P. T.	% T. P.	% P. T.	% T. P.
L'OBJECTIF	QUELQUES COURS	0,5	4,9	0,6	4,8
	DIPLÔME DANS LE PROGRAMME	87,9	73,0	87,2	75,3
	UN DIPLÔME	8,9	7,0	9,3	6,6
	NE SAIT PAS	2,7	15,1	2,9	13,3
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 156	285	1 681	166
LE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT	DÉFINITIF	70,9	72,7	72,0	75,3
	TEMPORAIRE	12,1	11,9	10,7	13,9
	NE SAIT PAS	17,1	15,4	17,3	10,8
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 145	286	1 678	166
	L'OBJECTIF ET LE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT	VALEURS SÛRES SÛRES	67,0	56,3	68,3
VALEURS SÛRES POTENTIELLES		20,8	16,5	19,0	17,1
VALEURS POTENTIELLES SÛRES		2,7	2,8	2,5	3,0
VALEURS POTENTIELLES		6,2	4,2	6,7	2,4
INDÉCIS OU PAS DE DIPLÔME		3,3	20,1	3,5	18,3
TOTAL		100,0	100,0	100,0	100,0
NOMBRE	2 143	284	1 676	164	
LE CHEMINEMENT PRÉVU	SANS INTERRUPTION	89,8	54,9	89,7	65,9
	AVEC INTERRUPTION(S)	3,8	21,3	3,7	16,8
	NE SAIT PAS	6,4	23,8	6,6	17,4
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 157	286	1 683	167
	LE MOMENT POUR SUIVRE SES COURS	LE JOUR	78,2	27,5	79,9
LE SOIR		3,0	45,8	2,2	45,9
JOUR ET SOIR		17,0	22,2	17,3	24,5
WEEK-END		0,0	0,0	0,1	0,0
NE SAIT PAS		1,8	4,6	0,5	1,3
TOTAL		100,0	100,0	100,0	100,0
NOMBRE	2 147	284	1 670	159	
L'ASPIRATION IDÉALE	BACCALAURÉAT	24,3	34,3	26,7	27,9
	AUTRE (1 ^{er} CYCLE)	0,7	0,7	0,3	0,6
	MÂTRISE	28,4	24,1	30,3	31,5
	DOCTORAT	40,5	35,3	36,7	37,0
	AUCUN DIPLÔME	0,6	0,7	0,6	0,6
	NE SAIT PAS	5,5	4,9	5,4	2,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	
NOMBRE	2 148	286	1 671	165	
L'ASPIRATION RÉALISTE	BACCALAURÉAT	61,1	73,4	65,0	71,3
	AUTRE (1 ^{er} CYCLE)	1,0	4,9	0,6	4,4
	MÂTRISE	26,4	14,6	24,0	18,1
	DOCTORAT	7,1	1,5	5,7	3,1
	AUCUN DIPLÔME	0,1	1,1	0,1	0,6
	NE SAIT PAS	4,3	4,5	4,6	2,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	
NOMBRE	2 089	267	1 644	160	

P. T. : PLEIN TEMPS T. P. : TEMPS PARTIEL

PROGRAMMES DE BACCALURÉAT

CHEMINEMENT SELON LES INTENTIONS

LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
L'OBJECTIF	NE SAIT PAS	59,3	8,5	32,2	100,0	59
	QUELQUES COURS	45,5	9,1	45,5	100,0	11
	UN DIPLÔME	33,5	12,0	54,5	100,0	191
	LE DIPLÔME DU PROGRAMME	15,9	5,4	78,7	100,0	1895
	G = 0,55					
LE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT	TEMPORAIRE	31,7	10,0	58,3	100,0	259
	NE SAIT PAS	24,6	7,7	67,8	100,0	366
	DÉFINITIF	15,1	5,1	79,9	100,0	1520
	G = 0,34					
L'OBJECTIF ET LE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT	INDÉCIS OU PAS DE DIPLÔME	57,1	8,6	34,3	100,0	70
	VALEURS POTENTIELLES	36,1	12,8	51,1	100,0	133
	VALEURS POTENTIELLES SÛRES	27,6	10,3	62,1	100,0	58
	VALEURS SÛRES POTENTIELLES	22,0	7,6	70,4	100,0	446
	VALEURS SÛRES SÛRES	13,9	4,7	81,4	100,0	1436
	G = 0,42					
LE CHEMINEMENT PRÉVU	AVEC INTERRUPTION(S)	44,6	15,7	39,8	100,0	83
	NE SAIT PAS	42,3	9,5	48,2	100,0	137
	SANS INTERRUPTION	16,0	5,5	78,5	100,0	1937
	G = 0,58					
LE MOMENT POUR SUIVRE SES COURS	NE SAIT PAS	34,2	5,3	60,5	100,0	38
	LE SOIR	20,0	15,4	64,6	100,0	65
	LE JOUR ET LE SOIR	19,5	9,6	71,0	100,0	365
	LE JOUR	18,1	5,0	76,9	100,0	1678
	G = 0,16					
L'ASPIRATION IDÉALE	PAS DE DIPLÔME	25,0	8,3	66,7	100,0	12
	NE SAIT PAS	18,5	3,4	78,2	100,0	119
	DIPLÔME DE 1 ^{er} CYCLE	18,5	6,8	74,8	100,0	693
	DIPLÔME DE CYCLE SUPÉRIEUR	19,0	6,0	75,0	100,0	1324
	G = - 0,01					
L'ASPIRATION RÉALISTE	PAS DE DIPLÔME	100,0	0,0	0,0	100,0	2
	NE SAIT PAS	24,7	5,6	69,7	100,0	89
	DIPLÔME DE 1 ^{er} CYCLE	18,0	6,9	75,1	100,0	1351
	DIPLÔME DE CYCLE SUPÉRIEUR	18,4	4,8	76,8	100,0	647
	G = 0,06					

PROGRAMMES DE BACCALURÉAT

CHEMINEMENT SELON LES INTENTIONS

LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
L'OBJECTIF	NE SAIT PAS	48,8	32,6	18,6	100,0	43
	QUELQUES COURS	78,6	14,3	7,1	100,0	14
	UN DIPLÔME	60,0	5,0	35,0	100,0	20
	LE DIPLÔME DU PROGRAMME	35,6	15,9	48,6	100,0	208
	G = 0,39					
LE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT	TEMPORAIRE	64,7	8,8	26,5	100,0	34
	NE SAIT PAS	43,2	15,9	40,9	100,0	44
	DÉFINITIF	38,0	18,8	43,3	100,0	208
	G = 0,23					
L'OBJECTIF ET LE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT	INDÉCIS OU PAS DE DIPLÔME	56,1	28,1	15,8	100,0	57
	VALEURS POTENTIELLES	66,7	0,0	33,3	100,0	12
	VALEURS POTENTIELLES SÛRES	50,0	12,5	37,5	100,0	8
	VALEURS SÛRES POTENTIELLES	48,9	8,5	42,6	100,0	47
	VALEURS SÛRES SÛRES	31,9	17,5	50,6	100,0	160
	G = 0,36					
LE CHEMINEMENT PRÉVU	AVEC INTERRUPTION(S)	55,7	23,0	21,3	100,0	61
	NE SAIT PAS	45,6	19,1	35,3	100,0	68
	SANS INTERRUPTION	35,0	14,7	50,3	100,0	157
	G = 0,32					
LE MOMENT POUR SUIVRE SES COURS	NE SAIT PAS	38,5	15,4	46,2	100,0	13
	LE SOIR	50,0	22,3	27,7	100,0	130
	LE JOUR ET LE SOIR	42,9	11,1	46,0	100,0	63
	LE JOUR	29,5	14,1	56,4	100,0	78
	G = 0,27					
L'ASPIRATION IDÉALE	PAS DE DIPLÔME	100,0	0,0	0,0	100,0	2
	NE SAIT PAS	57,1	7,1	35,7	100,0	14
	DIPLÔME DE 1 ^{er} CYCLE	38,0	20,9	41,1	100,0	129
	DIPLÔME DE CYCLE SUPÉRIEUR	42,6	15,6	41,8	100,0	141
	G = 0,03					
L'ASPIRATION RÉALISTE	PAS DE DIPLÔME	100,0	0,0	0,0	100,0	3
	NE SAIT PAS	41,7	25,0	33,3	100,0	12
	DIPLÔME DE 1 ^{er} CYCLE	37,6	19,5	42,9	100,0	210
	DIPLÔME DE CYCLE SUPÉRIEUR	52,4	7,1	40,5	100,0	42
	G = - 0,03					

LES MOTIVATIONS ET L'INTÉRÊT POUR LE PROGRAMME

Les raisons qui incitent les étudiant-e-s à s'inscrire à l'université dans un programme de baccalauréat peuvent être multiples et varier d'un individu à un autre. Il en va de même pour l'intérêt face au programme d'études qui est certainement un élément important de la motivation à poursuivre les études. Il est certes intéressant de connaître quelles sont ces raisons qui amènent les étudiant-e-s à l'université, mais aussi de voir dans quelle mesure ces motivations sont ou non associées à la persévérance.

LES CARACTÉRISTIQUES

L'acquisition de connaissances, un diplôme et l'emploi sont les principaux motifs pour s'inscrire à l'université

Dix-huit énoncés se rapportant à des raisons pouvant inciter un-e étudiant-e à s'inscrire dans un programme de baccalauréat ont été proposés aux étudiant-e-s. Ceux-ci devaient indiquer dans quelle mesure ces énoncés correspondaient ou non à ce qui a été pour eux un incitatif à s'inscrire à l'université. Pour faciliter l'analyse des motivations, un indice d'importance a été construit²⁶.

Chez les étudiant-e-s à plein temps, parmi l'ensemble des énoncés qui leur ont été soumis, cinq ressortent comme étant des motivations particulièrement importantes pour s'inscrire à l'université. Ainsi, le désir d'accéder à une profession, d'acquérir des connaissances dans une discipline particulière, d'acquérir de nouvelles connaissances ou habiletés, d'obtenir un diplôme universitaire ou encore d'obtenir un diplôme dans une discipline particulière, constituent les principales raisons pour s'inscrire à l'université. En outre, l'enrichissement de sa culture personnelle et l'amélioration de ses conditions de vie et de travail sont, chez les étudiant-e-s à plein temps, des raisons d'importance non négligeable.

Chez les étudiant-e-s à temps partiel, parmi les motivations les plus importantes, on retrouve trois des cinq motivations considérées très importantes par leurs collègues à plein temps : l'acquisition de connaissances dans une discipline particulière, l'acquisition de nouvelles connaissances ou habiletés et l'obtention d'un diplôme dans une discipline particulière. Par ailleurs, l'amélioration des conditions de travail et le perfectionnement dans son domaine d'emploi sont deux motivations qui sont beaucoup plus importantes chez les étudiant-e-s à temps partiel que chez ceux à plein temps. On note que l'enrichissement de sa culture personnelle et l'amélioration de ses conditions de vie sont, comme chez les étudiant-e-s à plein temps, des motivations importantes. Entre les deux enquêtes, l'importance des motivations ne varie guère. Toutefois, chez les étudiant-e-s à temps partiel, l'importance accordée à l'accès à une profession comme motivation à s'inscrire dans un programme de baccalauréat augmente substantiellement.

Les étudiant-e-s démontrent un grand intérêt envers leur programme d'études

Plus de la moitié des étudiant-e-s à plein temps (54 %) éprouvent un très grand intérêt pour le programme d'études dans lequel ils sont inscrits. Si on ajoute à cela les étudiant-e-s qui manifestent un grand intérêt, la proportion d'étudiant-e-s intéressés par leur programme d'études monte à près de 90 %. Dans la population à temps partiel, l'intérêt pour le programme d'études est un peu moins élevé quoiqu'il demeure quand même très important; en effet, plus de 80 % des étudiant-e-s à temps partiel manifestent un grand ou un très grand intérêt pour leur programme.

L'intérêt pour le programme est né dans le milieu scolaire ou dans le milieu de travail

Le milieu scolaire semble être la principale origine de l'intérêt que manifestent les étudiant-e-s à plein temps pour leur programme d'études. En effet, 33 % d'entre eux mentionnent que leur intérêt est né alors qu'ils fréquentaient le cégep et près de 27 % alors qu'ils étaient au secondaire ou à l'élémentaire. Le milieu social et la famille les ont aussi influencés, car près de 11 % des étudiant-e-s ont vu naître leur intérêt dans chacun de ces milieux. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, le milieu du travail devient le principal milieu d'influence pour le choix d'un programme d'études (42 %), tandis que le milieu scolaire (cégep et autres écoles) a influencé le choix d'un autre 30 %. Dans la seconde enquête, chez les étudiant-e-s à temps partiel, le milieu du travail perd de son importance comme milieu d'influence au profit principalement des milieux social et familial.

²⁶ Pour chaque énoncé, les étudiant-e-s devaient indiquer s'il correspondait tout à fait, assez, peu ou pas du tout aux raisons qui les ont incités à s'inscrire dans un programme de baccalauréat. Les réponses ont été recodées de manière à ce qu'elles varient entre 0 (pas du tout) et 1 (tout à fait) et la moyenne a été calculée pour chaque énoncé de façon à pouvoir les situer les uns par rapport aux autres.

L'intérêt pour le programme existe depuis plus longtemps chez les étudiant-e-s à temps partiel

L'intérêt que portent les étudiant-e-s à leur programme d'études est somme toute assez récent pour une bonne part d'entre eux. En effet, si autour de 50 % des étudiant-e-s à plein temps éprouvent de l'intérêt pour leur programme d'études depuis deux ans ou moins, c'est également le cas pour environ 40 % des étudiant-e-s à temps partiel. Toutefois, on remarque qu'une part non négligeable des étudiant-e-s à temps partiel ressentent de l'intérêt pour leur programme d'études depuis au moins six ans, soit environ 35 %.

Les étudiants n'éprouvent pas d'intérêt pour un autre programme d'études

Quel que soit le régime d'études, près de 60 % des étudiant-e-s ne semblent pas éprouver d'intérêt pour un autre programme d'études que celui dans lequel ils sont inscrits. Par contre, au moins 25 % des étudiant-e-s disent qu'ils auraient été davantage intéressés par un autre programme d'études.

Choisir entre les études ou le travail

Lorsqu'on demande aux étudiant-e-s s'ils valorisent davantage les études, le travail ou les loisirs, on obtient une réponse différente selon qu'ils étudient à plein temps ou à temps partiel. Ainsi, si la presque totalité des étudiant-e-s à plein temps (95 %) disent que les études sont leur priorité face au travail et aux loisirs, c'est également le cas pour un peu plus du tiers des étudiant-e-s à temps partiel, alors que pour environ 60 % de ces derniers, c'est plutôt le travail qui semble être la priorité.

LE CHEMINEMENT

Certaines raisons pour s'inscrire à l'université sont en relation avec la poursuite des études jusqu'au diplôme chez les étudiant-e-s à plein temps

Parmi les motifs auxquels les étudiant-e-s à plein temps attribuent une importance élevée, seuls l'accès à une profession et l'obtention d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme dans une discipline particulière semblent être en relation avec le cheminement. En effet, le taux de diplomation est beaucoup plus élevé chez les étudiant-e-s pour qui ces motifs correspondent tout à fait à des raisons qui les ont incités à s'inscrire dans un programme de baccalauréat que chez ceux pour qui ces motifs sont d'importance moindre. Les taux de diplomation passent de 77 % jusqu'à 65 % et même 52 % dans certains cas lorsque l'importance de ces motifs diminue. Toutefois, le petit nombre d'étudiant-e-s dans certaines catégories amène à considérer ces taux avec réserve. Parmi les autres motivations importantes, les variations dans le cheminement ne sont pas significatives.

Il existe par contre une variation importante du taux de diplomation pour deux motifs se classant comme de moyenne importance. Ainsi, les étudiant-e-s qui se disent pas du tout attirés par l'activité intellectuelle ou par le milieu de vie étudiant obtiennent un diplôme en moins grandes proportions que leurs collègues qui attribuent plus d'importance à ces motifs, soit 65 % comparativement à des taux supérieurs à 70 %. De plus, pour les trois motifs se classant comme les moins importants, soit « en attendant de faire autre chose », « pour profiter des prêts et bourses » et « pour des raisons pas très claires », on note un accès au diplôme beaucoup plus faible chez les étudiant-e-s pour qui ces motifs ont une grande importance, taux variant entre 40 % et 60 %.

Les étudiant-e-s à temps partiel se distinguent davantage dans leur cheminement selon l'importance accordée aux motivations

Chez les étudiant-e-s à temps partiel, on observe des variations beaucoup plus prononcées dans le cheminement selon l'importance accordée aux différents motifs que chez les étudiant-e-s à plein temps. En effet, les écarts observés entre les taux de diplomation sont parfois supérieurs à 20 % alors que chez les étudiant-e-s à plein temps de tels écarts ne se rencontrent que dans quelques cas. Par contre, les étudiant-e-s à temps partiel se répartissant majoritairement dans une ou deux catégories, les proportions attribuées aux catégories résiduelles doivent être interprétées avec réserve. Ainsi, les étudiant-e-s pour qui l'obtention d'un diplôme universitaire, que ce soit dans une discipline particulière ou non, est un incitatif important à s'inscrire dans un programme de baccalauréat, obtiennent un diplôme dans des proportions plus élevées que ceux pour qui ce motif est de moindre importance, soit 50 % comparativement à des taux inférieurs à 40 % ou même à 30 %. De plus, les étudiant-e-s pour qui l'accès à une profession est un motif important pour s'inscrire à l'université obtiennent un diplôme dans une proportion de 54 % comparativement à des taux oscillant entre 24 % et 37 % chez les autres étudiant-e-s. Quant au fait d'entreprendre une nouvelle carrière, le taux de diplomation atteint 49 % chez ceux pour qui ce motif correspond tout à fait à la raison qui les a incités à s'inscrire à l'université et varie entre 29 % et 43 % chez les étudiant-e-s pour qui ce motif est de moindre importance. On note également que l'amélioration des conditions de travail ou des conditions de vie sont des motifs en relation avec le cheminement des étudiant-e-s à temps partiel puisque les taux de diplomation baissent à mesure que diminue l'importance accordée à ces motifs : de 43 % à 33 % en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail et de 46 % à 21 % pour ce qui est de l'amélioration des conditions de vie.

L'intérêt porté au programme d'études est garant de l'accès au diplôme

Il appert, et ce tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux à temps partiel, que plus l'intérêt manifesté envers le programme d'études est grand, plus élevé est également le taux de diplomation. Ainsi, lorsque l'intérêt pour le programme augmente, le taux de diplomation passe de 60 % à 80 % chez les étudiant-e-s à plein temps et de 23 % à 46 % chez les étudiant-e-s à temps partiel.

Par ailleurs, chez les étudiant-e-s à plein temps, peu importe le milieu de naissance de l'intérêt pour le programme d'études, les taux de diplomation sont semblables, sauf lorsque cet intérêt a pris naissance dans le milieu de travail. Dans ce dernier cas, le taux de diplomation est inférieur d'environ 7 à 10 points de pourcentage de celui des autres étudiant-e-s. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, le taux de diplomation est de 49 % lorsque l'intérêt est né dans le milieu familial ou social, de 44 % lorsqu'il est né dans le milieu scolaire, de 37 % lorsqu'il provient du milieu du travail et de 27 % lorsque l'intérêt provient d'un autre milieu ou qu'il est indéterminé.

En outre, il se dégage de l'analyse que les étudiant-e-s à plein temps qui ne manifestent pas d'intérêt pour un autre programme d'études obtiennent un diplôme dans de plus grandes proportions (79 %) que ceux qui mentionnent qu'un autre programme les aurait davantage intéressés (70 %) ou qui ne savent pas si un autre programme les aurait intéressés davantage (70 %). Chez les étudiant-e-s à temps partiel, par contre, on n'observe pas une telle tendance. En fait, si le taux de diplomation est de 29 % chez les étudiant-e-s qui ne savent pas si un autre programme les aurait intéressés davantage, il oscille plutôt entre 45 % et 42 % selon que les étudiant-e-s manifestent ou non de l'intérêt pour un autre programme d'études.

Un cheminement différent selon les priorités exprimées

Qu'il s'agisse des étudiant-e-s à plein temps ou de ceux à temps partiel, ceux qui disent valoriser davantage les études que le travail ou les loisirs obtiennent les plus hauts taux de diplomation et ce sont ceux qui valorisent davantage le travail qui enregistrent les plus bas. En fait, chez les étudiant-e-s à plein temps, le taux de diplomation passe de 77 % à 55 % et à 48 % selon qu'ils disent que leur priorité va aux études, aux loisirs ou au travail. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, ces proportions sont respectivement de 59 %, 38 % et 31 %. Cependant, chez les étudiant-e-s à temps partiel pour qui la priorité est le travail, on constate qu'il en reste 21 % dont le dossier est toujours actif, ce qui risque de faire augmenter le taux de diplomation, mais pas suffisamment pour qu'il dépasse celui des étudiant-e-s dont la priorité est les études.

EN BREF

Les motifs qui poussent l'ensemble des étudiant-e-s à s'inscrire à l'université sont principalement liés à l'acquisition de connaissances, à l'obtention d'un diplôme et à l'emploi. L'enrichissement de la culture personnelle et l'amélioration des conditions de vie sont aussi des motifs considérés comme importants. Les motifs liés à l'emploi se différencient selon le régime d'études. Alors que les étudiant-e-s à plein temps sont motivés par l'accès à une profession, ceux à temps partiel le sont plutôt par l'amélioration des conditions de travail et le désir de se perfectionner dans son domaine d'emploi. De plus, il se dégage qu'au moins 80 % des étudiant-e-s manifestent un grand intérêt pour leur programme d'études et que 60 % ne sont attirés par aucun autre programme. Le milieu d'où est né l'intérêt pour le programme diffère selon le régime d'études. Alors que les étudiant-e-s à plein temps ont principalement vu naître leur intérêt dans le milieu scolaire, les étudiant-e-s à temps partiel ont été davantage influencés par leur milieu de travail. Chez ces derniers toutefois, la seconde enquête révèle une augmentation de l'influence des milieux social et familial au détriment du milieu de travail. Par ailleurs, si pour la presque totalité des étudiant-e-s à plein temps les études constituent la priorité, on remarque que les étudiant-e-s à temps partiel valorisent davantage le travail que les études.

Chez les étudiant-e-s à plein temps, le désir d'accéder à une profession ou d'obtenir un diplôme universitaire constituent de bonnes motivations à poursuivre jusqu'au diplôme. De plus, ceux pour qui l'activité intellectuelle ou le milieu étudiant ne sont pas des motifs importants pour fréquenter l'université accèdent au diplôme dans une moins grande proportion que les autres. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, ceux pour qui l'obtention d'un diplôme universitaire, l'accès à une profession, le désir d'entreprendre une nouvelle carrière ou l'amélioration des conditions de vie ou de travail sont des raisons importantes pour s'inscrire à l'université se rendent jusqu'au diplôme dans une plus grande proportion que les autres. Par ailleurs, et ce tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux à temps partiel, plus l'intérêt porté au programme d'études est grand, plus élevé est le taux de diplomation. En outre, chez les étudiant-e-s à plein temps, le taux de diplomation est plus élevé chez ceux qui ne manifestent pas d'intérêt pour un autre programme que celui dans lequel ils sont inscrits. On remarque par ailleurs que les étudiant-e-s des deux régimes d'études pour qui les études sont davantage valorisées que le travail ou les loisirs enregistrent un taux de diplomation plus élevé que ceux pour qui les loisirs ou le travail sont davantage importants.

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

LES MOTIVATIONS

(INDICE)	ENQUÊTES DE 1993 ET 1994		ENQUÊTES DE 1996 ET 1997	
	P. T.	T. P.	P. T.	T. P.
	N = 2159	N = 287	N = 1684	N = 168
ACCÉDER À UNE PROFESSION	0,93	0,59	0,94	0,68
ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES DANS UNE DISCIPLINE PARTICULIÈRE	0,92	0,88	0,92	0,90
OBTENIR UN DIPLÔME DANS UNE DISCIPLINE PARTICULIÈRE	0,91	0,80	0,90	0,84
OBTENIR UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE	0,90	0,75	0,86	0,79
ACQUÉRIR DE NOUVELLES CONNAISSANCES OU HABILITÉS	0,88	0,89	0,89	0,88
ENRICHIR SA CULTURE PERSONNELLE	0,76	0,77	0,76	0,80
AMÉLIORER SES CONDITIONS DE VIE	0,76	0,71	0,73	0,70
AMÉLIORER SES CONDITIONS DE TRAVAIL	0,72	0,84	0,67	0,82
AIMER L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE	0,68	0,70	0,70	0,73
AIMER LE MILIEU DE VIE ÉTUDIANT	0,62	0,52	0,64	0,50
SE PERFECTIONNER DANS SON DOMAINE D'EMPLOI	0,49	0,70	0,47	0,66
SE PROUVER ÊTRE CAPABLE DE FAIRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES	0,46	0,31	0,45	0,34
POURSUIVRE DES ÉTUDES À LA MAÎTRISE OU AU DOCTORAT	0,46	0,29	0,41	0,30
ENTREPRENDRE UNE NOUVELLE CARRIÈRE	0,45	0,50	0,42	0,46
RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE L'ENTOURAGE	0,28	0,33	0,27	0,29
EN ATTENDANT DE FAIRE AUTRE CHOSE	0,08	0,07	0,08	0,09
PROFITER DES PRÊTS ET BOURSES	0,07	0,03	0,05	0,02
RAISONS PAS TRÈS CLAIRES	0,06	0,05	0,07	0,04

P. T. : PLEIN TEMPS T. P. : TEMPS PARTIEL

PROGRAMMES DE BACCALURÉAT

L'INTÉRÊT POUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES

		ENQUÊTES DE 1993 ET 1994		ENQUÊTES DE 1996 ET 1997	
		% P. T.	% T. P.	% P. T.	% T. P.
DEGRÉ D'INTÉRÊT MANIFESTÉ ENVERS LE PROGRAMME	TRÈS GRAND	54,0	43,0	54,7	47,3
	GRAND	35,3	40,2	36,3	40,1
	MOYEN	9,3	14,0	7,6	12,6
	FAIBLE	1,2	2,4	1,3	0,0
	NUL	0,1	0,3	0,2	0,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 150	286	1 680	167
LE MILIEU DE NAISSANCE DE CET INTÉRÊT	ÉCOLE	26,7	12,0	28,3	16,8
	CÉGEP	33,3	18,3	30,5	18,0
	UNIVERSITÉ	3,9	7,0	3,0	6,6
	TRAVAIL	8,2	41,9	6,1	25,1
	FAMILLE	10,6	5,6	10,4	11,4
	MILIEU SOCIAL	10,8	7,4	13,6	15,0
	NE SAIT PAS	3,1	2,5	4,9	4,8
	AUTRES	3,5	5,3	3,1	2,4
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 139	284	1 676	167
L'INTÉRÊT EST NÉ DEPUIS :	QUELQUES MOIS	14,4	11,6	16,0	11,9
	1 À 2 ANS	38,2	31,2	32,1	26,2
	3 À 5 ANS	30,9	22,5	32,3	28,6
	6 À 10 ANS	8,0	15,8	9,9	13,7
	PLUS DE 10 ANS	8,5	19,0	9,6	19,6
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 148	285	1 674	168
L'INTÉRÊT POUR UN AUTRE PROGRAMME	OUI	30,9	28,2	28,3	24,8
	NON	57,2	58,1	59,6	63,4
	NE SAIT PAS	11,9	13,7	12,1	11,8
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 103	277	1 640	161
VALORISER DAVANTAGE LES ÉTUDES, LE TRAVAIL OU LES LOISIRS	LES ÉTUDES	94,9	35,3	94,4	38,1
	LE TRAVAIL	2,7	61,7	2,1	56,1
	LES LOISIRS	2,4	3,0	3,5	5,8
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 118	266	1 649	155

PROGRAMMES DE BACALURÉAT

CHEMINEMENT SELON LES MOTIVATIONS

LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
ACCÉDER À UNE PROFESSION	TOUT À FAIT	17,2	5,6	77,2	100,0	1854
	ASSEZ	26,7	8,4	64,9	100,0	202
	PEU	38,5	9,6	51,9	100,0	52
	PAS DU TOUT	21,4	14,3	64,3	100,0	42
	G = - 0,31					
OBTENIR UN DIPLÔME DANS UNE DISCIPLINE PARTICULIÈRE	TOUT À FAIT	17,2	5,6	77,2	100,0	1685
	ASSEZ	22,5	8,1	69,4	100,0	396
	PEU	39,6	5,7	54,7	100,0	53
	PAS DU TOUT	22,2	5,6	72,2	100,0	18
	G = - 0,22					
ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES DANS UNE DISCIPLINE PARTICULIÈRE	TOUT À FAIT	18,5	5,5	75,9	100,0	1661
	ASSEZ	19,4	8,1	72,5	100,0	443
	PEU	20,5	5,1	74,4	100,0	39
	PAS DU TOUT	25,0	12,5	62,5	100,0	8
	G = - 0,07					
AIMER LE MILIEU DE VIE ÉTUDIANT	TOUT À FAIT	18,7	3,7	77,6	100,0	486
	ASSEZ	17,3	5,2	77,5	100,0	1032
	PEU	21,6	8,4	70,1	100,0	501
	PAS DU TOUT	20,8	13,9	65,4	100,0	130
	G = - 0,12					
RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE L'ENTOURAGE	TOUT À FAIT	19,2	9,6	71,2	100,0	156
	ASSEZ	18,7	7,4	73,8	100,0	363
	PEU	16,9	4,3	78,8	100,0	586
	PAS DU TOUT	19,8	6,2	74,0	100,0	1042
	G = - 0,01					
POURSUIVRE DES ÉTUDES À LA MAÎTRISE OU AU DOCTORAT	TOUT À FAIT	18,3	6,4	75,3	100,0	438
	ASSEZ	19,8	6,3	73,9	100,0	459
	PEU	17,1	5,8	77,1	100,0	721
	PAS DU TOUT	20,7	5,9	73,4	100,0	527
	G = - 0,01					
OBTENIR UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE	TOUT À FAIT	17,3	6,1	76,6	100,0	1639
	ASSEZ	22,1	6,0	71,9	100,0	381
	PEU	30,6	5,1	64,3	100,0	98
	PAS DU TOUT	21,2	12,1	66,7	100,0	33
	G = - 0,16					
SE PROUVER ÊTRE CAPABLE DE FAIRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES	TOUT À FAIT	19,1	6,1	74,7	100,0	392
	ASSEZ	18,3	6,7	75,1	100,0	570
	PEU	17,4	4,7	77,9	100,0	660
	PAS DU TOUT	20,6	7,3	72,1	100,0	524
	G = - 0,02					

ENTREPRENDRE UNE NOUVELLE CARRIÈRE	TOUT À FAIT	20,0	6,2	73,8	100,0	665
	ASSEZ	22,2	8,6	69,2	100,0	325
	PEU	18,4	5,9	75,7	100,0	272
	PAS DU TOUT	16,3	5,3	78,5	100,0	877
	G = 0,09					
PROFITER DES PRÊTS ET BOURSES	TOUT À FAIT	53,9	7,7	38,5	100,0	13
	ASSEZ	19,6	7,1	73,2	100,0	56
	PEU	22,6	6,4	71,0	100,0	283
	PAS DU TOUT	17,7	6,0	76,2	100,0	1788
	G = 0,15					
ACQUÉRIR DE NOUVELLES CONNAISSANCES OU HABILITÉS	TOUT À FAIT	18,5	6,3	75,1	100,0	1451
	ASSEZ	19,2	6,0	74,9	100,0	621
	PEU	19,1	3,2	77,8	100,0	63
	PAS DU TOUT	21,4	7,1	71,4	100,0	14
	G = 0,0					
AMÉLIORER SES CONDITIONS DE TRAVAIL	TOUT À FAIT	20,2	6,5	73,3	100,0	1203
	ASSEZ	16,0	6,4	77,6	100,0	420
	PEU	19,3	6,3	74,4	100,0	176
	PAS DU TOUT	16,3	4,4	79,4	100,0	344
	G = 0,10					
AIMER L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE	TOUT À FAIT	20,5	5,5	74,0	100,0	581
	ASSEZ	17,4	6,5	76,2	100,0	1112
	PEU	19,2	4,5	76,4	100,0	381
	PAS DU TOUT	22,2	12,5	65,3	100,0	72
	G = 0,01					
SE PERFECTIONNER DANS SON DOMAINE D'EMPLOI	TOUT À FAIT	20,1	7,5	72,4	100,0	692
	ASSEZ	19,2	5,8	75,0	100,0	396
	PEU	19,8	7,1	73,1	100,0	268
	PAS DU TOUT	16,8	4,6	78,6	100,0	780
	G = 0,09					
ENRICHIR SA CULTURE PERSONNELLE	TOUT À FAIT	20,4	5,7	73,9	100,0	996
	ASSEZ	16,6	6,4	77,0	100,0	840
	PEU	19,7	5,7	74,6	100,0	244
	PAS DU TOUT	20,6	8,8	70,6	100,0	68
	G = 0,03					
AMÉLIORER SES CONDITIONS DE VIE	TOUT À FAIT	19,4	5,8	74,8	100,0	1117
	ASSEZ	17,1	5,8	77,1	100,0	642
	PEU	23,0	7,4	69,7	100,0	244
	PAS DU TOUT	13,6	7,5	78,9	100,0	147
	G = 0,01					
EN ATTENDANT DE FAIRE AUTRE CHOSE	TOUT À FAIT	46,7	13,3	40,0	100,0	30
	ASSEZ	23,9	9,9	66,2	100,0	71
	PEU	24,1	9,2	66,8	100,0	262
	PAS DU TOUT	17,3	5,4	77,4	100,0	1786
	G = 0,28					
RAISONS PAS TRÈS CLAIRES	TOUT À FAIT	36,4	4,6	59,1	100,0	22
	ASSEZ	27,1	6,3	66,7	100,0	48
	PEU	22,9	5,4	71,7	100,0	240
	PAS DU TOUT	17,8	6,1	76,1	100,0	1836
	G = 0,16					

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

CHEMINEMENT AU BACCALAURÉAT SELON LES MOTIVATIONS

LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
ACCÉDER À UNE PROFESSION	TOUT À FAIT	33,9	11,9	54,2	100,0	118
	ASSEZ	48,2	21,4	30,4	100,0	56
	PEU	48,7	27,0	24,3	100,0	37
	PAS DU TOUT	44,6	18,9	36,5	100,0	74
	G = - 0,20					
OBTENIR UN DIPLÔME DANS UNE DISCIPLINE PARTICULIÈRE	TOUT À FAIT	33,5	16,2	50,3	100,0	179
	ASSEZ	54,1	18,0	27,9	100,0	61
	PEU	54,2	25,0	20,8	100,0	24
	PAS DU TOUT	57,1	19,1	23,8	100,0	21
	G = - 0,36					
ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES DANS UNE DISCIPLINE PARTICULIÈRE	TOUT À FAIT	42,9	17,1	40,0	100,0	205
	ASSEZ	37,9	19,7	42,4	100,0	66
	PEU	40,0	20,0	40,0	100,0	10
	PAS DU TOUT	40,0	0,0	60,0	100,0	5
	G = 0,07					
AIMER LE MILIEU DE VIE ÉTUDIANT	TOUT À FAIT	51,2	20,9	27,9	100,0	43
	ASSEZ	40,8	12,5	46,7	100,0	120
	PEU	32,4	20,3	47,3	100,0	74
	PAS DU TOUT	46,8	23,4	29,8	100,0	47
	G = 0,04					
RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE L'ENTOURAGE	TOUT À FAIT	43,8	15,6	40,6	100,0	32
	ASSEZ	36,2	20,7	43,1	100,0	58
	PEU	40,0	13,9	46,2	100,0	65
	PAS DU TOUT	43,8	18,8	37,5	100,0	128
	G = - 0,06					
POURSUIVRE DES ÉTUDES À LA MAÎTRISE OU AU DOCTORAT	TOUT À FAIT	40,0	16,0	44,0	100,0	25
	ASSEZ	50,0	7,1	42,9	100,0	42
	PEU	32,5	20,5	47,0	100,0	83
	PAS DU TOUT	44,4	19,6	36,1	100,0	133
	G = - 0,08					
OBTENIR UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE	TOUT À FAIT	34,0	14,5	51,6	100,0	159
	ASSEZ	40,3	21,0	38,7	100,0	62
	PEU	62,5	25,0	12,5	100,0	32
	PAS DU TOUT	60,0	20,0	20,0	100,0	30
	G = - 0,36					
SE PROUVER ÊTRE CAPABLE DE FAIRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES	TOUT À FAIT	42,3	11,5	46,2	100,0	26
	ASSEZ	34,5	13,8	51,7	100,0	58
	PEU	37,0	17,8	45,2	100,0	73
	PAS DU TOUT	46,5	20,5	33,1	100,0	127
	G = - 0,17					

ENTREPRENDRE UNE NOUVELLE CARRIÈRE	TOUT À FAIT	37,5	13,6	48,9	100,0	88
	ASSEZ	39,3	17,9	42,9	100,0	56
	PEU	51,0	19,6	29,4	100,0	51
	PAS DU TOUT	40,9	19,3	39,8	100,0	88
	G = - 0,09					
PROFITER DES PRÊTS ET BOURSES	TOUT À FAIT	0,0	50,0	50,0	100,0	2
	ASSEZ	50,0	0,0	50,0	100,0	2
	PEU	25,0	12,5	62,5	100,0	16
	PAS DU TOUT	42,5	18,0	39,5	100,0	261
	G = - 0,35					
ACQUÉRIR DE NOUVELLES CONNAISSANCES OU HABILITÉS	TOUT À FAIT	42,4	16,3	41,4	100,0	203
	ASSEZ	34,7	22,2	43,1	100,0	72
	PEU	66,7	0,0	33,3	100,0	6
	PAS DU TOUT	75,0	25,0	0,0	100,0	4
	G = 0,0					
AMÉLIORER SES CONDITIONS DE TRAVAIL	TOUT À FAIT	39,9	16,8	43,4	100,0	203
	ASSEZ	41,5	22,0	36,6	100,0	41
	PEU	47,8	17,4	34,8	100,0	23
	PAS DU TOUT	50,0	16,7	33,3	100,0	18
	G = - 0,12					
AIMER L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE	TOUT À FAIT	37,7	17,7	44,7	100,0	85
	ASSEZ	42,1	18,6	39,3	100,0	145
	PEU	45,7	8,7	45,7	100,0	46
	PAS DU TOUT	42,9	57,1	0,0	100,0	7
	G = - 0,08					
SE PERFECTIONNER DANS SON DOMAINE D'EMPLOI	TOUT À FAIT	42,9	15,7	41,5	100,0	147
	ASSEZ	38,5	24,6	36,9	100,0	65
	PEU	39,3	17,9	42,9	100,0	28
	PAS DU TOUT	40,9	13,6	45,5	100,0	44
	G = 0,03					
ENRICHIR SA CULTURE PERSONNELLE	TOUT À FAIT	43,6	17,1	39,3	100,0	140
	ASSEZ	40,4	19,2	40,4	100,0	104
	PEU	28,6	17,9	53,6	100,0	28
	PAS DU TOUT	53,9	7,7	38,5	100,0	13
	G = 0,07					
AMÉLIORER SES CONDITIONS DE VIE	TOUT À FAIT	40,3	13,4	46,3	100,0	134
	ASSEZ	37,3	20,0	42,7	100,0	75
	PEU	47,1	19,6	33,3	100,0	51
	PAS DU TOUT	50,0	29,2	20,8	100,0	24
	G = - 0,14					
EN ATTENDANT DE FAIRE AUTRE CHOSE	TOUT À FAIT	50,0	33,3	16,7	100,0	6
	ASSEZ	42,9	14,3	42,9	100,0	7
	PEU	33,3	18,5	48,2	100,0	27
	PAS DU TOUT	41,8	17,2	41,0	100,0	244
	G = - 0,04					
RAISONS PAS TRÈS CLAIRES	TOUT À FAIT	0,0	100,0	0,0	100,0	1
	ASSEZ	20,0	40,0	40,0	100,0	5
	PEU	39,3	14,3	46,4	100,0	28
	PAS DU TOUT	41,8	17,3	41,0	100,0	249
	G = - 0,09					

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

CHEMINEMENT SELON L'INTÉRÊT POUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES

LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
LE DEGRÉ D'INTÉRÊT MANIFESTÉ ENVERS LE PROGRAMME	MOYEN À NUL	30,0	9,6	60,4	100,0	230
	GRAND	19,9	7,6	72,5	100,0	760
	TRÈS GRAND	15,4	4,4	80,2	100,0	1160
	G = 0,25					
LE MILIEU DE NAISSANCE DE L'INTÉRÊT	MILIEU SCOLAIRE	17,9	5,7	76,4	100,0	1367
	TRAVAIL	23,4	10,3	66,3	100,0	175
	MILIEU FAMILIAL OU SOCIAL	18,6	4,6	76,8	100,0	456
	AUTRE/NE SAIT PAS	18,4	8,5	73,1	100,0	141
	L = 0,0					
L'INTÉRÊT EST NÉ DEPUIS :	2 ANS ET MOINS	17,2	6,3	76,6	100,0	1131
	3 À 5 ANS	19,9	6,5	73,6	100,0	663
	6 ANS ET PLUS	20,3	4,8	74,9	100,0	354
	G = - 0,05					
L'INTÉRÊT POUR UN AUTRE PROGRAMME	OUI	21,2	8,3	70,5	100,0	650
	NON	16,1	4,8	79,0	100,0	1202
	NE SAIT PAS	23,1	7,2	69,7	100,0	251
	L = 0,0					
VALORISER DAVANTAGE LES ÉTUDES, LE TRAVAIL OU LES LOISIRS	LES ÉTUDES	17,6	5,6	76,8	100,0	2009
	LE TRAVAIL	41,4	10,3	48,3	100,0	58
	LES LOISIRS	33,3	11,8	54,9	100,0	51
	L = 0,0					

PROGRAMMES DE BACCALURÉAT

CHEMINEMENT SELON L'INTÉRÊT POUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES

LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
LE DEGRÉ D'INTÉRÊT MANIFESTÉ ENVERS LE PROGRAMME	MOYEN À NUL	56,3	20,8	22,9	100,0	48
	GRAND	46,1	12,2	41,7	100,0	115
	TRÈS GRAND	32,5	21,1	46,3	100,0	123
	G = 0,25					
LE MILIEU DE NAISSANCE DE L'INTÉRÊT	MILIEU SCOLAIRE	38,7	17,0	44,3	100,0	106
	TRAVAIL	44,5	18,5	37,0	100,0	119
	MILIEU FAMILIAL OU SOCIAL	35,1	16,2	48,7	100,0	37
	AUTRE/NE SAIT PAS	54,6	18,2	27,3	100,0	22
L = 0,04						
L'INTÉRÊT EST NÉ DEPUIS :	2 ANS ET MOINS	41,0	18,9	40,2	100,0	122
	3 À 5 ANS	43,8	10,9	45,3	100,0	64
	6 ANS ET PLUS	41,4	20,2	38,4	100,0	99
G = - 0,01						
L'INTÉRÊT POUR UN AUTRE PROGRAMME	OUI	42,3	12,8	44,9	100,0	78
	NON	41,6	16,8	41,6	100,0	161
	NE SAIT PAS	44,7	26,3	29,0	100,0	38
L = 0,01						
VALORISER DAVANTAGE LES ÉTUDES, LE TRAVAIL OU LES LOISIRS	LES ÉTUDES	29,8	11,7	58,5	100,0	94
	LE TRAVAIL	48,2	21,3	30,5	100,0	164
	LES LOISIRS	62,5	0,0	37,5	100,0	8
L = 0,18						

LES LIENS AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL

On sait que le travail rémunéré fait dorénavant partie de la réalité d'une large part des étudiant-e-s. Certains ont fait l'expérience du marché du travail quelques années avant de s'inscrire à l'université, tandis que d'autres cumulent à la fois études et travail rémunéré. Les informations recueillies par les enquêtes ICOPE permettent de tracer un portrait de l'expérience du marché du travail qu'ont les étudiant-e-s et de la place qu'occupe le travail à l'intérieur de leur projet d'études. De plus, il sera possible d'examiner si les liens avec le marché du travail ont un quelconque impact sur le cheminement.

LES CARACTÉRISTIQUES

L'expérience de travail au cours des cinq années précédant l'inscription

Parmi les étudiant-e-s inscrits au baccalauréat à plein temps, on constate qu'à peine 20 % ont fait l'expérience d'un emploi à plein temps à l'intérieur des cinq années précédant leur inscription, alors que c'est le cas des deux tiers des étudiant-e-s à temps partiel. Parmi ceux qui ont occupé un emploi à plein temps, la durée de cet emploi a été de moins de deux ans pour 40 % des étudiant-e-s à plein temps, alors que chez les étudiant-e-s à temps partiel au moins 40 % d'entre eux ont occupé cet emploi durant les cinq années de référence.

Durant l'année précédant leur inscription à l'université, les étudiant-e-s à plein temps étudiaient et ceux à temps partiel travaillaient

Chez les étudiant-e-s à plein temps, on constate que la grande majorité d'entre eux étaient en contact avec les études au cours de l'année précédant leur inscription dans un programme de baccalauréat. En effet, si 46 % consacraient la totalité de leur temps aux études, un autre 40 % partageaient leur temps entre les études et le travail. Par ailleurs, à peine 5 % des étudiant-e-s à plein temps se consacraient exclusivement à un emploi au cours des 12 mois précédant leur inscription. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, le portrait est tout autre. Ainsi, moins de 50 % des étudiant-e-s à temps partiel étaient en contact avec les études l'année précédant leur inscription dans un programme de baccalauréat et, pour la très grande majorité d'entre eux, ce contact avec les études était partagé avec un emploi rémunéré. De plus, 31 % des étudiant-e-s à temps partiel étaient occupés uniquement par un travail rémunéré.

L'occupation d'un emploi durant les études

Au moment des enquêtes, soit moins d'un mois après le début du trimestre d'automne, environ 40 % des étudiant-e-s à plein temps et autour de 80 % des étudiant-e-s à temps partiel occupaient un emploi rémunéré tout en poursuivant leurs études. Cette proportion risque cependant de s'être élevée en cours de route puisque seulement 20 % des étudiant-e-s à plein temps et 5 % des étudiant-e-s à temps partiel disent à leur arrivée dans le programme qu'ils n'ont pas l'intention d'occuper un emploi rémunéré durant leurs études. De plus, si pour 87 % des étudiant-e-s à plein temps qui occupent un emploi le nombre d'heures consacrées à cet emploi est de 20 heures ou moins par semaine, on remarque que chez les trois quarts des étudiant-e-s à temps partiel qui travaillent, ce sont plus de 20 heures par semaine qui sont consacrées à un emploi rémunéré.

LE CHEMINEMENT

L'occupation d'un emploi à plein temps avant l'inscription affecte la diplomation à la baisse

Peu importe le régime d'études, on remarque que les étudiant-e-s qui n'ont pas occupé un emploi à plein temps à l'intérieur des cinq années précédant leur inscription à l'université obtiennent un diplôme dans une plus grande proportion que ceux qui ont fait l'expérience du marché du travail à plein temps. Les différences observées à cet égard sont toutefois plus importantes chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux à temps partiel. Ainsi, selon qu'ils aient occupé ou non un emploi à plein temps avant de s'inscrire à l'université, les étudiant-e-s à plein temps obtiennent un diplôme dans des proportions respectives de 65 % et 78 %, alors que ces proportions sont de 39 % et 46 % chez les étudiant-e-s à temps partiel.

Entreprendre un baccalauréat en continuité avec d'autres études favorise l'accès au diplôme

Les étudiant-e-s inscrits à plein temps qui, l'année précédant leur inscription à l'université, étaient en contact avec les études, soit parce qu'ils s'y consacraient entièrement, soit parce qu'ils combinaient les études avec le travail ou le chômage, ont obtenu un diplôme de façon beaucoup plus importante que ceux qui durant cette année n'étaient pas aux études. Ainsi, chez les étudiant-e-s à plein temps, ceux qui n'étaient pas en contact avec les études l'année précédant leur inscription dans un programme de baccalauréat obtiennent un diplôme dans une proportion de 63 %, comparativement à au moins 75 % pour

ceux qui étudiaient à plein temps ou à temps partiel. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, on constate également que ceux qui n'étaient pas aux études l'année précédant leur inscription à l'université ont un taux de diplomation plus faible (36 %) que ceux qui combinaient études et travail (43 %) et que ceux dont l'activité principale était les études (59 %). Toutefois, étant donné qu'il y a encore au moins 17 % d'étudiant-e-s dont le dossier est toujours actif dans les deux premières catégories d'occupation, on peut se demander si une plus longue période d'observation ne modifierait pas la tendance observée.

L'occupation d'un emploi durant les études n'a pas le même impact selon le régime d'études

Chez les étudiant-e-s à plein temps, le fait d'occuper ou non un emploi au moment de l'enquête n'affecte en rien le cheminement. En effet, qu'ils occupent ou non un emploi, le taux de diplomation est de 75 %. Chez les étudiant-e-s à temps partiel par contre, ceux qui n'occupaient pas d'emploi au moment de l'enquête ont obtenu un diplôme dans une proportion beaucoup plus importante que ceux qui en occupaient un, soit 57 % comparativement à 36 %. Toutefois, chez ces derniers, la proportion d'étudiant-e-s dont le dossier est toujours actif étant plus importante, une observation sur une plus longue période pourrait entraîner une augmentation de leur taux de diplomation. Cependant, étant donné l'écart somme toute important entre les taux de diplomation des étudiant-e-s qui travaillent et de ceux qui ne travaillent pas, on peut penser qu'un écart se maintiendra malgré un allongement de la période d'observation.

Plus ils travaillent, moins ils obtiennent un diplôme

On constate, et ce tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux à temps partiel, que plus le nombre d'heures consacrées à un travail rémunéré est élevé, plus faible est le taux de diplomation. En effet, chez les étudiant-e-s à plein temps qui occupent un emploi rémunéré, ceux qui travaillent moins de 15 heures par semaine obtiennent un diplôme dans une proportion de 79 %, comparativement à 75 % pour ceux qui travaillent entre 15 et 20 heures et à 64 % pour ceux qui travaillent 21 heures et plus. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, l'impact du travail rémunéré sur les études se fait particulièrement sentir chez les étudiant-e-s qui consacrent plus de 20 heures par semaine à un emploi. En effet, qu'ils consacrent moins de 15 heures ou entre 15 et 20 heures par semaine au travail rémunéré, les étudiant-e-s à temps partiel obtiennent un diplôme dans une proportion de 45 % à 48 %, tandis que seulement 32 % de ceux qui travaillent plus de 20 heures par semaine parviennent jusqu'au diplôme.

On pourrait même penser que l'occupation d'un emploi à temps partiel durant les études favorise l'obtention d'un diplôme. En effet, les étudiant-e-s qui occupent un emploi à temps partiel tout en poursuivant leurs études (soit moins de 15 heures par semaine pour les étudiant-e-s à plein temps et 20 heures ou moins chez les étudiant-e-s à temps partiel) enregistrent malgré tout un taux d'accès au diplôme plus élevé que la moyenne des étudiant-e-s qui est, rappelons-le, de 75 % chez les étudiant-e-s à plein temps et de 41 % chez ceux à temps partiel.

L'intention de travailler durant les études affecte le cheminement des étudiant-e-s à temps partiel

Chez les étudiant-e-s à plein temps, on remarque que l'intention de travailler durant les études a à peine plus d'impact sur le cheminement que ne l'a l'occupation effective d'un emploi. En effet, il n'y a pas vraiment d'écart entre les taux de diplomation des étudiant-e-s qui ont l'intention d'occuper un emploi durant leurs études (74 %), de ceux qui ne savent pas s'ils ont l'intention de se trouver un emploi (76 %) et de ceux qui n'ont pas l'intention de travailler tout en étudiant (77 %). Par contre, chez les étudiant-e-s à temps partiel, l'intention de travailler, tout comme le fait d'occuper un emploi, a un impact non négligeable sur la poursuite des études jusqu'au diplôme. Ainsi, ceux qui n'ont pas l'intention de travailler durant leurs études obtiennent un diplôme dans une proportion beaucoup plus élevée (67 %) que ceux qui sont indécis face à l'occupation d'un emploi durant les études (46 %) et que ceux qui manifestent l'intention de travailler tout en étudiant (39 %).

EN BREF

L'occupation d'un emploi avant et pendant les études universitaires diffère passablement selon le régime d'études. Autour de 20 % des étudiant-e-s à plein temps et les deux tiers des étudiant-e-s à temps partiel ont fait l'expérience d'un emploi à plein temps à l'intérieur des cinq années précédant leur inscription. Au cours des 12 mois précédant l'inscription dans un programme de baccalauréat, plus de 85 % des étudiant-e-s à plein temps et moins de 50 % des étudiant-e-s à temps partiel étaient en contact avec les études. Environ 40 % des étudiant-e-s à plein temps et 80 % de ceux à temps partiel occupent un emploi tout en étudiant, mais les intentions exprimées face à l'occupation d'un emploi risquent de faire augmenter ces proportions en cours de route. La grande majorité des étudiant-e-s à plein temps qui occupent un emploi rémunéré y consacrent 20 heures ou moins par semaine, alors que chez les étudiant-e-s à temps partiel la grande majorité travaillent plus de 20 heures par semaine.

Il y a certes un certain nombre de relations entre l'expérience avec le marché du travail et le cheminement scolaire. Tout d'abord, et ce tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux à temps partiel, le fait d'avoir occupé un emploi à plein temps au cours des années précédant l'inscription à l'université a un effet négatif sur le taux de diplomation. En outre, et d'une manière plus marquée chez les étudiant-e-s à plein temps, le fait de ne pas avoir été aux études l'année précédant l'inscription affecte à la baisse le taux de diplomation. Par ailleurs, chez les étudiant-e-s à plein temps, il n'y a pas de différence entre le taux de diplomation des étudiant-e-s selon qu'ils occupent ou non un emploi rémunéré durant leurs études, tandis que chez les étudiant-e-s à temps partiel l'occupation d'un emploi nuit à la poursuite des études jusqu'au diplôme. Toutefois, tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux à temps partiel qui occupent un emploi, le taux de diplomation diminue à mesure que le nombre d'heures consacrées au travail augmente. L'intention de travailler tout en étudiant n'a pas plus d'effet sur le cheminement des étudiant-e-s à plein temps que ne l'a le fait même de travailler. Par contre, chez les étudiant-e-s à temps partiel, l'intention de travailler est autant un obstacle à la diplomation que le fait d'occuper effectivement un emploi.

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

LES LIENS AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL

		ENQUÊTES DE 1993 ET 1994		ENQUÊTES DE 1996 ET 1997	
		% P. T.	% T. P.	% P. T.	% T. P.
L'OCCUPATION D'UN EMPLOI À PLEIN TEMPS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES					
	OUI	22,7	66,4	18,9	66,5
	NON	77,3	33,6	81,1	33,5
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 078	274	1 639	164
LA DURÉE DE L'EMPLOI À PLEIN TEMPS					
	MOINS D'UN AN	23,5	6,7	28,1	12,1
	ENVIRON 1 AN	17,5	7,3	19,3	8,4
	ENVIRON 2 ANS	17,5	11,2	19,3	15,0
	ENVIRON 3 ANS	14,0	11,2	15,4	10,3
	ENVIRON 4 ANS	11,0	11,2	10,1	12,1
	ENVIRON 5 ANS	16,6	52,5	7,8	42,1
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	464	179	306	107
L'OCCUPATION AU COURS DES 12 MOIS PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION					
	ÉTUDES SEULEMENT	45,9	7,8	45,7	14,3
	ÉTUDES ET TRAVAIL	41,2	37,2	41,4	36,9
	ÉTUDES ET CHÔMAGE	1,7	1,4	0,4	0,6
	TRAVAIL SEULEMENT	5,2	31,2	5,6	31,0
	TRAVAIL ET CHÔMAGE	2,5	12,4	2,1	8,3
	SANS EMPLOI	2,6	9,2	2,8	6,0
	AUTRE	0,8	0,7	2,0	3,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 131	282	1 682	168
L'OCCUPATION D'UN EMPLOI AU MOMENT DE L'ENQUÊTE					
	OUI	38,8	76,4	40,4	81,2
	NON	61,2	23,6	59,6	18,8
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 112	284	1 648	165
LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES PAR SEMAINE					
	MOINS DE 15 HEURES	46,2	9,7	49,8	13,6
	DE 15 À 20 HEURES	41,1	13,0	39,1	11,9
	DE 21 À 30 HEURES	9,8	27,1	9,6	25,4
	DE 31 À 40 HEURES	2,5	44,9	1,1	40,7
	PLUS DE 40 HEURES	0,5	5,3	0,5	8,5
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	799	207	655	118
L'INTENTION DE TRAVAILLER DURANT LES ÉTUDES					
	OUI	52,2	85,9	55,4	87,4
	NON	21,5	6,3	20,5	5,4
	NE SAIT PAS	26,2	7,7	24,1	7,2
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 150	284	1 675	167

P. T. : PLEIN TEMPS T. P. : TEMPS PARTIEL

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

CHEMINEMENT SELON LES LIENS AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL

LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS

		ABANDON	CHEMINEMENT		TOTAL	
			ACTIF	DIPLÔME	%	N
L'OCCUPATION D'UN EMPLOI À PLEIN TEMPS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES	OUI	26,3	8,7	65,0	100,0	472
	NON	16,6	5,2	78,2	100,0	1606
	P = 0,12					
LA DURÉE DE L'EMPLOI À PLEIN TEMPS	UN AN OU MOINS	22,2	11,1	66,7	100,0	189
	2 À 3 ANS	26,9	7,6	65,5	100,0	145
	4 À 5 ANS	32,0	6,3	61,7	100,0	128
	G = - 0,09					
L'OCCUPATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	PAS AUX ÉTUDES	28,3	8,9	62,9	100,0	237
	ÉTUDES ET TRAVAIL OU CHÔMAGE	16,3	5,5	78,3	100,0	915
	ÉTUDES SEULEMENT	18,8	6,0	75,2	100,0	979
	G = 0,06					
L'OCCUPATION D'UN EMPLOI AU MOMENT DE L'ENQUÊTE	OUI	17,5	7,1	75,5	100,0	819
	NON	19,3	5,7	75,0	100,0	1293
	P = - 0,01					
LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES PAR SEMAINE	MOINS DE 15 HEURES	12,7	7,9	79,4	100,0	369
	DE 15 À 20 HEURES	18,9	5,8	75,3	100,0	328
	21 HEURES ET PLUS	28,4	7,8	63,7	100,0	102
	G = - 0,21					
L'INTENTION DE TRAVAILLER DURANT LES ÉTUDES	OUI	19,4	7,0	73,6	100,0	1123
	NON	18,1	5,0	76,9	100,0	463
	NE SAIT PAS	18,3	5,3	76,4	100,0	564
	L = 0,0					

PROGRAMMES DE BACCALURÉAT

CHEMINEMENT SELON LES LIENS AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL

LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
L'OCCUPATION D'UN EMPLOI À PLEIN TEMPS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES	OUI	43,4	17,6	39,0	100,0	182
	NON	38,0	16,3	45,7	100,0	92
	P = 0,06					
	<hr/>					
LA DURÉE DE L'EMPLOI À PLEIN TEMPS	UN AN OU MOINS	44,0	12,0	44,0	100,0	25
	2 À 3 ANS	45,0	17,5	37,5	100,0	40
	4 À 5 ANS	41,6	19,5	38,9	100,0	113
	G = 0,01					
L'OCCUPATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	PAS AUX ÉTUDES	43,7	19,9	36,4	100,0	151
	ÉTUDES ET TRAVAIL OU CHÔMAGE	39,5	17,4	43,1	100,0	109
	ÉTUDES SEULEMENT	40,9	0,0	59,1	100,0	22
	G = 0,13					
L'OCCUPATION D'UN EMPLOI AU MOMENT DE L'ENQUÊTE	OUI	44,7	19,8	35,5	100,0	217
	NON	32,8	10,5	56,7	100,0	67
	P = 0,16					
LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES PAR SEMAINE	MOINS DE 15 HEURES	35,0	20,0	45,0	100,0	20
	DE 15 À 20 HEURES	29,6	22,2	48,2	100,0	27
	21 HEURES ET PLUS	48,1	20,0	31,9	100,0	160
	G = - 0,26					
L'INTENTION DE TRAVAILLER DURANT LES ÉTUDES	OUI	43,0	18,4	38,5	100,0	244
	NON	16,7	16,7	66,7	100,0	18
	NE SAIT PAS	45,5	9,1	45,5	100,0	22
	L = 0,05					

LES CONNAISSANCES À PROPOS DU PROGRAMME D'ÉTUDES

À leur arrivée dans un programme d'études, les étudiant-e-s sont-ils au courant du cheminement qu'ils auront à suivre, de l'objet des cours ou encore des débouchés sur le marché du travail auxquels leur programme d'études peut conduire ? En fait, savent-ils un peu dans quoi ils s'embarquent ? Ainsi, le degré de connaissances qu'ils ont à propos de leur programme d'études peut-il être une sorte de témoin de l'intérêt manifesté envers le programme et, par conséquent, un indicateur de la poursuite jusqu'au diplôme ?

LES CARACTÉRISTIQUES

La connaissance du cheminement à suivre

Le cheminement à suivre à l'intérieur d'un programme a été défini ici comme étant la composition du programme en termes de cours obligatoires, optionnels ou complémentaires. On constate que dans l'ensemble, les étudiant-e-s semblent assez bien informés quant au cheminement qu'ils auront à suivre à l'intérieur de leur programme. En effet, quel que soit le régime d'études ou l'enquête, plus de 80 % des étudiant-e-s indiquent connaître assez bien ou très bien le cheminement de leur programme. Les étudiant-e-s à temps partiel sont toutefois proportionnellement un peu plus nombreux que les étudiant-e-s à plein temps à déclarer avoir une très bonne connaissance du cheminement à suivre, soit au moins 45 % comparativement à moins de 40 % pour les étudiant-e-s à plein temps.

La connaissance de l'objet des cours

L'objet des cours qui composent le programme d'études est assez bien connu de l'ensemble des étudiant-e-s. Ainsi, plus de 80 % d'entre eux, encore une fois quel que soit le régime d'études ou l'enquête, déclarent avoir une assez bonne ou une très bonne connaissance de l'objet des cours.

La connaissance des débouchés

Tout comme pour le cheminement à suivre et l'objet des cours, les débouchés sur le marché du travail auxquels peuvent conduire les programmes d'études sont assez bien connus de l'ensemble des étudiant-e-s. Ainsi, chez les étudiant-e-s des deux régimes d'études, plus de 80 % disent connaître très bien ou assez bien les débouchés de leur programme.

La connaissance du programme et de ses débouchés

Une variable permettant d'évaluer le degré global de connaissances qu'ont les étudiant-e-s du programme et de ses débouchés a été construite par la combinaison des trois variables ci-haut mentionnées. Il en ressort que la majorité des étudiant-e-s ont une connaissance générale au moins moyenne de leur programme et de ses débouchés. Ainsi, si environ le quart des étudiant-e-s à plein temps ont une connaissance élevée de leur programme et de ses débouchés, autour de 60 % en ont une connaissance jugée moyenne et environ 10 % ont une connaissance jugée plutôt faible. Chez les étudiant-e-s à temps partiel, à la première enquête, 36 % des étudiant-e-s présentaient une connaissance élevée de leur programme et de ses débouchés, 50 % en avaient une connaissance moyenne et 14 % en avaient plutôt une faible connaissance. On note une diminution du degré global de connaissances entre les deux enquêtes chez les étudiant-e-s à temps partiel, mais leur degré de connaissances se compare cependant à celui des étudiant-e-s à plein temps.

LE CHEMINEMENT

La connaissance du programme et de ses débouchés favorise la réussite

Chez les étudiant-e-s au baccalauréat à plein temps, ceux qui connaissent peu ou pas du tout le cheminement qu'ils auront à suivre ou les débouchés auxquels peut conduire leur programme, obtiennent un diplôme dans une proportion un peu plus faible que ceux qui semblent en avoir une très bonne ou même assez bonne connaissance. Le taux de diplomation se situe autour de 72 % pour les premiers et à environ 76 % pour les seconds. La même tendance est observée pour l'indice global de connaissances à propos du programme lequel regroupe les trois variables permettant d'évaluer les connaissances que les étudiant-e-s ont du programme dans lequel ils s'inscrivent, soit le cheminement, les cours et les débouchés.

Chez les étudiant-e-s à temps partiel, par contre, l'effet des connaissances à propos du programme d'études se fait sentir sur les trois variables étudiées. En effet, qu'il s'agisse de la connaissance du cheminement à suivre, de l'objet des cours ou encore des débouchés auxquels peut mener le programme, on remarque une augmentation de l'accès au diplôme à mesure que s'élève le degré de connaissances. C'est également ce que reflète la variable globale des connaissances du programme et de ses débouchés. Ainsi, les étudiant-e-s qui ont une très bonne connaissance obtiennent un diplôme dans une proportion de 50 %, ceux qui ont une assez bonne connaissance se rendent jusqu'au diplôme dans une proportion de 38 %, tandis que ceux qui ont plutôt une connaissance faible ou nulle poursuivent jusqu'au diplôme dans une proportion de 26 %.

EN BREF

Tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux à temps partiel, plus de 80 % disent connaître assez bien ou très bien autant le cheminement à suivre que l'objet des cours et les débouchés de leur programme d'études. La combinaison de ces trois variables en une seule fait ressortir que les étudiant-e-s se retrouvent majoritairement à posséder une connaissance moyenne de leur programme et de ses débouchés.

L'effet du degré de connaissances du programme et de ses débouchés est plus apparent chez les étudiant-e-s à temps partiel, alors que le taux de diplomation augmente à mesure que s'élève le degré de connaissances. Chez les étudiant-e-s à plein temps, ceux qui ont une connaissance moyenne ou élevée à propos de leur programme d'études et de ses débouchés poursuivent jusqu'au diplôme dans une proportion un peu plus forte que ceux qui n'en ont qu'une faible connaissance.

PROGRAMMES DE BACCALURÉAT

LES CONNAISSANCES À PROPOS DU PROGRAMME D'ÉTUDES

		ENQUÊTES DE 1993 ET 1994		ENQUÊTES DE 1996 ET 1997	
		% P. T.	% T. P.	% P. T.	% T. P.
LA CONNAISSANCE DU CHEMINEMENT À SUIVRE	TRÈS BIEN	35,6	45,2	39,8	47,0
	ASSEZ BIEN	46,6	40,2	44,4	39,9
	UN PEU	16,0	12,5	13,9	10,1
	PAS DU TOUT	1,8	2,1	1,9	3,0
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 138	281	1 680	168
LA CONNAISSANCE DE L'OBJET DES COURS	TRÈS BIEN	26,5	27,8	27,8	30,4
	ASSEZ BIEN	56,7	52,7	55,7	54,8
	UN PEU	15,4	17,8	15,6	13,7
	PAS DU TOUT	1,3	1,8	0,9	1,2
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 138	281	1 678	168
LA CONNAISSANCE DES DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME	TRÈS BIEN	30,2	45,2	34,1	38,1
	ASSEZ BIEN	52,1	39,1	49,2	44,0
	UN PEU	16,3	13,9	15,8	17,3
	PAS DU TOUT	1,4	1,8	0,9	0,6
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 136	281	1 678	168
LA CONNAISSANCE DU PROGRAMME ET DE SES DÉBOUCHÉS	ÉLEVÉE	25,0	36,3	28,3	28,6
	MOYENNE	63,3	50,2	61,0	64,3
	FAIBLE	11,7	13,5	10,6	7,1
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
	NOMBRE	2 135	281	1 676	168

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

CHEMINEMENT SELON LA CONNAISSANCE DU PROGRAMME ET DE SES DÉBOUCHÉS

LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
LA CONNAISSANCE DU CHEMINEMENT À SUIVRE	PEU OU PAS DU TOUT	22,3	5,5	72,2	100,0	381
	ASSEZ BIEN	16,4	7,5	76,1	100,0	997
	TRÈS BIEN	19,2	4,7	76,1	100,0	760
	G = 0,04					
LA CONNAISSANCE DE L'OBJET DES COURS	PEU OU PAS DU TOUT	18,2	5,0	76,8	100,0	358
	ASSEZ BIEN	18,6	6,4	74,9	100,0	1213
	TRÈS BIEN	18,0	6,4	75,7	100,0	567
	G = - 0,01					
LA CONNAISSANCE DES DÉBOUCHÉS	PEU OU PAS DU TOUT	20,6	6,6	72,8	100,0	379
	ASSEZ BIEN	17,3	5,8	77,0	100,0	1112
	TRÈS BIEN	18,9	6,7	74,4	100,0	645
	G = 0,01					
LA CONNAISSANCE DU PROGRAMME ET DE SES DÉBOUCHÉS	FAIBLE	22,5	6,0	71,5	100,0	249
	MOYENNE	17,5	6,5	76,0	100,0	1352
	ÉLEVÉE	18,7	5,4	75,8	100,0	534
	G = 0,04					

PROGRAMMES DE BACCAULARÉAT

CHEMINEMENT SELON LA CONNAISSANCE DU PROGRAMME ET DE SES DÉBOUCHÉS

LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

		CHEMINEMENT			TOTAL	
		ABANDON	ACTIF	DIPLÔME	%	N
LA CONNAISSANCE DU CHEMINEMENT À SUIVRE	PEU OU PAS DU TOUT	48,8	24,4	26,8	100,0	41
	ASSEZ BIEN	48,7	15,0	36,3	100,0	113
	TRÈS BIEN	32,3	18,1	49,6	100,0	127
	G = 0,25					
LA CONNAISSANCE DE L'OBJET DES COURS	PEU OU PAS DU TOUT	52,7	12,7	34,6	100,0	55
	ASSEZ BIEN	41,2	18,9	39,9	100,0	148
	TRÈS BIEN	33,3	19,2	47,4	100,0	78
	G = 0,18					
LA CONNAISSANCE DES DÉBOUCHÉS	PEU OU PAS DU TOUT	50,0	20,5	29,6	100,0	44
	ASSEZ BIEN	47,3	11,8	40,9	100,0	110
	TRÈS BIEN	33,1	22,1	44,9	100,0	127
	G = 0,19					
LA CONNAISSANCE DU PROGRAMME ET DE SES DÉBOUCHÉS	FAIBLE	57,9	15,8	26,3	100,0	38
	MOYENNE	45,4	16,3	38,3	100,0	141
	ÉLEVÉE	29,4	20,6	50,0	100,0	102
	G = 0,29					

LES TEMPS CHANGENT, MAIS PAS TOUS LES ÉTUDIANT-E-S : ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES

Un des objectifs à l'origine des enquêtes ICOPE était de vérifier l'évolution des profils des étudiant-e-s au fil du temps. Une deuxième enquête a donc été réalisée trois ans après la première dans chacun des établissements ayant participé à l'enquête justement pour mesurer la stabilité des caractéristiques des étudiant-e-s qui entreprennent un programme de baccalauréat. Certaines des caractéristiques peuvent être plus stables que d'autres et on est en droit de se demander si les mêmes tendances s'observent chez les étudiant-e-s à plein temps et chez ceux à temps partiel.

DE LA STABILITÉ POUR LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS ET DES CHANGEMENTS POUR LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

Dans l'ensemble, on constate que la plupart des caractéristiques des étudiant-e-s à plein temps demeurent stables, en fait beaucoup plus stables que chez les étudiant-e-s à temps partiel. En effet, les populations d'étudiant-e-s à temps partiel se suivent et se ressemblent peu, de telle sorte qu'il est difficile de tracer un portrait de cette population pour laquelle bon nombre de caractéristiques varient entre les deux enquêtes. Il faut certainement avoir à l'esprit le fait que depuis 1993 on assiste à une baisse importante des populations à temps partiel dans l'ensemble des universités. Cette situation explique probablement une partie des différences observées entre les deux enquêtes.

Il y a cependant deux caractéristiques qui bougent dans le même sens à la fois chez les étudiant-e-s à plein temps et chez ceux à temps partiel. Premièrement, on constate que la proportion d'étudiant-e-s dont le père ou la mère est peu scolarisé²⁷ diminue. Or, puisque les étudiant-e-s dont le père ou la mère n'ont pas dépassé le niveau des études primaires ont tendance à obtenir les plus bas taux de diplomation, cela aura peut-être un impact positif sur l'accès au diplôme. Toutefois, si cela ne semble pas en lien avec l'origine sociale des étudiant-e-s à plein temps, puisque la proportion de ceux-ci selon les divers milieux socio-économiques d'origine est la même d'une enquête à l'autre, il en va autrement chez les étudiant-e-s à temps partiel. En effet, on remarque que la proportion des étudiant-e-s à temps partiel ayant un statut socio-économique d'origine faible diminue, tandis que celle des étudiant-e-s provenant d'un milieu socio-économique élevé augmente. On a déjà mentionné plus haut que les inscriptions à temps partiel ont beaucoup diminué ces dernières années. Peut-on penser que cette tendance s'opère au détriment des classes les moins favorisées ?

Deuxièmement, une autre observation commune aux étudiant-e-s des deux régimes d'études est l'augmentation de la proportion des étudiant-e-s qui ont des enfants et qui sont seuls pour s'en occuper. Cela reflète peut-être une tendance sociale, mais l'impact de cette situation sur la diplomation se fait sentir inversement selon la catégorie d'étudiant-e-s. Ainsi, si le fait d'être seul pour s'occuper de ses enfants a une relation négative avec l'accès au diplôme des étudiant-e-s à plein temps, cela a, curieusement peut-être, plutôt une relation positive chez les étudiant-e-s à temps partiel.

Les étudiant-e-s à plein temps : tout de même quelques changements

Chez les étudiant-e-s à plein temps, les caractéristiques pour lesquelles on observe une différence entre les deux enquêtes font partie des caractéristiques relatives aux conditions de vie et aux liens avec le marché du travail. Ainsi, si la proportion des étudiant-e-s qui ont des enfants est stable, la proportion de ceux qui ont des enfants en bas âge (moins de 5 ans) augmente quant à elle. De plus, on observe une augmentation de la proportion d'étudiant-e-s qui habitent avec des ami-e-s ou colocataires. Par ailleurs, si la proportion des étudiant-e-s qui ont occupé un emploi à plein temps avant de s'inscrire dans un programme de baccalauréat est stable autour de 20 %, la durée de l'occupation d'un emploi à plein temps a quant à elle diminué.

TABLEAU 10

ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES : LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS

CARACTÉRISTIQUES	ENQUÊTE 1	ENQUÊTE 2
AVOIR UN OU DES ENFANT(S) ÂGÉ(S) DE MOINS DE 5 ANS	39,1 %	47,3 %
HABITER AVEC DES COLOCATAIRES	29,2 %	35,2 %
AVOIR OCCUPÉ UN EMPLOI À PLEIN TEMPS AU MOINS 5 ANS	16,6 %	7,8 %

²⁷ C'est-à-dire qui n'a pas dépassé le niveau des études primaires.

Les étudiant-e-s à temps partiel : des populations variables

Lorsqu'on compare une population d'étudiant-e-s à temps partiel avec une autre qui la précédait trois ans plus tôt, on observe des différences sur un bon nombre de leurs caractéristiques. Ainsi, trois ans plus tard, les étudiant-e-s qui s'inscrivent à temps partiel dans un programme de baccalauréat sont plus jeunes et proportionnellement moins nombreux à avoir des enfants. De plus, la proportion de femmes diminue quelque peu. Toutefois, ce qui mérite peut-être davantage d'être mentionné, ce sont les différences observées par rapport à des caractéristiques qui sont associées à l'accès au diplôme. Ainsi, on observe une augmentation de la proportion d'étudiant-e-s à temps partiel dont la dernière fréquentation scolaire remonte à moins de six mois, dont l'état de la préparation est jugé très bon, dont les aspirations idéales et réalistes correspondent à la maîtrise ou au doctorat et qui prévoient poursuivre leurs études selon un cheminement continu. On verra, lorsque les données de la deuxième enquête pourront être jumelées avec le cheminement scolaire, si ces différences dans les caractéristiques auront un impact positif sur l'accès au diplôme.

En outre, on remarque que la proportion des étudiant-e-s à temps partiel qui en sont à leur première fréquentation d'une université augmente, passant de 31 % à 42 %. Cela est peut-être en lien avec le rajeunissement de la population à temps partiel.

Il est difficile pour l'instant de dire si les différences observées entre les deux enquêtes augurent de nouvelles tendances ou reflètent simplement une réalité en continuel changement. Lorsque d'autres enquêtes seront répétées, elles permettront d'en savoir un peu plus à ce sujet.

TABLEAU 11

ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES : LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL

CARACTÉRISTIQUES	ENQUÊTE 1	ENQUÊTE 2
ÉTUDIANT-E-S ÂGÉS DE 21 ANS ET MOINS	11,1 %	22,0 %
AVOIR DES ENFANTS	51,4 %	44,1 %
FEMMES	74,9 %	68,5 %
DERNIÈRE FRÉQUENTATION SCOLAIRE QUI REMONTE À MOINS DE SIX MOIS	39,4 %	50,0 %
ÉTAT DE PRÉPARATION TRÈS BON OU EXCELLENT	54,0 %	66,5 %
ASPIRATION IDÉALE : MAÎTRISE OU DOCTORAT	49,4 %	68,5 %
ASPIRATION RÉALISTE : MAÎTRISE OU DOCTORAT	16,1 %	21,2 %
PRÉVOIR UN CHEMINEMENT CONTINU	54,9 %	65,9 %
1 ^{re} FRÉQUENTATION D'UNE UNIVERSITÉ	31,4 %	41,7 %

LA RENCONTRE DE DEUX MONDES : LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS ET CEUX À TEMPS PARTIEL

On a observé à plusieurs reprises en cours d'analyse que le profil des étudiant-e-s à temps partiel est bien différent de celui des étudiant-e-s à plein temps. Mais qu'est-ce qui distingue particulièrement ces deux types de populations que l'on retrouve tout de même inscrites dans les mêmes programmes et assises côte à côte dans les mêmes salles de cours ?

Comparativement aux étudiant-e-s à plein temps, les étudiant-e-s à temps partiel sont plus vieux, ont des parents moins scolarisés et proviennent davantage de milieux socio-économiques défavorisés. Il semble, comme le remarquait Marc Audet vers la fin des années quatre-vingt, que c'est chez les populations à temps partiel que l'on peut observer le plus grand impact de la démocratisation de l'accès à l'université. Ainsi, disait-il, « (...) le profil de l'origine sociale des étudiants à temps partiel mesurée, soit à partir de l'occupation de leur père, soit à l'aide du revenu combiné de leurs parents, ressemble plus à ce que l'on trouve dans la population en général qu'à ce que l'on observe chez les étudiants à temps plein. Dans ce sens, il y a plus grande démocratisation de l'accès aux études universitaires pour les étudiants à temps partiel²⁸. »

De plus, étant donné que la population à temps partiel est plus âgée que l'effectif à plein temps, il est normal de constater qu'on y retrouve proportionnellement plus d'étudiant-e-s qui ont des enfants et beaucoup moins d'étudiant-e-s qui habitent chez leurs parents ou avec des ami-e-s ou colocataires. En outre, les sources de revenus diffèrent complètement entre les populations des deux régimes d'études, les étudiant-e-s à plein temps bénéficiant particulièrement de revenus provenant des prêts et bourses, d'emplois d'été et du soutien de la famille, tandis que les revenus des étudiant-e-s à temps partiel proviennent principalement d'emploi à plein temps ou à temps partiel. Par ailleurs, même si la dernière fréquentation scolaire des étudiant-e-s à temps partiel est généralement moins récente que celle des étudiant-e-s à plein temps, plusieurs d'entre eux sont plus scolarisés à leur arrivée dans un programme de baccalauréat que les étudiant-e-s à plein temps puisqu'au moins 40 % d'entre eux ont déjà à leur actif un diplôme de 1^{er} cycle (baccalauréat ou certificat). Cependant seulement le tiers des étudiant-e-s à temps partiel ont un diplôme de la formation collégiale préuniversitaire. Toujours comparativement aux étudiant-e-s à plein temps, les étudiant-e-s à temps partiel sont proportionnellement plus nombreux à avoir fait l'expérience de l'abandon d'études et les deux tiers des abandons concernent des études universitaires. Étant donné les conditions dans lesquelles se trouvent les étudiant-e-s à temps partiel, on peut comprendre la difficulté qu'ils ont parfois à poursuivre leurs études jusqu'au diplôme. Toutefois, on peut voir que cela ne les empêche pas de se réessayer.

Autre caractéristique qui distingue les étudiant-e-s à temps partiel des étudiant-e-s à plein temps est leur volonté d'obtenir le diplôme du programme dans lequel ils sont inscrits. Cette volonté est tout de même assez forte (75 %), plus forte même que celle que l'on pouvait s'attendre de trouver, mais elle est passablement plus faible que celle démontrée par les étudiant-e-s à plein temps (87 %). Et puis ils sont proportionnellement plus nombreux à prévoir interrompre leur cheminement ou à être indécis sur cette question et, bien entendu, le choix du moment où ils préfèrent suivre leurs cours (uniquement le soir à près de 50 %) est très différent de celui des étudiant-e-s à plein temps (le jour dans une proportion d'environ 80 %). Les motivations des deux groupes d'étudiant-e-s diffèrent également sensiblement. Ainsi, le désir de se perfectionner dans son emploi ou d'améliorer ses conditions de travail sont des motivations plus importantes chez les étudiant-e-s à temps partiel que chez ceux à plein temps. Par ailleurs, les étudiant-e-s à temps partiel se distinguent passablement des étudiant-e-s à plein temps quant à leurs liens avec le marché du travail. En effet, d'une part, ils sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à avoir occupé un emploi à plein temps au cours des années précédant leur inscription dans un programme de baccalauréat et, d'autre part, la durée de l'occupation de cet emploi à plein temps est plus longue. De plus, la proportion des étudiant-e-s à temps partiel qui occupent un emploi tout en poursuivant leurs études est beaucoup plus élevée que celle des étudiant-e-s à plein temps et ceux qui occupent un emploi travaillent un plus grand nombre d'heures par semaine.

28 M. Audet, *Les étudiants à temps partiel à l'université: profil d'inscription, situation financière et origine sociale*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, janvier 1987, p. 41.

TABLEAU 12

DIFFÉRENCES ENTRE LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS ET CEUX À TEMPS PARTIEL

CARACTÉRISTIQUES		1 ^{re} ENQUÊTE (1993-1994)		2 ^e ENQUÊTE (1996-1997)	
		PLEIN TEMPS	TEMPS PARTIEL	PLEIN TEMPS	TEMPS PARTIEL
ÂGÉS DE MOINS DE 30 ANS		92,3 %	45,6 %	94,7 %	51,8 %
SCOLARITÉ DU PÈRE CORRESPONDANT AUX ÉTUDES PRIMAIRES		15,3 %	44,7 %	10,4 %	29,5 %
STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE FAIBLE		30,0 %	47,4 %	31,6 %	42,5 %
AVOIR DES ENFANTS		8,6 %	51,4 %	6,7 %	44,1 %
HABITER CHEZ SES PARENTS		35,8 %	15,7 %	35,0 %	19,8 %
HABITER AVEC DES AMI-E-S OU COLOCATAIRES		29,2 %	5,2 %	35,2 %	7,2 %
HABITER AVEC UN-E CONJOINT-E		15,9 %	60,0 %	12,4 %	58,0 %
REVENUS	PRÊTS ET BOURSES	61,3 %	7,7 %	59,3 %	12,5 %
	EMPLOI D'ÉTÉ	48,5 %	9,4 %	48,5 %	10,7 %
	SOUTIEN DE LA FAMILLE	44,5 %	9,4 %	46,5 %	12,5 %
	TRAVAIL À PLEIN TEMPS	2,0 %	40,1 %	2,1 %	44,6 %
	TRAVAIL À TEMPS PARTIEL	33,8 %	39,4 %	34,6 %	37,5 %
DERNIÈRE FRÉQUENTATION SCOLAIRE REMONTANT À 3 ANS OU PLUS		5,2 %	38,4 %	4,1 %	30,3 %
DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ À L'ARRIVÉE : CERTIFICAT OU BACCALURÉAT		6,7 %	40,4 %	7,7 %	45,6 %
D.E.C. DE LA FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE		72,6 %	33,1 %	75,3 %	33,3 %
AVOIR DÉJÀ ABANDONNÉ DES ÉTUDES		19,4 %	43,4 %	18,7 %	40,0 %
ÉTUDES ABANDONNÉES À L'UNIVERSITÉ (PARMI CEUX QUI ONT DÉJÀ ABANDONNÉ DES ÉTUDES)		32,9 %	68,9 %	33,3 %	65,6 %
OBJECTIF : LE DIPLÔME DU PROGRAMME D'INSCRIPTION		87,9 %	73,0 %	87,2 %	75,3 %
PRÉVOIR UN CHEMINEMENT SANS INTERRUPTION		89,8 %	54,9 %	89,7 %	65,9 %
VOULOIR SUIVRE SES COURS LE JOUR		78,2 %	27,5 %	79,9 %	28,3 %
MOTIVATION ²⁹	ACCÉDER À UNE PROFESSION	0,93	0,59	0,94	0,68
	SE PERFECTIONNER DANS SON EMPLOI	0,49	0,70	0,47	0,66
	AMÉLIORER SES CONDITIONS DE TRAVAIL	0,72	0,84	0,67	0,82
AVOIR DÉJÀ OCCUPÉ UN EMPLOI À PLEIN TEMPS		22,7 %	66,4 %	18,9 %	66,5 %
AVOIR OCCUPÉ UN EMPLOI À PLEIN TEMPS AU MOINS 5 ANS (PARMI CEUX QUI ONT OCCUPÉ UN EMPLOI À PLEIN TEMPS)		16,6 %	52,5 %	7,8 %	42,1 %
OCCUPER UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ AU MOMENT DE L'ENQUÊTE (PLEIN TEMPS OU TEMPS PARTIEL)		38,8 %	76,4 %	40,4 %	81,2 %
TRAVAILLER 20 HEURES ET MOINS PAR SEMAINE (POUR CEUX QUI OCCUPENT UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ)		87,3 %	22,7 %	88,9 %	25,5 %

Les étudiant-e-s à plein temps et ceux à temps partiel proviennent de deux mondes différents et ces derniers possèdent un certain nombre de caractéristiques que l'on peut juger plus difficilement conciliables avec les études, comme le fait d'avoir des enfants et d'occuper un emploi à plein temps. Toutefois, on peut aussi se demander quel est l'impact de la rencontre des deux mondes sur leur persévérance respective. Peut-on y voir une autre difficulté pour les étudiant-e-s à temps partiel qui se retrouvent minoritaires dans les programmes de baccalauréat ? Peut-on également se questionner sur la place réelle qui est faite aux étudiant-e-s à temps partiel à l'intérieur des programmes de baccalauréat, de la pédagogie et plus généralement à l'intérieur même des universités ?

29 Il s'agit ici d'indices d'importance et non pas de proportions. Voir à ce sujet la note 26.

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT

On a vu tout au long de l'étude qu'un certain nombre de caractéristiques des étudiant-e-s ont un lien avec la poursuite des études jusqu'au diplôme. Ainsi, lorsqu'on a examiné chacune des caractéristiques avec le cheminement scolaire, on a remarqué que les étudiant-e-s qui possèdent les caractéristiques suivantes obtiennent un diplôme dans une plus grande proportion que les autres :

- Étudier à plein temps
- Réussir tous ses cours au premier trimestre
- Être une femme
- Être âgé de 21 ans et moins
- Ne pas avoir d'enfant
- Considérer sa situation financière comme étant au moins satisfaisante
- Détenir un D.E.C. de la formation préuniversitaire
- Avoir fréquenté un établissement d'enseignement au cours des deux dernières années
- Juger que son état de préparation pour entreprendre un programme de baccalauréat est excellent ou très bon
- Ne jamais avoir abandonné d'études
- Vouloir le diplôme du programme dans lequel on est inscrit
- Considérer son choix d'établissement comme définitif
- Prévoir poursuivre ses études selon un cheminement continu
- Avoir l'intention de suivre ses cours le jour
- Déclarer avoir un très grand intérêt pour son programme d'études
- Ne pas manifester d'intérêt pour un autre programme d'études
- Valoriser davantage les études que le travail ou les loisirs
- Occuper un emploi rémunéré moins de 15 heures par semaine
- Avoir une bonne connaissance du programme dans lequel on est inscrit

On remarquera que plusieurs des caractéristiques associées à l'accès au diplôme sont somme toute des caractéristiques que l'on pourrait qualifier de « traditionnelles » (celles encadrées). En effet, les jeunes issus de la formation préuniversitaire du collégial qui s'inscrivent dès leur sortie du cégep dans un programme de baccalauréat à plein temps et qui cheminent sans interruption, le jour, sans occuper d'emploi rémunéré au cours de leurs études dans un programme pour lequel ils ont l'intention d'obtenir le diplôme, peuvent correspondre à l'image que l'on a de l'étudiant type, voire traditionnel. Or, force est de constater que cet étudiant « traditionnel » n'est plus légion. En effet, les étudiant-e-s qui possèdent les caractéristiques traditionnelles représentent 21 % de l'ensemble des étudiant-e-s inscrits dans un programme de baccalauréat, mais obtiennent toutefois un diplôme dans une proportion de 88 %. Plus encore chez ces étudiant-e-s il n'y a pas d'écart significatif entre le taux de diplomation des hommes et des femmes.

De plus, les étudiant-e-s qui non seulement possèdent les caractéristiques traditionnelles, mais cumulent également toutes les caractéristiques associées à la réussite énumérées plus haut (mis à part le fait d'être une femme), s'ils représentent à peine 2 % de l'ensemble des étudiant-e-s des programmes de baccalauréat, obtiennent par contre un diplôme dans une proportion de 98 %, soit 96 % chez les femmes et 100 % chez les hommes (Voir le tableau 13) !

Ce qui veut dire que lorsque les hommes réunissent un bon nombre de « conditions gagnantes », ils peuvent atteindre le niveau de performance des femmes.

TABLEAU 13

Taux de diplomation chez les hommes et les femmes au baccalauréat

	HOMMES	FEMMES	TOTAL	NOMBRE
ÉTUDIANT-E-S POSSÉDANT LES CARACTÉRISTIQUES TRADITIONNELLES ³⁰	86,8 %	88,5 %	88,0 %	517
ÉTUDIANT-E-S CUMULANT TOUS LES FACTEURS DE RÉUSSITE (VOIR L'ÉNUMÉRATION PLUS HAUT)	100,0 %	96,0 %	97,5 %	40
ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS	67,4 %	79,0 %	75,1 %	2159
ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL	36,1 %	42,3 %	40,8 %	287

La mise en relation variable par variable avec le cheminement scolaire est intéressante pour faire ressortir l'ensemble des caractéristiques que les étudiant-e-s ont à leur arrivée dans un programme de baccalauréat qui peuvent avoir un impact sur leur cheminement ultérieur. Toutefois, on peut se demander si les différentes caractéristiques ont la même importance par rapport au cheminement scolaire. Il faut savoir aussi que certaines caractéristiques sont plus ou moins reliées entre elles comme, par exemple, le fait d'être âgé de 21 ans ou moins et d'avoir fréquenté un établissement d'enseignement au cours des deux dernières années ou encore d'avoir ou pas d'enfants. Il importe donc de savoir exactement ce que l'on mesure lorsque l'on parle de relation entre une variable et le cheminement.

L'utilisation de la technique de régression logistique³¹ permettra justement de découvrir quelles sont les variables qui nous permettent le mieux d'expliquer l'accès au diplôme. Toutefois, puisque les étudiant-e-s à temps partiel présentent des caractéristiques souvent fort différentes de celles des étudiant-e-s à plein temps, les deux catégories d'étudiant-e-s feront l'objet d'une analyse distincte. Cependant, dans un premier temps, une analyse sera effectuée sur l'ensemble des étudiant-e-s. Mais avant d'aller plus loin, quelques précisions sur la méthode utilisée pour l'analyse de régression s'avèrent nécessaires.

Quelques précisions méthodologiques

Les caractéristiques des étudiant-e-s qui ont poursuivi leurs études jusqu'au diplôme ont été comparées à celles des étudiant-e-s qui ont quitté l'établissement qu'ils fréquentaient sans avoir obtenu de sanction d'études. Une première analyse de régression a été réalisée sans aucune hiérarchisation des variables de manière à obtenir l'ensemble des variables qui servent à expliquer les différences de cheminement. Ensuite, une deuxième analyse a été opérée en ordonnant cette fois-ci les variables proposées par la première analyse selon ce que l'on considère être une séquence logique d'apparition. Ainsi, par exemple, les interruptions antérieures d'études et l'occupation pendant les 12 mois précédant l'inscription ont été introduites dans le modèle avant les variables relatives aux intentions et celles-ci avant le régime d'études, de même que ce dernier avant la réussite des cours au premier trimestre. Dans certains cas, la justification de l'ordre est chronologique, tandis que dans d'autres cas, moins évidents peut-être, un choix correspondant à notre vision de la réalité a été opéré.

Plus techniquement, l'ordre d'entrée de certaines variables dans l'analyse a été forcé pour la deuxième régression logistique créant ainsi une hiérarchie entre les variables. En fait, certaines variables considérées comme ayant un lien avec le cheminement scolaire peuvent conditionner des choix et doivent donc apparaître comme des variables préalables. Par la suite, après avoir mesuré l'impact de ces variables préalables sur le cheminement, on est en mesure de connaître ce que l'introduction d'autres variables vient ajouter à la compréhension du cheminement scolaire, de même que le poids de chacune des variables à l'intérieur du modèle.

LES INTENTIONS ET LA RÉUSSITE DES COURS AU 1^{er} TRIMESTRE SONT DES FACTEURS DE RÉUSSITE PLUS IMPORTANTS QUE LE RÉGIME D'ÉTUDES

Parmi la totalité des variables pour lesquelles il existe une association avec le cheminement, un groupe de dix variables ressortent de l'analyse de régression comme étant celles qui expliquent le mieux les différences entre les étudiant-e-s qui obtiennent un diplôme et ceux qui n'en obtiennent pas. Par la suite, une hiérarchisation de certaines variables selon une logique d'apparition a été opérée de manière à connaître et à relativiser le poids de chacune des variables proposées par le modèle. En fait, certaines situations surviennent avant l'inscription tandis que d'autres interviennent en cours de route créant

30 Étudier à plein temps, être âgé de 21 ans et moins, détenir un D.E.C. de la formation préuniversitaire du collégial, avoir fréquenté un établissement d'enseignement au cours des deux dernières années, ne pas occuper d'emploi rémunéré tout en étudiant, avoir l'intention d'obtenir le diplôme de son programme, de poursuivre ses études sans interruption autre que les trimestres d'été et de suivre ses cours le jour.

31 Il s'agit plus précisément d'une régression logistique dichotomique puisque l'on cherche à trouver les caractéristiques qui distinguent les étudiant-e-s qui poursuivent jusqu'au diplôme de ceux qui quittent l'établissement sans diplôme. La catégorie d'étudiant-e-s dont le dossier est toujours actif n'a pas été utilisée pour l'analyse de régression logistique puisqu'il s'agit d'une catégorie temporaire dont l'aboutissement final sera une répartition à l'intérieur des deux autres catégories.

ainsi un ordre de conséquence sur le cheminement. Il nous est apparu important d'en tenir compte. Ainsi, certains choix ont été opérés et la séquence adoptée pour l'analyse est la suivante :

- les interruptions antérieures d'études,
- l'occupation des 12 mois précédant l'inscription,
- les variables reliées aux intentions³²,
- la motivation « accéder à une profession »,
- le régime d'études.

Puis, sans aucune hiérarchisation, ont été introduites les variables relatives :

- à la situation financière,
- au travail durant les études,
- à la réussite des cours au 1^{er} trimestre.

Il se dégage de l'analyse que l'intention face au diplôme du programme et la réussite des cours au 1^{er} trimestre sont les variables qui, de loin, sont les plus importantes. À elles seules, ces deux variables comptent pour plus de la moitié de l'explication de la différence entre les diplômés et ceux qui quittent sans diplôme³³. Ainsi, le fait de vouloir obtenir le diplôme du programme et de réussir tous les cours au 1^{er} trimestre augmente la probabilité d'accéder au diplôme. Viennent ensuite le mode de cheminement et les interruptions antérieures. Ainsi, les étudiant-e-s qui ont l'intention de poursuivre leurs études sans interruption autre que le trimestre d'été et qui n'ont jamais interrompu d'études obtiennent un diplôme dans une plus grande proportion que les autres. On retrouve finalement comme variables qui complètent l'analyse du cheminement scolaire, dont le poids relatif varie entre 5 % et 2 %, et ce suivant une importance décroissante : le fait d'avoir été aux études au cours des 12 mois précédant l'inscription à l'université, le fait de considérer son choix d'établissement comme définitif, le fait de considérer l'accès à une profession comme une motivation très importante pour s'inscrire dans un programme de baccalauréat, le fait de considérer sa situation financière comme satisfaisante, l'inscription à plein temps, de même que le fait de ne pas travailler ou travailler moins de 15 heures par semaine (Voir le tableau 14).

TABLEAU 14

MODÈLE EXPLICATIF DU CHEMINEMENT SCOLAIRE POUR L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANT-E-S INSCRITS DANS UN PROGRAMME DE BACCALAURÉAT

CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉUSSITE	POIDS DE LA VARIABLE
VOULOIR LE DIPLÔME DU PROGRAMME	30,9 %
RÉUSSIR TOUS LES COURS AU 1 ^{ER} TRIMESTRE	26,5 %
VOULOIR CHEMINER SANS INTERRUPTION	12,8 %
NE JAMAIS AVOIR CONNU D'INTERRUPTIONS D'ÉTUDES	9,0 %
AVOIR ÉTUDIÉ (PLEIN TEMPS OU TEMPS PARTIEL) AU COURS DES 12 MOIS PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION	5,4 %
CONSIDÉRER SON CHOIX D'ÉTABLISSEMENT COMME DÉFINITIF	4,9 %
CONSIDÉRER L'ACCÈS À UNE PROFESSION COMME UN MOTIF TRÈS IMPORTANT POUR S'INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ	3,0 %
CONSIDÉRER SA SITUATION FINANCIÈRE COMME SATISFAISANTE	2,8 %
ENTREPRENDRE UN PROGRAMME DE BACCALAURÉAT À PLEIN TEMPS	2,7 %
NE PAS TRAVAILLER OU TRAVAILLER 15 HEURES ET MOINS PAR SEMAINE	2,0 %
	100,0 %

PART DE LA VARIANCE EXPLIQUÉE : 23,0 %³⁴

32 Les intentions face au diplôme du programme, à la poursuite des études avec ou sans interruption et au choix d'établissement.

33 La part de la variance expliquée correspond à 23,0 % ce qui est une proportion assez importante pour le type de données utilisées. Ceci signifie que les caractéristiques des étudiant-e-s ne suffisent pas à expliquer à elles seules, et c'est tant mieux, toutes les différences entre ceux qui obtiennent un diplôme et ceux qui n'y parviennent pas. D'autres facteurs relatifs aux réalités pédagogiques, institutionnelles et économiques, entre autres, ont certainement elles aussi leur part d'explication dans l'analyse des cheminements scolaires.

34 Voir la note 33.

On constate donc que le régime d'études a une importance bien moindre que celle qu'on lui accorde généralement dans l'analyse de la persévérance et de l'accès au diplôme. En fait, parmi l'ensemble des variables du modèle de régression, la part du régime d'études compte pour un peu moins de 3 %. De plus, même sans aucune hiérarchisation des variables, le poids de la variable « régime d'études » ne compte jamais pour plus de 10 % de l'explication de la variance. Cette découverte peut nous laisser un peu perplexe, mais peut cependant nous amener à réfléchir davantage aux autres facteurs qui semblent mieux expliquer la poursuite des études jusqu'au diplôme.

Il est possible toutefois, étant donné que la grande majorité des étudiant-e-s sont inscrits à plein temps, que ce modèle reflète davantage la réalité des étudiant-e-s à plein temps. C'est une raison qui justifie maintenant l'examen des caractéristiques de la réussite selon le régime d'études.

LES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS : RÉUSSIR TOUS LES COURS AU 1^{ER} TRIMESTRE

La démarche adoptée pour l'analyse des caractéristiques de la réussite des étudiant-e-s à plein temps est la même que celle utilisée pour l'ensemble des étudiant-e-s. Dans un premier temps ont été introduites toutes les variables pour lesquelles la relation avec le type de cheminement présentait une mesure d'association assez forte, soit 21 variables. Parmi l'ensemble de ces variables, huit sont alors ressorties comme faisant partie du modèle explicatif de la variance chez les étudiant-e-s à plein temps : la réussite de tous les cours au 1^{er} trimestre, l'intention d'obtenir le diplôme du programme, prévoir un cheminement sans interruption, considérer son choix d'établissement comme définitif, le sexe (le fait d'être une femme), posséder un D.E.C. de la formation préuniversitaire, avoir été aux études au cours de l'année précédant l'inscription et considérer sa situation financière satisfaisante ou aisée.

Toutefois, une de ces variables a été volontairement retirée du modèle, soit le sexe. Nous l'avons déjà vu, les femmes ont un taux d'accès au diplôme supérieur à celui des hommes. Toutefois, on ne peut choisir de réserver aux femmes l'entrée dans les programmes de baccalauréat de manière à y faire augmenter le taux de diplomation. Il nous a semblé que le retrait de la variable « sexe » pouvait permettre l'apparition d'autres variables sur lesquelles il est possible pour les universités d'avoir une prise pour l'amélioration de l'accès au diplôme. En fait, le retrait de la variable « sexe »³⁵ dans l'analyse de régression permet l'apparition d'une autre variable, soit les interruptions antérieures.

Dans un deuxième temps, une hiérarchisation a été opérée de manière à ce que les variables dont nous considérons que l'apparition survient avant l'inscription dans le programme d'études, soient introduites dans l'analyse de régression avant les autres variables. Ainsi, l'ordre dans lequel les variables ont été introduites est le suivant :

- les interruptions antérieures,
- le fait de posséder un D.E.C. de la formation préuniversitaire,
- l'occupation au cours des 12 derniers mois,
- l'intention face au diplôme,
- l'intention quant au cheminement,
- l'intention quant au choix de l'établissement.

Puis, sans aucune hiérarchisation, les variables suivantes ont été ajoutées :

- la situation financière,
- la réussite des cours au 1^{er} trimestre.

Le tableau 15, dans lequel se trouve le résultat de l'analyse de régression, montre, comme c'était le cas pour l'ensemble des étudiant-e-s, que la réussite de tous les cours au 1^{er} trimestre et l'intention d'obtenir le diplôme du programme occupent une très grande place dans l'explication de l'accès au diplôme. À elles seules ces deux variables comptent pour les deux tiers de l'explication proposée par le modèle de régression. Toutefois, la réussite de la totalité des cours au 1^{er} trimestre semble vraiment plus importante pour l'accès au diplôme chez les étudiant-e-s à plein temps, puisque cette variable compte pour 39 % de l'explication issue du modèle de régression. Vient ensuite avec un poids explicatif assez important, soit 28 %, l'intention d'obtenir le diplôme du programme. Les variables qui viennent ensuite ont un poids beaucoup moindre dans l'explication des différences entre les étudiant-e-s qui poursuivent jusqu'au diplôme et ceux qui quittent sans diplôme, mais doivent être prises en compte puisqu'elles ont été retenues par le modèle de régression. Ainsi, le fait de vouloir cheminer sans interrompre ses études autrement que les trimestres d'été, de n'avoir jamais interrompu d'études, de posséder un diplôme de la formation préuniversitaire du collégial, de considérer son choix d'établissement comme définitif, de considérer sa situation financière aisée ou à tout le moins satisfaisante ou d'avoir étudié au cours des 12 mois précédant l'inscription (qu'il s'agisse d'études à plein temps ou d'études à temps partiel combinées ou non avec un emploi rémunéré ou du chômage), sont toutes des conditions gagnantes qui ajoutent à la compréhension de la persévérance et de l'accès au diplôme.

35 De toute façon, la variable « sexe » ne comptait que pour 1,5 % de l'explication proposée par le premier modèle d'analyse de régression logistique.

TABLEAU 15

MODÈLE EXPLICATIF DU CHEMINEMENT SCOLAIRE POUR LES ÉTUDIANT-E-S INSCRITS À PLEIN TEMPS DANS UN PROGRAMME DE BACCALAURÉAT

CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉUSSITE À PLEIN TEMPS	POIDS DE LA VARIABLE
RÉUSSIR TOUS LES COURS AU 1 ^{er} TRIMESTRE	39,2 %
VOULOIR LE DIPLÔME DU PROGRAMME	27,9 %
VOULOIR CHEMINER SANS INTERRUPTION	10,4 %
NE JAMAIS AVOIR CONNU D'INTERRUPTIONS D'ÉTUDES	7,8 %
POSSÉDER UN D.E.C. DE LA FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE	5,8 %
CONSIDÉRER SON CHOIX D'ÉTABLISSEMENT COMME DÉFINITIF	5,3 %
ÉVALUER SA SITUATION FINANCIÈRE SATISFAISANTE OU AISÉE	2,7 %
AVOIR ÉTUDIÉ (PLEIN TEMPS OU TEMPS PARTIEL) AU COURS DES 12 MOIS PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION	0,9 %
	100,0 %

PART DE LA VARIANCE EXPLIQUÉE : 20,5 %

Les étudiant-e-s à plein temps qui cumulent toutes les caractéristiques de la réussite issues du modèle de régression représentent 22 % des étudiant-e-s à plein temps et leur taux de diplomation atteint 92 %, comparativement à 71 % pour les étudiant-e-s à plein temps qui ne cumulent pas toutes ces caractéristiques. Il s'agit là d'un taux de diplomation qui atteint presque la perfection et qui se distingue d'au moins 20 points de pourcentage du taux de diplomation des étudiant-e-s à plein temps qui ne cumulent pas toutes les conditions gagnantes.

Encore une fois, on est en mesure d'observer que le fait de cumuler les conditions gagnantes favorise la réussite des garçons et la rapproche grandement de celle des filles. Bien entendu, cela profite également aux filles qui accèdent au diplôme dans une plus grande proportion si elles cumulent les caractéristiques de la réussite que si elles ne les cumulent pas toutes. Toutefois, on observe une différence de 28 points de pourcentage entre le taux de diplomation des garçons qui possèdent les caractéristiques de la réussite et ceux qui ne les ont pas toutes à leur actif, soit 91 % comparativement à 63 % (Voir le tableau 16).

TABLEAU 16

TAUX DE DIPLOMATION DES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS SELON QU'ILS CUMULENT OU NON LES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉUSSITE

CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉUSSITE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ÉTUDIANT-E-S CUMULANT TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉUSSITE	90,5 % N= 126	92,6 % N= 339	92,0 % N= 465
ÉTUDIANT-E-S NE CUMULANT PAS TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉUSSITE	62,5 % N= 597	74,8 % N= 1097	70,5 % N= 1694
ENSEMBLE DES ÉTUDIANT-E-S À PLEIN TEMPS	67,4 % N= 723	79,0 % N= 1436	75,1 % N= 2159

LES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL : AVOIR DE BONNES INTENTIONS ET UNE BONNE CONNAISSANCE DU PROGRAMME

Pour les étudiant-e-s à temps partiel, 18 variables ont servi à une première analyse de régression de laquelle est ressorti un modèle proposant sept variables. Par la suite, l'analyse de régression a été répétée après qu'ait été opérée une hiérarchisation de certaines variables issues du modèle proposé, variables dont la logique d'apparition les situe, de notre perspective, avant l'arrivée à l'université. Le modèle d'analyse de régression pour les étudiant-e-s à temps partiel se présente comme suit :

variables dont l'entrée dans l'analyse a été hiérarchisée :

- l'occupation d'un emploi au moment de l'enquête,
- la connaissance à propos du programme d'études,
- l'intention quant au diplôme,
- le motif « vouloir obtenir un diplôme dans une discipline particulière »,
- l'intention quant au cheminement,
- l'intention quant au moment pour suivre ses cours,

puis, la variable relative à :

- la réussite des cours au 1^{er} trimestre.

Dans un premier temps, la variable « occupation d'un emploi au moment de l'enquête » avait été introduite non pas comme une variable dont l'existence se produit avant l'inscription, mais au cours des études. En procédant ainsi, la variable « occupation d'un emploi durant les études » se trouvait éliminée du modèle de régression proposé. Ainsi, après que l'on ait tenu compte de l'impact d'un certain nombre de variables sur le cheminement, la question de l'emploi n'ajoutait plus de manière significative à l'explication des différences entre les étudiant-e-s à temps partiel qui obtiennent un diplôme et ceux qui n'y parviennent pas. Toutefois, étant donné que chez les étudiant-e-s à temps partiel la question de l'emploi risque justement de conditionner certains choix, nous avons choisi de l'introduire en premier et de forcer en quelque sorte l'analyse à en tenir compte.

Le résultat de l'analyse de régression se trouve dans le tableau 17 et montre toute l'importance des intentions et des connaissances du programme pour les étudiant-e-s à temps partiel. En fait, comme pour les étudiant-e-s à plein temps, l'intention d'obtenir le diplôme du programme d'inscription compte pour une part importante de l'explication proposée par le modèle de régression, soit 26 %³⁶. Vient en deuxième lieu une autre variable reliée aux intentions, soit « vouloir cheminer sans interruption », avec un poids relatif de 20 %, suivie de très près par la connaissance à propos du programme et de ses débouchés, dans le sens où ce sont les étudiant-e-s qui en ont une connaissance élevée qui parviennent plus facilement jusqu'au diplôme. Une autre variable relative aux intentions a également une importance non négligeable, soit le fait de vouloir suivre ses cours le jour, qui compte pour 14 % des différences entre les étudiant-e-s à temps partiel qui obtiennent un diplôme et ceux qui n'en décrochent pas. La réussite des cours au 1^{er} trimestre est certes importante, mais beaucoup moins que chez les étudiant-e-s à plein temps. Vient en tout dernier lieu, avec un poids explicatif de 11 %, le fait d'occuper un emploi durant les études. Ainsi, les « bonnes intentions », dans le sens d'intentions qui favorisent l'accès au diplôme, soit avoir l'intention d'obtenir le diplôme du programme sans interruption en suivant ses cours le jour, comptent pour 60 % de l'explication du cheminement. Si on additionne à cela le fait d'avoir une connaissance élevée du programme d'études et de ses débouchés, on atteint quasiment 80 % des conditions qui favorisent l'atteinte du diplôme pour les étudiant-e-s à temps partiel. C'est dire toute l'importance des « bonnes intentions » et de la connaissance du programme dans lequel les étudiant-e-s s'inscrivent.

TABEAU 17

MODÈLE EXPLICATIF DU CHEMINEMENT SCOLAIRE POUR LES ÉTUDIANT-E-S INSCRITS À TEMPS PARTIEL DANS UN PROGRAMME DE BACCALURÉAT

CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉUSSITE À TEMPS PARTIEL	POIDS DE LA VARIABLE
VOULOIR LE DIPLÔME DU PROGRAMME	26,2 %
VOULOIR CHEMINER SANS INTERRUPTION	19,9 %
AVOIR UNE CONNAISSANCE ÉLEVÉE DU PROGRAMME ET DE SES DÉBOUCHÉS	18,3 %
VOULOIR SUIVRE SES COURS LE JOUR	13,7 %
RÉUSSIR TOUS LES COURS AU 1 ^{er} TRIMESTRE	11,4 %
NE PAS OCCUPER D'EMPLOI AU MOMENT DE L'ENQUÊTE	10,5 %
	100,0 %

PART DE LA VARIANCE EXPLIQUÉE : 28,7 %

Il faut cependant remarquer que la proportion d'étudiant-e-s à temps partiel qui cumulent toutes les caractéristiques de la réussite du modèle de régression, même s'ils obtiennent un diplôme dans une proportion de 83 %, ne représentent qu'à peine 2 % de l'ensemble des étudiant-e-s à temps partiel et sont toutes des femmes ! On réalise après un bref examen qu'il y a une variable qui influence davantage le cheminement des femmes que celui des hommes. Ainsi, étant donné que les femmes sont plus nombreuses, elles font que la variable « vouloir cheminer sans interruption » est sélectionnée par le modèle. En fait, si on élimine cette dernière variable, de même que deux autres variables qui sont davantage apparentées à des conditions d'étudiant-e-s à plein temps, soit le fait de vouloir suivre ses cours le jour et de ne pas occuper un emploi, on obtient des résultats tout de même assez intéressants.

On peut ainsi voir au tableau 18 que les étudiant-e-s qui ne cumulent pas toutes les caractéristiques, mais qui possèdent au moins celles qu'il est plus réaliste d'espérer chez un étudiant ou une étudiante à temps partiel (vouloir le diplôme du programme, avoir une connaissance élevée du programme et de ses débouchés et réussir tous les cours au 1^{er} trimestre),

³⁶ On remarquera qu'après avoir opéré la hiérarchisation, la variable « vouloir obtenir un diplôme dans une discipline particulière » n'apparaît plus dans le modèle. En fait, étant donné que cette variable est fortement associée à celle de « l'intention d'obtenir le diplôme du programme », elle n'apporte plus de poids suffisamment significatif pour être retenue par le modèle lorsqu'on l'introduit après l'intention d'obtenir le diplôme.

obtiennent un diplôme dans une proportion de 58 %, soit tout de même 18 points de pourcentage de plus que l'ensemble des étudiant-e-s à temps partiel. De plus, les étudiant-e-s qui possèdent ces caractéristiques représentent 27 % de l'ensemble des étudiant-e-s à temps partiel.

TABLEAU 18

TAUX DE DIPLOMATION DES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES À LA RÉUSSITE

CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉUSSITE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ÉTUDIANT-E-S QUI CUMULENT TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉUSSITE	N= 0	83,3 % N= 6	83,3 % N= 6
ÉTUDIANT-E-S DONT L'OBJECTIF EST L'OBTENTION DU DIPLÔME DU PROGRAMME, QUI ONT UNE CONNAISSANCE ÉLEVÉE DU PROGRAMME DANS LEQUEL ILS SONT INSCRITS ET QUI ONT RÉUSSI TOUS LEURS COURS À LEUR 1 ^{er} TRIMESTRE	53,3 % N= 15	59,7 % N= 62	58,4 % N= 77
ENSEMBLE DES ÉTUDIANT-E-S À TEMPS PARTIEL	36,1 % N= 72	42,3 % N= 215	40,8 % N= 287

CONCLUSION

Les enquêtes ICOPE renferment une richesse d'informations que l'analyse est loin d'avoir épuisée. En fait, depuis l'automne 1993, près de 12 000 étudiant-e-s du réseau de l'Université du Québec ont participé à l'une de ces enquêtes en remplissant un questionnaire. Il fallait d'abord commencer par tracer un portrait des étudiant-e-s et voir pour un ensemble d'entre eux, soit dans un premier temps les étudiant-e-s au baccalauréat, la relation entre les caractéristiques qu'ils présentent à leur arrivée et leur cheminement. Il s'agit là d'un premier pas qui, nous le croyons, permet d'avancer non seulement vers une meilleure connaissance des étudiant-e-s qui fréquentent nos universités, mais surtout vers une autre compréhension de la dynamique de l'accès au diplôme. Mais justement, qu'avons-nous appris et que devons-nous surtout retenir de cette première analyse ?

Tout d'abord, il faut bien reconnaître les différences importantes entre les étudiant-e-s à plein temps et ceux à temps partiel et l'impact de ces différences sur leurs cheminements respectifs, mais aussi sur la cohabitation des deux groupes à l'intérieur des mêmes cours et programmes. Ces différences commandent peut-être quelques réflexions sur la place accordée aux étudiant-e-s à temps partiel à l'intérieur des programmes de baccalauréat et sur la considération de leurs besoins et de leurs contraintes somme toute différents de ceux des étudiant-e-s à plein temps.

On apprend que des inégalités d'accès au baccalauréat en fonction de l'origine sociale persistent et se répercutent sur l'accès au diplôme de baccalauréat, même si à l'intérieur des programmes de baccalauréat l'effet de l'origine sociale ne joue pratiquement plus sur la réussite des étudiant-e-s, réussite mesurée en termes d'accès au diplôme.

Il faut certainement également retenir la nuance apportée quant à l'importance du régime d'études comme facteur explicatif de la poursuite des études jusqu'au diplôme. On remarque certes depuis longtemps que les étudiant-e-s qui s'inscrivent à plein temps poursuivent leurs études jusqu'au diplôme dans une plus grande proportion que les étudiant-e-s à temps partiel. Toutefois, l'analyse de régression opérée sur l'ensemble des variables dont on dispose depuis les enquêtes ICOPE, place le régime d'études bien après la réussite des cours au 1^{er} trimestre, les intentions quant au diplôme, à l'établissement et au mode de cheminement, ou encore la situation financière. En fait, après avoir tenu compte de tous ces facteurs, le régime d'études n'explique plus une grande part des différences entre les étudiant-e-s qui décrochent un diplôme et ceux qui quittent avant.

Un constat important aussi est celui des conditions qui annulent les différences entre les taux de diplomation des hommes et des femmes. Généralement, et ce même à d'autres ordres d'enseignement, les femmes accèdent au diplôme en proportions beaucoup plus grandes que les hommes. C'est le cas au secondaire, au collégial et également à l'université. Toutefois, tant chez les étudiant-e-s à plein temps que chez ceux à temps partiel, il y a un certain nombre de conditions gagnantes qui, lorsqu'elles sont détenues par les hommes, leur permettent non seulement d'atteindre le diplôme dans une proportion fort importante, mais surtout dans la même proportion que les femmes.

Il y a certainement une importance à accorder à toutes les caractéristiques de la réussite au baccalauréat énumérées un peu plus haut. Elles nous offrent toutes, chacune à leur façon, une indication sur différents moyens d'intervention pour l'amélioration de l'accès au diplôme (Voir plus loin les « Quelques pistes d'intervention »).

On devra certainement retenir que, pour les étudiant-e-s à plein temps, la réussite des cours au 1^{er} trimestre est le facteur le plus important de l'explication de la poursuite des études jusqu'au diplôme, mais aussi que les « bonnes intentions »³⁷ sont loin d'être négligeables. Par contre, chez les étudiant-e-s à temps partiel, les « bonnes intentions » et une connaissance élevée du programme d'études et de ses débouchés conduisent plus sûrement les étudiant-e-s jusqu'au diplôme.

Mais, finalement, il faudra peut-être surtout retenir que les clés de la réussite sont la volonté et l'engagement.

On pourrait certainement résumer les caractéristiques qui distinguent les étudiants qui poursuivent leurs études jusqu'au diplôme de ceux qui quittent sans l'obtenir par deux mots : **volonté et engagement**. En fait, qu'il s'agisse de vouloir obtenir le diplôme du programme dans lequel on s'inscrit, de considérer son choix d'établissement comme définitif, de vouloir poursuivre ses études sans les interrompre autrement que durant les trimestres d'été, de vouloir suivre ses cours le jour, d'étudier à plein temps, de bien connaître le programme d'études dans lequel on s'inscrit en termes de cours et de débouchés, de réussir tous ses cours au premier trimestre, de ne pas occuper d'emploi ou d'occuper un travail rémunéré 15 heures ou moins par semaine, il s'agit toujours de caractéristiques qui témoignent de la place qu'occupe le projet d'études dans la vie des étudiant-e-s.

Pour favoriser la réussite des étudiants qui le désirent, peut-être devons-nous commencer par les aider à préciser leur projet d'études, à le placer au centre de leurs préoccupations et leur en donner les moyens. Car, justement, pour s'engager, s'il faut d'abord croire à son projet et pouvoir se projeter dans un avenir prometteur, il faut également en avoir les moyens.

37 Vouloir le diplôme du programme, prévoir cheminer sans interruption et vouloir suivre ses cours le jour.

QUELQUES PISTES D'INTERVENTION

- Accorder une attention particulière aux conditions d'études des hommes.
- Vérifier les intentions des étudiant-e-s à leur arrivée et aider ceux qui sont indécis à les préciser.
- Porter une attention spéciale aux étudiant-e-s qui ont déjà connu une interruption d'études.
- Faire des rappels auprès des étudiant-e-s qui s'absentent pour un trimestre.
- Informer les étudiant-e-s à leur arrivée sur le cheminement à suivre dans le programme, l'objet des cours et les débouchés.
- Porter une attention spéciale aux étudiant-e-s qui n'ont pas fréquenté un établissement d'enseignement au cours des deux dernières années.
- Voir avec les étudiant-e-s à temps partiel qui occupent un emploi à plein temps les conditions qui leur permettraient de poursuivre plus facilement leurs études jusqu'au diplôme.
- Identifier les étudiant-e-s qui ne détiennent pas de diplôme de la formation préuniversitaire du collégial et voir dans quelle mesure on peut leur offrir une aide.
- Surveiller les étudiant-e-s qui ne réussissent pas tous leurs cours au 1^{er} trimestre.
- Encourager les étudiant-e-s à temps partiel qui le peuvent à suivre leurs cours le jour.
- Essayer de comprendre pourquoi certains étudiant-e-s considèrent leur choix d'établissement comme temporaire et vérifier la possibilité que ce choix devienne définitif.
- Encourager les étudiant-e-s à plein temps à ne pas occuper un emploi rémunéré de plus 15 heures par semaine.
- Trouver des moyens d'aide financière pour ceux dont la situation est jugée précaire.
- Porter une attention particulière aux étudiant-e-s qui suivent leurs cours le soir.

ANNEXE 1

COMPARAISON ENTRE LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ET CELLES DES RÉPONDANTS

ENQUÊTES ICOPE

	ENQUÊTES DE 1993						ENQUÊTES DE 1994						ENQUÊTES DE 1996						ENQUÊTES DE 1997							
	UQAR		UQTR		TELUQ		UQAC		UQAT		UQAR		UQTR		TELUQ		UQAC		UQAT		UQAC		UQAT		UQAH	
	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.	POP.	RÉP.
N	1641	1141	3722	2524	1853	1099	1740	1015	987	634	1311	864	3040	1820	2042	1169	1818	872	444	241	1274	620				
%	100,0	69,5	100,0	67,8	100,0	59,1	100,0	58,3	100,0	64,2	100,0	65,9	100,0	59,9	100,0	57,2	100,0	47,9	100,0	54,3	100,0	48,7				
SEXE																										
FEMMES	64,1	67,1	64,3	68,1	62,1	62,1	58,3	63,3	74,0	75,2	67,6	70,8	65,0	68,8	67,5	70,0	61,3	66,9	70,7	77,2	68,5	72,6				
HOMMES	35,9	32,9	35,7	31,9	37,9	38,1	41,7	36,7	26,0	24,8	32,4	29,2	35,0	31,2	32,5	30,0	38,7	33,1	29,3	22,8	31,5	27,4				
SECTEUR																										
SCIENCES DE LA SANTÉ	5,1	5,8	5,1	5,6	0,0	0,0	4,9	5,3	9,4	10,7	9,7	10,5	10,0	11,0	0,2	0,2	4,5	4,5	5,0	5,0	6,1	5,8				
SCIENCES PURES	7,4	7,4	4,3	4,4	0,0	0,0	4,9	4,8	0,0	0,0	6,0	6,0	7,0	7,5	1,3	1,8	3,4	4,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
SCIENCES APPLIQUÉES	1,8	1,6	4,5	4,4	7,4	8,3	8,0	6,6	2,1	1,9	3,7	2,8	6,0	5,8	6,3	6,9	7,8	7,2	2,3	2,1	8,4	6,6				
SCIENCES HUMAINES	20,5	20,9	30,6	31,2	4,9	5,5	18,3	19,0	36,4	33,6	13,9	12,6	26,5	26,6	3,4	3,3	19,1	20,1	14,9	13,7	16,1	19,0				
LETTRES	4,3	4,0	4,9	3,8	10,3	11,0	10,2	8,4	2,1	2,1	4,1	3,6	6,3	4,9	5,8	6,3	8,1	8,3	0,0	0,0	4,6	5,3				
DROIT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
ÉDUCATION	18,8	19,0	15,2	16,0	3,9	3,3	18,9	21,5	15,2	17,4	18,2	20,7	14,2	15,6	0,2	0,2	2,8	23,5	12,4	14,9	18,4	19,4				
ADMINISTRATION	35,7	35,8	24,1	24,4	27,4	30,0	18,8	20,4	22,5	23,5	27,8	27,9	20,2	20,2	29,1	33,0	20,1	21,1	39,2	37,3	35,9	35,3				
ARTS	0,2	0,3	2,4	2,2	0,0	0,0	3,5	2,7	1,9	2,1	0,1	0,0	2,8	3,1	0,0	0,0	3,4	3,0	3,2	2,9	3,8	4,2				
PLURISectoriel	0,0	0,0	2,8	2,7	9,2	9,4	1,7	1,5	0,1	0,2	0,1	0,0	1,2	1,0	4,1	4,4	1,9	2,2	0,0	0,0	0,8	0,6				
INDETERMINÉ	6,2	5,1	6,2	5,3	37,0	32,8	10,6	9,6	10,2	8,7	16,4	15,9	5,8	4,2	49,7	43,9	8,9	6,2	23,2	24,1	5,8	3,7				
CYCLE																										
1 ^{er} CYCLE	91,2	92,5	93,8	93,6	95,6	96,2	95,8	95,5	98,4	98,6	92,1	92,6	91,5	91,6	98,3	98,7	86,9	88,5	99,5	99,6	86,7	86,9				
2 ^e CYCLE	8,5	7,3	5,7	6,1	1,0	1,0	4,0	4,2	1,6	1,4	7,2	6,9	7,8	7,9	0,5	0,3	7,3	7,6	0,5	0,4	10,4	10,8				
3 ^e CYCLE	0,3	0,3	0,5	0,4	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	0,7	0,5	0,6	0,4	0,0	0,0	0,9	0,7	0,0	0,0	0,2	0,5				
AUTRE	0,0	0,0	0,0	0,0	3,5	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,1	1,0	4,9	3,2	0,0	0,0	2,7	1,8				
GENRE DE PROGRAMME																										
BACC./ PLEIN TEMPS	33,9	35,6	42,3	43,6	0,3	0,3	47,7	49,8	31,9	34,9	36,5	38,4	44,6	48,0	0,5	0,7	43,3	48,5	37,8	39,0	36,6	39,0				
BACCALAURÉAT/ T. PARTIEL	6,8	6,4	5,1	4,6	1,2	1,8	6,8	6,3	8,7	9,1	5,3	5,2	4,2	3,7	2,4	2,3	6,7	6,5	2,9	1,7	5,6	5,8				
CERTIFICAT/ PLEIN TEMPS	7,9	8,2	9,2	8,2	2,6	2,6	7,1	6,2	2,8	2,8	7,0	7,3	7,3	6,9	3,0	2,8	4,8	4,6	8,3	7,1	5,9	4,8				
CERTIFICAT/ T. PARTIEL	36,4	37,2	27,8	29,8	43,1	46,8	22,5	24,3	19,1	19,7	25,0	23,7	24,5	24,4	29,2	35,1	24,1	23,1	27,5	27,8	32,3	32,6				
DOCTORAT DE 1 ^{er} CYCLE	0,0	0,0	1,2	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
ATTESTATION DE 1 ^{er} CYCLE	0,3	0,4	1,4	0,6	11,0	11,6	1,7	0,1	26,2	23,8	2,5	2,5	3,8	2,9	13,8	14,0	0,9	0,3	0,0	0,0	1,6	2,1				
MAÎTRISE	7,2	6,0	5,3	5,7	0,0	0,0	3,2	3,2	1,3	1,3	5,7	5,3	6,6	6,6	0,0	0,0	5,2	6,4	0,2	0,4	5,8	6,0				
DIPLOME	0,8	0,8	0,1	0,1	1,0	1,0	0,2	0,3	0,1	0,2	0,5	0,7	0,1	0,1	0,2	0,2	0,4	0,3	0,0	0,0	3,2	3,5				
DOCTORAT	0,3	0,3	0,5	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,6	0,5	0,5	0,4	0,0	0,0	0,6	0,5	0,0	0,0	0,2	0,5				
LIBRE	5,8	4,8	5,9	5,0	36,9	32,6	10,5	9,4	9,6	8,2	15,7	15,4	5,4	4,1	49,7	43,9	8,5	6,0	23,2	24,1	5,4	3,1				
AUTRES	0,4	0,3	0,9	1,3	3,9	3,6	0,2	0,3	0,1	0,0	1,1	0,9	1,7	1,8	1,1	1,0	5,5	3,8	0,0	0,0	3,4	2,6				
RÉGIME D'ÉTUDES																										
PLEIN TEMPS	48,0	48,5	59,7	59,0	3,5	3,2	59,6	58,8	36,3	39,3	50,1	51,9	61,1	62,8	4,4	4,3	55,4	59,1	49,8	49,4	43,8	45,5				
TEMPS PARTIEL	51,7	51,2	39,9	40,8	96,5	97,1	40,3	41,1	63,7	60,7	49,7	48,0	38,8	37,0	95,6	95,7	44,6	40,9	50,2	50,6	52,4	50,8				
AUTRE	0,3	0,4	0,4	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,8	3,7				
GROUPE D'ÂGE																										
21 ANS ET MOINS	26,0	28,9	37,4	37,4	4,6	4,7	38,8	41,7	19,5	20,3	30,3	33,8	40,3	44,4	7,1	6,7	35,5	41,9	30,0	33,2	24,9	28,4				
22 - 29 ANS	30,1	27,5	31,5	31,9	34,4	33,9	31,1	27,8	26,8	25,6	30,0	27,7	30,5	27,1	40,3	38,8	31,4	27,3	31,5	27,8	32,4	29,0				
30 - 39 ANS	26,6	26,7	20,4	21,3	37,1	38,5	16,0	16,1	27,0	27,6	23,7	22,8	15,5	14,8	32,0	32,7	17,3	15,5	25,5	24,5	25,7	25,0				
40 ANS ET PLUS	17,2	16,8	10,7	9,4	23,9	23,1	14,0	14,5	26,7	26,5	16,0	15,7	13,7	13,7	20,6	21,9	15,8	15,4	13,1	14,5	17,0	17,6				



ANNEXE 2

RECHERCHE SUR L'ACCÈS AU DIPLÔME UNIVERSITAIRE

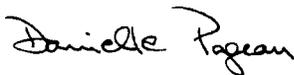
Le Bureau de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec, dont les bureaux sont situés au siège social à Québec, mène présentement une enquête sur l'accès au diplôme universitaire. Ce projet vise à accumuler des informations qui vont permettre de mieux comprendre les facteurs associés à la poursuite ou à l'abandon des études afin d'imaginer les interventions les plus pertinentes possible pour encourager l'accès au diplôme universitaire.

*Les renseignements que nous vous demandons de fournir sur ce questionnaire seront jumelés par la suite aux données concernant votre cheminement scolaire (ex. : choix de programme, interruption, diplomation). Le jumelage des données est la seule raison pour laquelle le questionnaire porte une étiquette d'identification. Notre intention est de pouvoir identifier des domaines d'intervention et jamais des personnes. Nous vous garantissons que les renseignements que vous fournirez seront utilisés uniquement pour les fins de cette recherche et soyez assuré-e que vos réponses demeureront strictement **confidentielles**.*

*Sachez que vous pourrez vous retirer de cette recherche à n'importe quel moment en demandant de détruire les informations que vous avez fournies sur ce questionnaire. De plus, à partir du moment où vous quitterez l'université, les codes permettant de vous associer aux réponses fournies seront détruits. Par ailleurs, toute personne, y compris celles qui travaillent à l'université, qui voudrait avoir accès aux informations que vous nous avez fournies, devra justifier sa demande auprès de la Commission d'accès à l'information. Ainsi, seules les personnes qui travailleront à la saisie des données et à la structuration du fichier, de même que le personnel du **Bureau de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec au siège social à Québec**, auront accès aux renseignements sur ce questionnaire.*

Bien entendu, votre participation à cette recherche est facultative mais sachez qu'elle est essentielle au succès de l'enquête sur la persévérance aux études et à la mise en place de mesures visant à favoriser l'accès au diplôme universitaire.

Je vous remercie de votre collaboration.



Danielle Pageau
Bureau de la recherche institutionnelle
Université du Québec

RECHERCHE SUR L'ACCÈS AU DIPLÔME UNIVERSITAIRE

QUELQUES DIRECTIVES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE :

- 1 Pour chaque question, veuillez encercler le chiffre correspondant à la réponse que vous choisissez. N'encerclez qu'un seul chiffre à moins d'avis contraire.**

Exemple :

	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout
• Parce que je veux accéder à une profession	1	②	3	4

- 2 Il suffit de 15 à 20 minutes pour remplir ce questionnaire.**
- 3 En terminant, n'oubliez pas de signer le questionnaire dans l'espace prévu pour nous autoriser à jumeler les informations que vous nous fournissez à celles de votre cheminement scolaire. Soyez assuré-e que tous les renseignements fournis seront traités dans des conditions absolues de confidentialité et à des fins exclusives de recherche.**
- 4 S.V.P., nous retourner le questionnaire rempli le plus rapidement possible dans l'enveloppe préadressée et affranchie ci-jointe.**

P.- S. En utilisant les boîtes de courrier interne, si cela vous est possible, vous nous aidez à réduire les frais de l'enquête.

Merci de votre collaboration.

Avis important

Conformément aux stipulations de l'article 65 de la « Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels », le Bureau de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec vous informe que les renseignements nominatifs qu'il vous demande de communiquer sont confidentiels. Fournis à titre facultatif, ils serviront aux seules fins de recherche sur la persévérance aux études et l'accès au diplôme universitaire et ne seront accessibles qu'aux membres du Bureau de la recherche institutionnelle. Après votre départ de l'université, les renseignements fournis ne seront plus conservés sous leur forme nominative.

--	--	--	--

1 - 4

--	--	--	--

5 - 8

--	--	--	--

9 - 12

--	--

13 - 14

--	--

15 - 16

--	--

17 - 18

--	--

19 - 20

--	--

21 - 22

--	--

23 - 24

--	--

25 - 26

--

27

--

28

A) QUESTION D'ANTÉCÉDENTS

Nous vous demandons dans cette section de répondre à quelques questions qui concernent votre situation académique ou d'emploi avant de vous inscrire à l'université.

1 Quel-s diplôme-s détenez-vous actuellement ? (Encercler le ou les chiffre-s correspondant à CHAQUE diplôme détenu).

- | | | | |
|---|---|---|-----------|
| Un diplôme d'études secondaires : | | Trois certificats de 1 ^{er} cycle | 9 |
| D.E.S. général | 1 | Plus de trois certificats de 1 ^{er} cycle | 10 |
| D.E.S. professionnel ou D.E.P. | 2 | Un baccalauréat | 11 |
| Un diplôme d'études collégiales : | | Un doctorat de 1 ^{er} cycle (ex. : médecine) | 12 |
| D.E.C. général | 3 | Une maîtrise | 13 |
| D.E.C. professionnel | 4 | Un diplôme ou certificat de 2 ^e cycle | 14 |
| A.E.C. | 5 | Un doctorat | 15 |
| C.E.C. | 6 | Aucun diplôme | 16 |
| Un certificat de 1 ^{er} cycle | 7 | -----> PASSER à la question 4 | |
| Deux certificats de 1 ^{er} cycle | 8 | Autre diplôme (spécifier) _____ | |

2 En quelle année avez-vous obtenu votre DERNIER diplôme ? En 19 _____

3 Quel est CE DERNIER diplôme que vous avez obtenu ?

- | | | | |
|-------------------------------------|---|---|----|
| Un diplôme d'études secondaires : | | Un certificat de 1 ^{er} cycle | 7 |
| D.E.S. général | 1 | Un baccalauréat | 8 |
| D.E.S. professionnel ou D.E.P. | 2 | Un doctorat de 1 ^{er} cycle (ex. : médecine) | 9 |
| Un diplôme d'études collégiales : | | Une maîtrise | 10 |
| D.E.C. général | 3 | Un diplôme ou certificat de 2 ^e cycle | 11 |
| D.E.C. professionnel | 4 | Un doctorat | 12 |
| A.E.C. | 5 | Autre diplôme (spécifier) _____ | |
| C.E.C. | 6 | _____ | |

4 Est-ce la première fois que vous suivez des COURS dans une université (pas nécessairement à l'université où vous êtes inscrit-e actuellement) ?

- | | | |
|-----------|---|--------------------------------------|
| Oui | 1 | -----> PASSER à la question 6 |
| Non | 2 | |

5 Est-ce la première fois que vous vous inscrivez dans un PROGRAMME d'études universitaires ?

- | | |
|--|---|
| Oui | 1 |
| Non | 2 |
| Je ne suis pas inscrit-e dans un programme | 3 |

6 A) En dehors de l'interruption de la session d'été, avez-vous déjà interrompu des études entreprises dans un programme d'études secondaires, collégiales ou universitaires ?

Oui 1

Non 2 —————> PASSER à la question 7

29

B) Ces études que vous avez interrompues, étaient des études :
(Encercler plus d'un chiffre s'il y a lieu).

Secondaires 1

Collégiales 2

Universitaires 3

30

31

32

C) Après la période d'interruption, êtes-vous revenu-e terminer ces études ?

Secondaires Oui 1 Non 2

Collégiales Oui 1 Non 2

Universitaires Oui 1 Non 2

33

34

35

7 AVANT DE VOUS INSCRIRE DANS CETTE UNIVERSITÉ, à quand remontait la dernière fois où vous aviez fréquenté un établissement d'enseignement (secondaire, collégial ou universitaire) ?

À moins de 6 mois 1 À 3 ans ou moins de 5 ans 4

À 6 mois ou moins d'un an 2 À 5 ans ou moins de 10 ans 5

À un an ou moins de 3 ans 3 À 10 ans ou plus 6

36

8 Laquelle des situations suivantes CORRESPOND LE MIEUX à votre PRINCIPALE occupation des DOUZE (12) MOIS qui ont précédé votre inscription, en excluant les emplois d'été ? (N'encercler qu'un seul chiffre).

Études seulement : à plein temps 1

à temps partiel 2

Études et travail : études à plein temps et travail à plein temps* 3

études à plein temps et travail à temps partiel 4

études à temps partiel et travail à plein temps 5

études à temps partiel et travail à temps partiel 6

Études et chômage : études à plein temps et chômage 7

études à temps partiel et chômage 8

Travail seulement : à plein temps 9

à temps partiel 10

Travail et chômage 11

Sans emploi : congé sans solde ou congé sabbatique 12

chômage 13

congé parental 14

à la maison, retraite, maladie 15

Autre situation (spécifier) _____

37-38

* Un travail à plein temps comporte 30 heures ou plus de travail par semaine.

9 A) AU COURS DES CINQ (5) DERNIÈRES ANNÉES, vous est-il arrivé d'occuper un emploi à plein temps (un travail à plein temps comporte 30 heures ou plus de travail par semaine) **en excluant les emplois d'été ?**

Oui 1

Non 2 —————> **PASSER à la question 10**

39

B) AU COURS DES CINQ (5) DERNIÈRES ANNÉES, combien de temps avez-vous travaillé à plein temps (un travail à plein temps comporte 30 heures ou plus de travail par semaine) **en excluant les emplois d'été ?**

Moins d'un an 1

Environ 1 an 2

Environ 2 ans 3

Environ 3 ans 4

Environ 4 ans 5

Environ 5 ans 6

40

10 En général, comment évaluez-vous votre préparation pour entreprendre les études dans lesquelles vous êtes présentement inscrit-e ?

Excellente 1

Très bonne 2

Bonne 3

Plutôt faible 4

Mauvaise 5

Je ne le sais pas 6

41

B) SITUATION RELATIVE AUX ÉTUDES

Cette section comporte des questions portant sur vos objectifs, motivations et aspirations par rapport aux études, de même que sur certaines caractéristiques de votre vie d'étudiante ou d'étudiant.

11 Lequel parmi les énoncés suivants décrit le mieux votre situation ?

- J'ai l'intention de suivre quelques cours sans viser l'obtention d'un diplôme universitaire 1
- J'ai l'intention de compléter le programme d'études que je viens d'entreprendre et d'obtenir le diplôme de ce programme 2
- J'ai l'intention d'obtenir un diplôme universitaire, mais pas nécessairement dans le programme que je viens d'entreprendre 3
- Je ne sais pas encore si je vais suivre seulement quelques cours ou si je vais essayer de me rendre jusqu'à l'obtention d'un diplôme 4

42

12 A) Avez-vous actuellement un emploi rémunéré ?

- Oui 1
- Non 2 —————> PASSER à la question 13

43

B) Dans cet emploi, combien d'heures travaillez-vous en moyenne par semaine ?

_____ heures par semaine

44-45

13 Avez-vous l'intention de travailler durant vos études ?

- Oui 1
- Non 2
- Je ne le sais pas 3

46

14 Actuellement, entre le travail et les études, que valorisez-vous davantage ?

- Le travail 1
- Les études 2

47

15 Actuellement, entre les loisirs et le travail, que valorisez-vous davantage ?

- Les loisirs 1
- Le travail 2

48

16 Actuellement, entre les études et les loisirs, que valorisez-vous davantage ?

- Les études 1
- Les loisirs 2

49

17 Par rapport à l'objectif que vous vous êtes fixé en vous inscrivant à l'université, de quelle façon envisagez-vous poursuivre vos études ?

- Sans interruption (en excluant les interruptions du trimestre d'été) 1
- Avec la possibilité d'interruption à certains trimestres 2
- Je ne le sais pas 3

50

18 Pour chacun des énoncés qui suivent, indiquez si ces derniers correspondent TOUT À FAIT, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT aux raisons qui vous ont incité-e à vous inscrire à l'université :

Je me suis inscrit-e à l'université :

	TOUT À FAIT	ASSEZ	PEU	PAS DU TOUT	
• Parce que je veux accéder à une profession	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 51
• Parce que je veux obtenir un diplôme dans une discipline particulière	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 52
• Parce que je veux acquérir des connaissances dans une discipline particulière	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 53
• Parce que j'aime le milieu de vie étudiant	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 54
• Pour répondre aux exigences de mon entourage	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 55
• Parce que j'envisage de poursuivre mes études jusqu'à la maîtrise ou au doctorat	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 56
• Parce que je veux obtenir un diplôme universitaire	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 57
• Parce que je veux me prouver que je suis capable de faire des études universitaires	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 58
• Parce que je veux entreprendre une nouvelle carrière	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 59
• Parce que je veux profiter des prêts et bourses	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 60
• Parce que je veux acquérir de nouvelles connaissances ou habiletés	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 61
• Parce que je veux améliorer mes conditions de travail (ex. : possibilités d'emplois, promotions)	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 62
• Parce que j'aime l'activité intellectuelle	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 63
• Parce que je veux me perfectionner dans mon domaine d'emploi	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 64
• Parce que je veux enrichir ma culture personnelle	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 65
• Parce que je veux améliorer mes conditions de vie (ex. : prestige, revenus)	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 66
• En attendant de faire autre chose	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 67
• Pour des raisons qui ne sont pas très claires pour moi	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> 68

19 A) Si cela ne dépendait que de vous et que vous n'aviez AUCUNE CONTRAINTE (de temps, d'argent, de famille ou de travail), quel est le genre du diplôme le plus élevé que vous aimeriez obtenir ? (Si vous l'avez déjà obtenu, identifiez quand même ce diplôme).

- Certificat (1^{er} cycle) 1
- Baccalauréat (1^{er} cycle) 2
- Doctorat de 1^{er} cycle (ex. : médecine) 3
- Maîtrise (2^e cycle) 4
- Doctorat (3^e cycle) 5
- Aucun diplôme 6 -----> **PASSER à la question 20**
- Je ne le sais pas 7 -----> **PASSER à la question 20**

69

B) S'agit-il d'un diplôme déjà obtenu ?

- Oui 1 -----> **PASSER à la question 22**
- Non 2

70

20 A) Par ailleurs, compte tenu des diverses contraintes de temps, de travail, de famille ou d'argent, quel est le genre du diplôme le plus élevé que vous comptez obtenir ? (Si vous l'avez déjà obtenu, identifiez quand même ce diplôme).

- Certificat (1^{er} cycle) 1
- Baccalauréat (1^{er} cycle) 2
- Doctorat de 1^{er} cycle (ex. : médecine) 3
- Maîtrise (2^e cycle) 4
- Doctorat (3^e cycle) 5
- Je n'ai pas l'intention d'obtenir un diplôme ... 6 -----> **PASSER à la question 22**
- Je ne le sais pas 7 -----> **PASSER à la question 22**

71

B) S'agit-il d'un diplôme déjà obtenu ?

- Oui 1 -----> **PASSER à la question 22**
- Non 2

72

21 D'ici combien de temps (en termes d'années) croyez-vous être en mesure d'obtenir le diplôme que vous venez d'identifier à la QUESTION 20 A ?

_____ année-s

73-75

22 Connaissez-vous le cheminement (nombre de cours obligatoires, optionnels ou complémentaires) que vous devrez suivre si vous voulez obtenir un diplôme dans le programme où vous êtes inscrit-e ?

- Très bien 1 Pas du tout 4
- Assez bien 2 Je ne suis pas inscrit-e dans un programme 5
- Un peu 3 -----> **PASSER à la question 31**

76

23 Connaissez-vous l'objet des cours qui composent votre programme d'études (exemples : sociologie de la santé, psychologie de l'adolescence, chimie organique, algèbre linéaire) ?

- Très bien 1
- Assez bien 2
- Un peu 3
- Pas du tout 4

77

24 Connaissez-vous les débouchés sur le marché du travail auxquels peut conduire votre programme d'études ?

- Très bien 1
- Assez bien 2
- Un peu 3
- Pas du tout 4

78

25 Est-ce que le programme dans lequel vous êtes inscrit-e actuellement correspond à :

- Un choix définitif 1
- Un choix temporaire 2
- Je ne le sais pas 3

79

26 Comment qualifiez-vous l'intérêt que vous avez pour le programme d'études dans lequel vous êtes inscrit-e ?

- Très grand 1
- Grand 2
- Moyen 3
- Faible 4
- Nul 5

80

—————> PASSER à la question 30

27 Depuis combien de temps estimez-vous que votre intérêt pour ce programme d'études existe ?

- Depuis quelques mois 1
- Depuis un ou 2 ans 2
- Depuis 3 à 5 ans 3
- Depuis 6 à 10 ans 4
- Depuis plus de 10 ans 5

81

28 Dans quel MILIEU estimez-vous que votre intérêt pour ce programme d'études est né ? (N'encrer qu'un seul chiffre).

Dans le milieu scolaire :

- | | | | |
|---------------------------------|---|--|---|
| À l'école primaire | 1 | Dans le milieu familial | 6 |
| À l'école secondaire | 2 | Dans le milieu social (ex. : loisirs, implication sociale) | 7 |
| Au cégep | 3 | Je ne le sais pas | 8 |
| À l'université | 4 | Dans un autre milieu (spécifier) _____ | |
| Dans le milieu du travail | 5 | | |

--	--

82-83

29 Est-ce que QUELQU'UN a joué un rôle important dans votre choix pour ce programme d'études ? (N'encrer qu'un seul chiffre).

- Oui :
- Un ou une professeur-e 1
 - Un conseiller ou une conseillère en orientation 2
 - Un ou une autre professionnelle-le 3
 - Un membre de ma famille 4
 - Un ou une ami-e 5
 - Un ou une collègue de travail 6
 - Un ou une employeur-e, un ou une supérieur-e 7
 - Une autre catégorie de personne (spécifier) _____
- Non 8

--	--

84-85

30 A) Compte tenu de votre profil académique (des préalables que vous possédez), y a-t-il un autre programme d'études qui vous aurait intéressé-e davantage ?

- | | | |
|-------------------------|---|--------------------------------|
| Oui | 1 | |
| Non | 2 | -----> PASSER à la question 31 |
| Je ne le sais pas | 3 | -----> PASSER à la question 31 |

--

86

B) Quel est ce programme d'études qui vous aurait intéressé-e davantage ? (Préciser le plus possible).

--	--	--	--

87-90

31 Est-ce que l'université que vous fréquentez actuellement correspond à :

- Un choix définitif 1
- Un choix temporaire 2
- Je ne le sais pas 3

--

91

32 À quel moment de la journée avez-vous l'intention de SUIVRE la majeure partie de vos cours ?

- En semaine, surtout le jour (avant 16h30) 1
- En semaine, surtout le soir (à partir de 16h30) 2
- En semaine, à peu près également le jour et le soir 3
- Les fins de semaine 4
- Ne s'applique pas (cours médiatisés ou par correspondance) 5
- Je ne le sais pas encore 6

--

92

C) RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Cette section renferme des questions qui concernent plus directement votre vie personnelle. Nous vous rappelons que tous les renseignements fournis demeureront strictement confidentiels et ne seront utilisés qu'à des fins de recherche.

33 Au meilleur de votre connaissance, quel niveau d'études votre père (ou tuteur) et votre mère (ou tutrice) ont-ils atteint ? (Répondre même si vos parents sont décédés).

	Père	Mère
N'a jamais fréquenté l'école	1	1
Études primaires	2	2
Études secondaires (non terminées)	3	3
Études secondaires (terminées)	4	4
Études collégiales ou équivalentes	5	5
Études universitaires de 1 ^{er} cycle ou équivalentes	6	6
Études supérieures (maîtrise ou doctorat)	7	7
Je ne le sais pas	8	8
Autres études (spécifier)	_____	_____

93-94

95-96

34 A) Quelle est ou a été l'occupation PRINCIPALE de votre PÈRE (ou tuteur) durant la majeure partie de sa vie ? (Répondre même s'il est présentement retraité ou décédé).

Inscrire UNE SEULE occupation en précisant le plus possible

Exemples : agriculteur, professeur, mécanicien de locomotives, directeur du service des approvisionnements, opérateur de batteuse, vendeur de bois d'œuvre

97-100

101-104

B) Dans cet emploi, votre PÈRE est-il ou était-il à salaire ou à son compte ?

- À salaire 1
- À son compte 2
- Autre (spécifier) _____

105

C) À quel genre d'entreprise, d'industrie ou de service cette occupation appartient-elle ou appartenait-elle ?

Décrire le genre d'entreprise aussi précisément que possible

Exemples : ferme laitière, école primaire, industrie du transport, administration municipale, industrie des pâtes et papiers, commerce de gros

35 A) Quelle est ou a été l'occupation PRINCIPALE de votre MÈRE (ou tutrice) durant la majeure partie de sa vie ? (Répondre même si elle est présentement retraitée ou décédée).

Inscrire UNE SEULE occupation en précisant le plus possible

Exemples : agricultrice, technicienne en informatique, secrétaire, directrice du service du personnel, ouvrière de confiserie, gérante d'un magasin de vêtements, à la maison

--	--	--	--

106-109

--	--	--	--

110-113

B) Dans cet emploi, votre MÈRE est-elle ou était-elle à salaire ou à son compte ?

Si votre mère (ou tutrice) est ou était à la maison sans emploi rémunéré,

-----> PASSER à la question 36

- À salaire 1
- À son compte 2
- Autre (spécifier) _____

--

114

C) À quel genre d'entreprise, d'industrie ou de service cette occupation appartient-elle ou appartenait-elle ?

Décrire le genre d'entreprise aussi précisément que possible

Exemples : culture de pommes de terre, entreprise de télécommunications, bureau d'avocats, gouvernement provincial, industrie de l'alimentation, commerce de détail

36 Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la PREMIÈRE LANGUE que vous avez apprise et que vous pouvez encore comprendre ? (N'encercler qu'un seul chiffre).

- Français 1
- Anglais 2
- Langues amérindiennes ou inuit 3
- Autre (spécifier) _____

--	--

115-116

37 Quelle est votre langue d'usage, c'est-à-dire la langue que vous PARLEZ LE PLUS SOUVENT à la maison ? (N'encercler qu'un seul chiffre).

- Français 1
- Anglais 2
- Langues amérindiennes ou inuit 3
- Autre (spécifier) _____

--	--

117-118

38 A) Dans quelle région avez-vous passé LA PLUS GRANDE PARTIE DE VOTRE JEUNESSE (avant l'âge de 20 ans) ? (N'encrer qu'un seul chiffre).

Abitibi-Témiscamingue	1	Laval	9
Bas-St-Laurent	2	Mauricie-Bois-Francs	10
Chaudière-Appalaches	3	Montréal	11
Côte-Nord	4	Montréal	12
Estrie	5	Nord-du-Québec	13
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	Outaouais	14
Lanaudière	7	Québec	15
Laurentides	8	Saguenay-Lac-St-Jean	16
Hors-Québec (spécifier) _____			

119-120

B) Quel est le nom de la municipalité dans laquelle vous avez passé LA PLUS GRANDE PARTIE DE VOTRE JEUNESSE (avant l'âge de 20 ans) ?

121-125

39 Dans quelle région avez-vous habité PRINCIPALEMENT durant les DOUZE (12) MOIS qui ont précédé votre inscription ? (N'encrer qu'un seul chiffre).

Abitibi-Témiscamingue	1	Laval	9
Bas-St-Laurent	2	Mauricie-Bois-Francs	10
Chaudière-Appalaches	3	Montréal	11
Côte-Nord	4	Montréal	12
Estrie	5	Nord-du-Québec	13
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	Outaouais	14
Lanaudière	7	Québec	15
Laurentides	8	Saguenay-Lac-St-Jean	16
Hors-Québec (spécifier) _____			

126-127

40 Avez-vous des enfants ?

- Oui 1
- Non 2

-----> PASSER à la question 45

128

41 Combien avez-vous d'enfants ?

Nombre _____

129

42 Combien avez-vous d'enfants À VOTRE CHARGE ?

Nombre _____ Si vous n'avez AUCUN enfant à votre charge, INSCRIRE 0 et

-----> PASSER à la question 45

130

43 Quel est l'âge respectif des enfants À VOTRE CHARGE ?

_____ ans
 _____ ans
 _____ ans
 _____ ans
 _____ ans
 _____ ans

131	<input type="text"/>	<input type="text"/>	132
133	<input type="text"/>	<input type="text"/>	134
135	<input type="text"/>	<input type="text"/>	136
137	<input type="text"/>	<input type="text"/>	138
139	<input type="text"/>	<input type="text"/>	140
141	<input type="text"/>	<input type="text"/>	142

44 Êtes-vous seul-e à assumer la charge de ces enfants :

A) en termes de temps consacré aux enfants ?

Oui 1
 Non 2

143

B) en termes financiers ?

Oui 1
 Non 2

144

45 Avec qui habitez-vous PRINCIPALEMENT durant vos études ? (N'encercler qu'un seul chiffre).

Avec mes parents (père, mère ou tuteurs) 1
 Avec d'autres parents (ex. : soeur, frère, oncle, cousine, parents du conjoint-e) 2
 Avec mon conjoint ou ma conjointe uniquement 3
 Avec mon conjoint ou ma conjointe et un ou des enfant-s 4
 Seul-e avec un ou des enfant-s 5
 Avec un-e ou des ami-e-s ou colocataire-s 6
 Seul-e 7
 Autre situation (spécifier) _____

145

46 Pour vous rendre au lieu où vous suivez vos cours, quel moyen de transport utilisez-vous LE PLUS SOUVENT ? (N'encercler qu'un seul chiffre).

Mon automobile 1
 Une autre automobile ou covoiturage 2
 Le transport en commun 3
 La marche 4
 Une bicyclette 5
 Une motocyclette 6
 N'ai pas à me déplacer (cours médiatisés ou par correspondance) 7

146

-----> **PASSER à la question 48**

Autre (spécifier) _____

--	--

147-148

47 Compte tenu du moyen de transport mentionné à la question précédente, combien de temps prenez-vous pour vous rendre au lieu où vous suivez vos cours (aller seulement) ?

Environ _____ minutes

48 Comment qualifiez-vous votre situation financière pour la présente année scolaire ?

- Très aisée 1
- Plutôt aisée 2
- Satisfaisante 3
- Plutôt précaire 4
- Très précaire 5

--

149

49 D'où proviendront vos PRINCIPALES sources de revenus durant vos études ? (Encercler plus d'un chiffre s'il y a lieu).

- Du régime de prêts et bourses du gouvernement provincial 1
- D'une ou plusieurs bourses d'autres organismes 2
- D'emploi-s d'été 3
- D'emploi-s à temps partiel ou occasionnel (excluant les emplois d'été) 4
- D'emploi-s à plein temps^{*}, excluant les emplois d'été 5
- Du soutien financier de ma famille 6
- Du soutien financier de mon conjoint ou de ma conjointe 7
- De prestations d'assurance-chômage, d'aide sociale ou de la CSST 8
- D'emprunts 9
- D'économies, de placements ou de rentes 10
- Autre situation (spécifier) _____

150

--	--

 151

152

--	--

 153

154

--	--

 155

156

--	--

 157

158

--	--

 159

160

--	--

 161

*

Un travail à plein temps comporte 30 heures ou plus de travail par semaine.

J'autorise le Bureau de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec à jumeler les informations que j'ai fournies sur ce questionnaire aux données sur mon cheminement scolaire dans le réseau de l'Université du Québec :

Signature : _____

--

162

Le Bureau de la recherche institutionnelle s'engage à protéger la confidentialité des renseignements fournis.

S.V.P., nous retourner le questionnaire le plus tôt possible dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.

P.- S. En utilisant les boîtes de courrier interne, si cela vous est possible, vous nous aidez à réduire les frais de l'enquête.

Merci beaucoup !

